

66538, Cox = 1937.

Ministère
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel
de l'Administration Générale

2^{ème} Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 9 SEPT 1937 19

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. Musso

Elu Sénateur le 5 Septembre 1937

de no Le Département de la Corse

j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^o Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875 ;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi ;

3^o La liste d'émargement divisée en cinq
carnets distincts ;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de dix ;

5^o Le procès-verbal des opérations électorales ;

6^o La notice du candidat élu ;

7^o Un bulletin annulé

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Pour Le Ministre de l'Intérieur
Le Sous-Directeur, chargé
du Bureau des Affaires Politiques

Monsieur le Président du Sénat.

6 septembre 1937

Télégramme annonçant l'élection
de M. MUSSO en qualité de sénateur de
la Corse et télégramme de protestation~~x~~
de délégués qui demandent à Monsieur
le Président de donner acte de ce télé-
gramme en attendant de pouvoir adresser
un mémoire complet de protestation~~x~~.

*Nouvelles au Secrétaire
Général, qui l'apportera.*

4

N° 47182 M.C.

D'AJACCIO le 5/9/37 à 13H59

891

PREFET CORSE A MINISTRE INTERIEUR

AFFAIRES POLITIQUES PARIS .

Election sénatoriale du 5 septembre 1937 résultats
du 1° Tour de scrutin : Electeurs inscrits 811, votants 807, bulletin nul 1, suffrages exprimés 806, majorité absolue 404 ont obtenu
M.M. Alexandre MUSSO radical-socialiste 404 voix élu . PITTI
PIERANDI républicain de gauche 357 voix. PIERANGELLI, républicain
de gauche 22 voix. Giudicelli, républicain de gauche 20 voix.
SGHIRLA socialiste SFIO 4 voix .

PRÉFECTURE DE LA CÔRS

Bulletin annuel pour le bureau c

P. N° 18-

ELECTIONS SENATORIALE DU 5 SEPTEMBRE 1937.

P. N° 18

Jacques DUCLOS

député de la Seine.

Vice Président de la Chambre des députés;



Rapport

PROPOSITION DE LOI

Nos

de M. Leon Perrier

6

Election sénatoriales du 5 sept. 1937
(Corse)

Déposée le 21 JANV 1938

Distribuée le 21 JANV 1938

RAPPORT

	Commission	Auteur	Déposé le	Distribué le
6	<u>8^e Bureau</u> <u>de nov. 1937</u>	<u>Leon Perrier</u>	<u>21 janv 1938</u>	

AVIS

Commission	Renvoi le	Auteur	Déposé le	Distribué le

DÉLIBÉRATIONS

Adoption des conclusions tendant à la validation des opérations
électorales en Corse

le 25 janvier 1938

in 8°

~~Adoption le~~

~~avec~~

~~modifications.~~

~~sans~~

~~Transmise à la Chambre le~~

~~Promulgation J. O. du~~

7 Déclaration

N^o 6

SÉNAT

ANNEE 1938

SESSION ORDINAIRE

★

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 janvier 1938.

RAPPORT

FAIT

*Au nom du 8^e bureau⁽¹⁾ (formation de novembre 1937) sur
l'élection sénatoriale du 5 septembre 1937 dans le départe-
ment de la Corse,*

PAR M. LÉON PERRIER

Sénateur,

MESSIEURS,

Les élections sénatoriales qui ont eu lieu dans le département de la Corse, le 5 septembre 1937, en remplacement de M. le Docteur Sari, ont, d'après la proclamation qui a suivi le scrutin, donné les résultats suivants :

Nombre d'électeurs inscrits... 811.

Nombre de votants 807.

Nombre de suffrages exprimés. 806.

(1) Ce bureau est composé de MM. le Général Stuhl, *Président*; Pierre-Robert, *Secrétaire*; Alexandre Bachelet, Henry Bérenger, Bouilly, Camboulives, Daraignez, Decroze, Demesmay, Dentu, Desjardins, J.-L. Dumesnil, Jean Fabry, Fourment, Gautier, Henry-Haye, Join-Lambert, Lancien, Martin-Binachon, Mirouel, André Morizet, Neyret, Ostermann, Paul Pelisse, Perdrix, Léon Perrier, Pujes, Rio, Roux-Freissineng, Schrameck, T. Steeg, Thureau-Dangin, Jean Valadier, Maurice Viollette, François de Wendel.

Ont obtenu :

MM. Musso	404 voix
Pitti-Ferrandi	357 —
Pierangeli Henri.	22 —
Giudicelli.	20 —
Sghirla	4 —

M. Musso a été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

* * *

Le dossier d'élection a été renvoyé à votre 8^e Bureau. Celui-ci en a pris connaissance dans sa séance du 18 novembre 1937.

Au dossier était jointe une protestation de MM. le Docteur Nobili, conseiller général de Corté; Docteur Antonotti, conseiller général de Piedicorte; Perretti, conseiller d'arrondissement de Moïta; Luc Corti, maire de Gargèse, Fraticelli, délégué municipal d'Oleria, sollicitant l'annulation des opérations électorales du 5 septembre 1937.

Les protestataires prétendent que le bureau de recensement n'aurait pas dû proclamer élu M. Musso, mais étant donné les résultats du premier tour, décider qu'il y avait lieu à un deuxième tour de scrutin.

Les protestataires fondent leur prétention sur le fait que le nombre des votants était de 808 et non de 807 et qu'ainsi la majorité absolue devait être fixée à 405 voix. M. Musso qui n'a obtenu que 404 voix n'aurait pas dû être proclamé.

Ils indiquent que la proclamation de M. Musso n'a pu être faite qu'en considérant comme nul un suffrage au nom de Jacques Duclos, vice-président de la Chambre des Députés, ce qui a permis de ramener le nombre des suffrages exprimés à 807 et la majorité absolue à 404, chiffre des voix obtenues par M. Musso. Ils précisent qu'en aucun cas et pour aucune raison valable on ne peut considérer comme nul le bulletin au nom de Jacques Duclos.

Les protestataires ajoutent d'autre part qu'une enveloppe a été trouvée dans les urnes en sus des émargements. Ce suffrage a été retranché par le bureau central du chiffre des suffrages exprimés ce qui a ramené le chiffre de ces derniers à 806. Mais, d'après les protestataires, ce suffrage aurait également dû être retranché du nombre des voix obtenues par le candidat proclamé élu ce qui ramenait le

nombre des voix de M. Musso à 403, chiffre inférieur à la majorité absolue.

*
* *

Après avoir pris connaissance du dossier et de la protestation qui accompagnait celui-ci, votre 8^e Bureau décida d'entendre M. Musso, afin de connaître ses observations sur la protestation dont il était saisi.

M. Musso fut entendu dans la séance du 25 novembre 1937.

Il ne contesta pas, d'une part, que le nombre des votants s'élevait en fait à 808, pareil nombre d'enveloppes ayant été trouvées dans les urnes. Il admit, d'autre part, d'accord avec les protestataires, la validité du bulletin au nom de Jacques Duclos. Mais il signale que si 808 bulletins avaient été trouvés dans les urnes, le nombre des votants constaté par les feuilles d'émargement n'était que de 807. Il rappela, en vertu de la jurisprudence constante, notée du reste sur les imprimés mis à la disposition des administrations préfectorales pour l'établissement des procès-verbaux, que si le nombre des enveloppes ne correspond pas au chiffre des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre. Le chiffre des votants est donc, de ce fait, de 807. Ayant eu 404 voix, il a donc obtenu la majorité absolue.

M. Musso fit en outre connaître au bureau que l'un des candidats, M. Giudicelli, qui a obtenu 20 voix, était le jour du scrutin président du Tribunal civil de Corté et, à ce titre, inéligible en vertu de l'article 21, paragraphe 2 de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection au Sénat.

Cette inéligibilité était notoire et connue incontestablement du Bureau électoral, en raison des fonctions publiques et officielles dudit candidat dans le département et les voix qu'il a obtenues auraient dû être déclarées nulles.

Si cette opération nécessaire avait été faite, le nombre des suffrages exprimés aurait été ramené à 787 et la majorité absolue à 394.

M. Musso demande au Sénat d'effectuer l'opération que le bureau central n'a pas faite. Ayant obtenu 404 voix, son élection est incontestable.

*
* *

Après discussion, votre bureau a admis la validité du bulletin portant le nom de Jacques Duclos. Elle ne peut être discutée.

Il a admis d'autre part que, de ce fait, le chiffre des suffrages ex-

primés était porté à 808, mais étant donné que le chiffre des émargements est de 807, le chiffre des suffrages exprimés est ramené à 807.

Il est admis enfin que le suffrage trouvé en sus dans l'urne, par une jurisprudence du Conseil d'Etat qui a varié mais qui paraît établie aujourd'hui, devait être déduit également du nombre des suffrages obtenus par M. Musso, qui sont ainsi ramenés au chiffre 403, inférieur à la majorité absolue.

Mais par ailleurs, il a estimé que les suffrages obtenus par M. Giudicelli, candidat notoirement inéligible en sa qualité de Président du Tribunal civil de Corté, aurait dû, par application de l'article 21 de la loi organique du 2 août 1875, être déclarés nuls et, de ce fait, déduits du nombre des suffrages exprimés et qu'en tout cas il appartient au Sénat, conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat, de faire cette déduction.

Le chiffre des suffrages exprimés est de ce fait ramené à 787, la majorité absolue à 394 voix.

M. Musso ayant obtenu 403 voix est donc élu et par 14 voix contre 3, votre bureau vous propose sa validation.

MM.

- Alexandre Bachelet, Seine.
Henry Bérenger, Guadeloupe.
Bouilly, Yonne.
Camboulives, Tarn.
Daraignez, Landes.
Decroze, Oise.
Demesmay, Nord.
Dentu, Orne.
Desjardins, Aisne.
J.-L. Dumesnil, Seine-et-Marne.
Jean Fabry, Doubs.
Fourment, Var.
Gautier, Indre.
Henry-Haye, Seine-et-Oise.
Join-Lambert, Eure.
Lancien, Finistère.
Martin-Binachon, Haute-Loire.
Miroael, Meuse.
André Morizet, Seine.
Neyret, Loire.
Ostermann, Haut-Rhin.
Paul Pelisse, Hérault.
Perdrix, Drôme.
Léon Perrier, Isère.
Pierre-Robert, Loire.
Pujes, Bouches-du-Rhône.
Rio, Morbihan.
Roux-Freissineng, Uran.
Schrameck, Bouches-du-Rhône.
T. Steeg, Seine.
Général Stuhl, Moselle.
Thureau-Dangin, Seine-Inférieure.
Jean Valadier, Eure-et-Loir.
Maurice Viollette, Eure-et-Loir.
François de Wendel, Meurthe-et-Moselle.

Protestation remise par M. Piétri au Secrétaire G^{al} de la P^{re}.
(Election du 5 Septembre dans le département de la Corse)

ARRIVÉE

LE 10 NOV 1937 →

Monsieur le Président
du Sénat
Palais du Luxembourg

Paris

Protestation

A MONSIEUR LE PRESIDENT DU SENAT,

Comme suite à leur télégramme de protestation en date du 5 Septembre 1937, contre la proclamation de M. MUSSO Alexandre en qualité de Sénateur de la Corse, par le Bureau central de l'élection sénatoriale de la Corse du même jour, les électeurs sénatoriaux soussignés ont l'honneur de vous adresser le mémoire ampliatif suivant, pour être déposé sur le Bureau du Sénat, à l'appui de leur réclamation.

° ° °

Les électeurs sénatoriaux étaient convoqués pour le Dimanche 5 Septembre à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. SARI décédé.

Le nombre des électeurs inscrits était de 811.

Le nombre des électeurs ayant pris part au vote a été de 808.

Les opérations électorales commencèrent régulièrement à 8 heures - Cinq sections de vote ayant été au préalable formées d'accord avec tous les candidats présents - et furent closes à 11 heures 1/2.

Le scrutin commença aussitôt.

Alors que dans les 2ème, 3ème, 4ème et 5ème on constata que le nombre des enveloppes trouvées dans l'urne correspondait aux émargements, dans la première section on trouva dans l'urne 161 enveloppes alors que 160 électeurs seulement avaient été émargés.

Le scrutin de cette première section donna les résultats suivants:

	Inscrits	Votants	Trouvés dans l'urne
	162	160	161
MUSSO	PITTI FERRANDI	PIERANGELI	GUIDICELLI
88	66	3	2
			SCHIRLA
			Jacques DUCLOS
			1
			1

Le recensement général des votes s'est établi de la façon suivante:

MUSSO 404 - PITTI FERRANDI 357 - PIERANGELI 22 -
GUIDICELLI 20 - SCHIRLA 4 - JACQUES DUCLOS 1 -

il y avait donc ainsi 808 votants et la majorité absolue étant de 405 M. MUSSO qui n'avait obtenu que 404 n'aurait pas dû être proclamé. Comment le Bureau central a-t-il pu procéder à cette proclamation ? - En considérant comme nul le suffrage obtenu par M. DUCLOS ce qui ramenait le nombre des votants à 807 et la majorité absolue à 404, chiffre de voix obtenu par M. MUSSO.

Le vote émis en faveur de M. Jacques DUCLOS devait-il être considéré comme suffrage valablement exprimé entrant en

compte pour le calcul de la majorité ou bien, comme l'a fait le Bureau central, comme suffrage nul ne rentrant pas en compte pour le calcul de la majorité ?

Le bulletin de vote incriminé était ainsi conçu :

ELECTIONS SENATORIALES DU 5 SEPTEMBRE 1937

Jacques DUCLOS
Député de la Seine
Vice-Président de la Chambre
des Députés

Que faut-il entendre par suffrages valablement exprimés entrant en compte pour le calcul de la majorité ?

Les bulletins présentant quelque irrégularité se divisent au point de vue de leur entrée en compte pour le calcul de la majorité, en trois catégories :

1°- Ceux qui comptent comme suffrages exprimés, pour le calcul de la majorité absolue et qui comptent aux candidats qu'ils désignent.

2°- Ceux qui ne comptent pas comme suffrages exprimés.

3°- Ceux qui comptent comme suffrages exprimés, mais sans compter aux candidats.

A) - Bulletins comptant comme suffrages exprimés et devant être attribués aux candidats :

1°- Bulletins inconstitutionnels - ces bulletins ne sont plus visés par les lois électorales et il y a lieu dès lors

de les faire entrer en compte, tant au point de vue du nombre des suffrages exprimés que de leur attribution au candidat auquel ils s'appliquent.

Ainsi même les bulletins au nom d'un candidat appartenant à une famille ayant régné sur la France doivent être aussi comptés par le bureau électoral. (Conseil d'Etat 7 Août 1900).

2°- Bulletins injurieux ou diffamatoires pour des tiers... à moins que ces mentions ne constituent un signe ^{ex} ~~int~~érieur de reconnaissance. (Nombreux arrêts du Conseil d'Etat notamment 30/11/1900 - 16/11/1904 etc...)

3°- Bulletins renfermant des mentions étrangères à l'élection.

4°- Bulletins au nom d'électeurs non candidats.

Les bulletins portant le nom d'un électeur qui n'est pas candidat ne sont pas nuls et entrent en compte comme suffrages exprimés:

Conseil d'Etat	10 Mars 1882	Recueil Conseil d'Etat	page 238
-	- 12 - 1898	-	230
-	- 28 Juin 1901	-	583
-	- 23 - 1902	-	466
-	- 28 Janv. 1903	-	79
-	- 6 Avril 1908	-	398
-	- 28 Nov. et 9 Décembre 1910	pages 849 et 934	

B) - Bulletins ne comptant pas comme suffrages exprimés: N'entrant pas en compte dans le résultat du dépouillement.

1°- Les bulletins blancs.

2°- Les bulletins illisibles.

3°- Les bulletins qui ne contiennent pas une désignation suffisante.

4°- Les bulletins dans lesquels les votants se sont faits connaître.

5°- Les bulletins doubles quand ils sont dissemblables.

C) - Bulletins comptant comme suffrages exprimés mais ne comptant pas aux candidats.

1°- Bulletins de couleur

2°- Bulletins portant un signe extérieur de reconnaissance

3°- Bulletins déposés dans une urne à laquelle ils ne sont pas destinés.

Le bulletin portant le nom de M. Jacques DUCLOS ne peut pas être considéré comme bulletin ne comptant pas comme suffrage exprimé puisqu'il ne rentre dans aucune des catégories prévues par la loi. C'était un bulletin parfaitement lisible, dactylographié, et contenant une désignation tellement suffisante qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'identité de la personne désignée.

Quel est l'argument que M. MUSSO et ses représentants ont fait valoir pour entraîner la décision du Bureau central ? Ils ont soutenu que le bulletin portant le nom de M. Jacques DUCLOS devait être considéré comme bulletin ne comptant pas comme suffrage exprimé par le seul fait que M. DUCLOS n'était

pas notoirement candidat. Cet argument est sans valeur.

Même s'il s'agissait d'une élection législative pour laquelle une déclaration préalable de candidature est exigée on n'aurait pu soutenir qu'un bulletin portant un nom autre que celui du ou des candidats ayant fait la déclaration voulue par la loi devait être considéré comme suffrage non exprimé, c'est-à-dire nul. La loi indique qu'un pareil bulletin ne doit pas être compté au candidat dont il porte le nom, mais doit être considéré comme suffrage valablement exprimé entrant en compte pour le calcul de la majorité.

A plus forte raison on ne saurait soutenir une pareille thèse lorsqu'il s'agit d'élection sénatoriale pour laquelle aucune déclaration de candidature n'est exigée, ce qui permet d'être élu sénateur dans plusieurs départements à la fois, sans avoir fait aucun acte de candidature, quelquefois même à l'insu de l'Elu.

Les exemples sont trop nombreux et récents pour qu'il soit besoin de les mentionner. Qu'il nous suffise cependant de signaler le cas de COMBES, Président du Conseil, qui, en 1903, candidat dans les Charentes fut élu en même temps Sénateur de la Corse sans avoir fait aucun acte de candidature. Et le bureau central qui a proclamé M. MUSSO se serait vu dans la nécessité de proclamer M. DUCLOS si au lieu d'une voix, il en avait obtenu 406, toutes choses restant en l'état.

....

D'ailleurs la jurisprudence et la doctrine sont d'accord pour reconnaître qu'un bulletin au nom de quelqu'un qui n'est pas candidat doit être considéré comme suffrage valablement exprimé entrant en compte dans le calcul de la majorité (arrêts précités).

M. MUSSO a fait encore valoir à l'appui de sa thèse que le Conseil d'Etat avait considéré comme nul, dans une élection municipale, un bulletin qui portait ce simple mot : BLUM. Mais ce faisant le Conseil d'Etat n'a fait qu'appliquer la loi puisque : doivent être considérés comme suffrages non exprimés les bulletins qui ne contiennent pas une désignation suffisante. Or, à qui s'appliquait ce bulletin "BLUM" sans autre désignation ? Nul ne pourrait le dire avec certitude. Mais il faut observer que cet arrêt du Conseil d'Etat visait une élection municipale et que pour être élu Conseiller Municipal, il faut remplir deux conditions indispensables :

1°- être électeur dans la commune

2°- A défaut d'être inscrit au rôle des contributions directes de cette commune. Rien de pareil pour le Sénat où les conditions exigées ne visent que la qualité d'électeur et l'âge de quarante ans.

Soutiendra-t-on devant le Sénat que l'enveloppe trouvée en plus dans l'urne de la première section contenait précisément le bulletin au nom de M. DUCLOS ? Ce serait là une

hypothèse pour le moins osée. Qui peut dire que le bulletin a été mis dans l'urne par un électeur en même temps qu'un autre bulletin portant le nom d'un autre candidat ? - N'est-il pas plus vraisemblable de penser que ce vote n'a été émis que par un délégué sénatorial qui voulait ainsi manifester ses préférences politiques ? - Ce qui paraît l'indiquer, c'est le libellé même du bulletin qui, dactylographié, a été préparé en dehors de la salle du scrutin et non dans l'isoloir même, circonstance qui implique bien la volonté de l'électeur de jeter dans l'urne un bulletin portant le nom du candidat représentant le mieux ses opinions politiques.

On ne peut que très difficilement admettre qu'un communiste convaincu comme devait l'être l'électeur en question ait, en même temps qu'il votait pour celui qui représente son idéal politique, voté pour un autre des candidats en présence dont les idées connues étaient à l'opposé des siennes propres.

11 ENVELOPPE TROUVÉE EN SUS DES EMARGEMENTS

Tenant compte de ce fait le Bureau central aurait dû proclamer le ballottage. En effet, la loi est formelle: Au premier tour de scrutin il y a lieu de retrancher un nombre de suffrages égal au chiffre des bulletins trouvés en sus

des émargements, tant du nombre des suffrages exprimés, pour le calcul de la majorité absolue, que du nombre des voix obtenues par le candidat proclamé élu et de maintenir l'élection de ce candidat si, après cette rectification, il conserve la majorité absolue ou de l'annuler dans le cas contraire. Ainsi donc il aurait fallu retrancher un suffrage du nombre des suffrages exprimés : $808 - 1 = 807$ soit pour la majorité absolue 404 et du nombre de voix obtenues par M. MUSSO soit $404 - 1 = 403$. M. MUSSO n'arrivant pas à la majorité absolue, le Bureau central n'aurait pas dû le proclamer élu.

Ce raisonnement garde toute sa valeur même en adoptant la manière de voir du bureau central qui, ayant considéré comme suffrage non valablement exprimé celui portant le nom de M. Jacques DUCLOS, a ramené le nombre des suffrages valablement exprimés à 807.

Il aurait fallu, même dans ce cas, supprimer 1 des 807 soit 806 - majorité absolue 404 et opérer ce même retranchement du nombre de voix obtenues par M. MUSSO soit $404 - 1 = 403$.

De toute façon M. MUSSO n'atteignait pas le nombre de voix nécessaire pour être élu au premier tour.

Il convient de signaler qu'un candidat doit subir la déduction dans le cas même, ce qui n'est pas le cas, où il

prétendrait que l'introduction du ou des bulletins supplémen-
taires est due à une manoeuvre de ses adversaires, s'il n'en
rapporte pas la preuve. (Conseil d'Etat 7/11 et 26/12/1884 -
Recueil arrêts Conseil d'Etat page 768 et 954 - 28/3/1885
Recueil arrêts page 399 - 14/5/1897 Recueil arrêts Conseil
d'Etat page 869 - 30/6/1905 B.P. 1907.3.27.)

°
° °

Les protestataires soussignés demandent en consé-
quence à la Haute Assemblée d'annuler les opérations électo-
rales du 5 Septembre 1937 qui ont abouti à la proclamation de
M. MUSSO au premier tour de scrutin, alors que le Bureau de
recensement aurait dû décider le ballottage.

Docteur de NOBILI Conseiller Général de CORTE:

de Nobile

Docteur ANTONIOTTI Conseiller Général de
PIEDICORTE, maire de PIETRASERENA:

Antonioti

PERETTI Conseiller d'Arrondissement de MOÏTA:

Peretti

Luc COTI, Maire de CARGESE:

L. Coti

FRATICELLI, Délégué municipal d'ALERIA:

Pelù Fraticelli

TELEGRAMME.

= PRESIDENT SENAT PARIS

Ind.  service.*nu*

47266

A DÉCHIRER.

LE PORT EST GRATUIT. — Le facteur doit délivrer un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

responsabilité privée par



NOMBRE	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
= AJACCIO 347 258 5 1900		

= LES SOUSSIGNES ELECTEURS SENATORIAUX AURONT
 L'HONNEUR DE DEPOSER INCESSAMMENT SUR LE BUREAU
 DU SENAT UNE PROTESTATION DUMENT MOTIVEE CONTRE LA
 DECISION DU BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT DE L'ELECTION
 SENATORIALE DE LA CORSE DECISION AUX TERMES DE LAQUELLE
 MONSIEUR MUSSO A ETE PROCLAME ELU A LA MAJORITE ABSOLUE
 DANS LES CONDITIONS ILLEGALES QUI SERONT ULTERIEUREMENT

Signification des principales indications de service taxées
pouvant figurer en tête de l'adresse.

AR.... = Remettre contre reçu.	NUIT... = Remettre au destinataire.
PC.... = Accusé de réception.	même pendant la nuit (dans la limite
RPxfrs. = Réponse payée.	des heures d'ouverture du bureau
TC.... = Télégramme collationné.	d'arrivée).
MP.... = Remettre en mains propres.	JOUR... = Remettre seulement pendant
XPxfrs. = Expres payé.	le jour.
	OUVERT = Remettre ouvert.

Ind service.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par le vote télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)



NUMERO	DATE	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
— AJACCIO 347 258 5 1900			

= LES SOUSSIGNES ELECTEURS SENATORIAUX AURONT
L'HONNEUR DE DEPOSER INCESSAMMENT SUR LE BUREAU
DU SENAT UNE PROTESTATION DUMENT MOTIVEE CONTRE LA
DECISION DU BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT DE L'ELECTION
SENATORIALE DE LA CORSE DECISION AUX TERMES DE LAQUELLE
MONSIEUR MUSSO A ETE PROCLAME ELU A LA MAJORITE ABSOLUE
DANS LES CONDITIONS ILLEGALES QUI SERONT ULTERIEUREMENT

POSTES, TÉLÉGRAPHES
ET TÉLÉPHONES.

TELEGRAMME.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRECISEES PAR UN MEMOIRE MAIS QUE L ON PEUT DEJA
RESUMER AINSI STOP UN BULLETIN AU NOM DE JACQUES DUCLOS
VICE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES REGULIEREMENT
INCLUS DANS UNE ENVELOPPE ET PARFAITEMENT CONFORME
AUX EXIGENCES LEGALES A ETE INDUMENT ANNULE ET DEDUIT
DU NOMBRE DES SUFFRAGES EXPRIMES COMPTANT POUR LE CALCUL
DE LA MAJORITE ABSOLUE STOP IL EST OBSERVE QU IL AVAIT
ETE TROUVE DANS LES URNES UNE ENVELOPPE CONTENANT UN
BULLETIN DE PLUS QUE LES EMARGEMENTS NORMAUX MAIS LES
SOUSSIGNES MOTIVENT LEUR PROTESTATION DU FAIT QUE
RIEN N AUTORISAIT LE BUREAU

A PRENDRE PRETEXTE
DE LA PRETENDUE NON CANDIDATURE DU DIT MONSIEUR

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

TELEGRAMME

POSTES, TELEGRAPHES

DU CLOS POUR ANNULER LE BULLETIN A SON NOM FAUSSANT
AINSI LE CALCUL DE LA MAJORITE ABSOLUE ET PERMETTANT
A MONSIEUR MUSSO D ETRE PROCLAME A UNE VOIX STOP
L UN DES MEMBRES DU BUREAU A D AILLEURS REFUSE DE SIGNER
LE PROCES VERBAL DE PROCLAMATION STOP PRIENT LE
PRESIDENT DU SENAT DE LEUR DONNER ACTE DU PRESENT
TELEGRAMME EN ATTENDANT DE POUVOIR LUI ADRESSER
LE MEMOIRE AMPLIATIF ANNONCE ET L ASSURENT DE LEUR
PROFOND RESPECT DE BOBILI CONSEILLER GENERAL
DU ARRONDISSEMENT LUC COTI MAIRE FRATICELLI DELEGUE
MUNICIPAL

RAPPORT D'ELECTION

PRÉSENTÉ PAR

M _____

SÉNATEUR

Département de la Corse

Les élections du _____ dans le département de _____
_____ ont donné les résultats suivants :

1^{er} TOUR. Electeurs inscrits _____

Nombre de votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ à déduire,

Suffrages exprimés _____ dont la majorité absolue est de _____

Ont obtenu : MM. _____ voix.

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

M _____

_____ été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal
à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).

2^{me} TOUR. Electeurs inscrits _____

Nombre de votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.

Suffrages exprimés _____ dont la majorité absolue est de _____

Ont obtenu : MM. _____ voix.

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

M _____

_____ été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal
à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).

3^{me} TOUR. Electeurs inscrits _____

Nombre de votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.

Suffrages exprimés _____

Ont obtenu : MM. _____ voix.

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

M _____

_____ été proclamé Sénateur comme ayant réuni la pluralité des voix.

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Votre _____ Bureau vous propose, en conséquence, de valider l'élection de M _____

qui _____ remplit _____ les conditions d'éligibilité prescrites.

Formule en cas de résultats incomplets : La majorité absolue n'ayant été obtenue que par _____ candidat il a été procédé à un _____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Formule en cas de non résultat : Aucun candidat n'ayant réuni la majorité absolue des suffrages exprimés, il a été procédé à un _____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

N^o 6
SÉNAT

ANNEE 1938

SESSION ORDINAIRE

★

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 janvier 1938.

RAPPORT

FAIT

*Au nom du 8^e bureau⁽¹⁾ (formation de novembre 1937) sur
l'élection sénatoriale du 5 septembre 1937 dans le département de la Corse,*

PAR M. LÉON PERRIER

Sénateur,

MESSIEURS,

Les élections sénatoriales qui ont eu lieu dans le département de la Corse, le 5 septembre 1937, en remplacement de M. le Docteur Sari, ont, d'après la proclamation qui a suivi le scrutin, donné les résultats suivants :

Nombre d'électeurs inscrits... 811.

Nombre de votants 807.

Nombre de suffrages exprimés. 806.

(1) Ce bureau est composé de MM. le Général Stuhl, *Président*; Pierre-Robert, *Secrétaire*; Alexandre Bachelet, Henry Bérenger, Bouilly, Camboulives, Daraignez, Decroze, Demesmay, Dentu, Desjardins, J.-L. Dumesnil, Jean Fabry, Fourment, Gautier, Henry-Haye, Join-Lambert, Lancien, Martin-Binachon, Mirouel, André Morizet, Neyret, Ostermann, Paul Pelisse, Perdrix, Léon Perrier, Pujes, Rio, Roux-Freissineng, Schrameck, T. Steeg, Thureau-Dangin, Jean Valadier, Maurice Viollette, François de Wendel.

Ont obtenu :

MM. Musso	404 voix
Pitti-Ferrandi	357 —
Pierangeli Henri.	22 —
Giudicelli.	20 —
Sghirla	4 —

M. Musso a été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

* * *

Le dossier d'élection a été renvoyé à votre 8^e Bureau. Celui-ci en a pris connaissance dans sa séance du 18 novembre 1937.

Au dossier était jointe une protestation de MM. le Docteur Nobili, conseiller général de Corté ; Docteur Antonotti, conseiller général de Piedicorte ; Perretti, conseiller d'arrondissement de Moïta ; Luc Corti, maire de Gargèse, Fraticelli, délégué municipal d'Oleria, sollicitant l'annulation des opérations électorales du 5 septembre 1937.

Les protestataires prétendent que le bureau de recensement n'aurait pas dû proclamer élu M. Musso, mais étant donné les résultats du premier tour, décider qu'il y avait lieu à un deuxième tour de scrutin.

Les protestataires fondent leur prétention sur le fait que le nombre des votants était de 808 et non de 807 et qu'ainsi la majorité absolue devait être fixée à 405 voix. M. Musso qui n'a obtenu que 404 voix n'aurait pas dû être proclamé.

Ils indiquent que la proclamation de M. Musso n'a pu être faite qu'en considérant comme nul un suffrage au nom de Jacques Duclos, vice-président de la Chambre des Députés, ce qui a permis de ramener le nombre des suffrages exprimés à 807 et la majorité absolue à 404, chiffre des voix obtenues par M. Musso. Ils précisent qu'en aucun cas et pour aucune raison valable on ne peut considérer comme nul le bulletin au nom de Jacques Duclos.

Les protestataires ajoutent d'autre part qu'une enveloppe a été trouvée dans les urnes en sus des émargements. Ce suffrage a été retranché par le bureau central du chiffre des suffrages exprimés ce qui a ramené le chiffre de ces derniers à 806. Mais, d'après les protestataires, ce suffrage aurait également dû être retranché du nombre des voix obtenues par le candidat proclamé élu ce qui ramenait le

nombre des voix de M. Musso à 403, chiffre inférieur à la majorité absolue.

* * *

Après avoir pris connaissance du dossier et de la protestation qui accompagnait celui-ci, votre 8^e Bureau décida d'entendre M. Musso, afin de connaître ses observations sur la protestation dont il était saisi.

M. Musso fut entendu dans la séance du 25 novembre 1937.

Il ne contesta pas, d'une part, que le nombre des votants s'élevait en fait à 808, pareil nombre d'enveloppes ayant été trouvées dans les urnes. Il admit, d'autre part, d'accord avec les protestataires, la validité du bulletin au nom de Jacques Duclos. Mais il signale que si 808 bulletins avaient été trouvés dans les urnes, le nombre des votants constaté par les feuilles d'émargement n'était que de 807. Il rappela, en vertu de la jurisprudence constante, notée du reste sur les imprimés mis à la disposition des administrations préfectorales pour l'établissement des procès-verbaux, que si le nombre des enveloppes ne correspond pas au chiffre des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre. Le chiffre des votants est donc, de ce fait, de 807. Ayant eu 404 voix, il a donc obtenu la majorité absolue.

M. Musso fit en outre connaître au bureau que l'un des candidats, M. Giudicelli, qui a obtenu 20 voix, était le jour du scrutin président du Tribunal civil de Corté et, à ce titre, inéligible en vertu de l'article 21, paragraphe 2 de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection au Sénat.

Cette inéligibilité était notoire et connue incontestablement du Bureau électoral, en raison des fonctions publiques et officielles dudit candidat dans le département et les voix qu'il a obtenues auraient dû être déclarées nulles.

Si cette opération nécessaire avait été faite, le nombre des suffrages exprimés aurait été ramené à 787 et la majorité absolue à 394.

M. Musso demande au Sénat d'effectuer l'opération que le bureau central n'a pas faite. Ayant obtenu 404 voix, son élection est incontestable.

* * *

Après discussion, votre bureau a admis la validité du bulletin portant le nom de Jacques Duclos. Elle ne peut être discutée.

Il a admis d'autre part que, de ce fait, le chiffre des ~~suffrages ex-~~
votants

voix tant

primés était porté à 808, mais étant donné que le chiffre des émargements est de 807, le chiffre des suffrages exprimés est ramené à 807.

Il est admis enfin que le suffrage trouvé en sus dans l'urne, par une jurisprudence du Conseil d'Etat qui a varié mais qui paraît établie aujourd'hui, devait être déduit également du nombre des suffrages obtenus par M. Musso, qui sont ainsi ramenés au chiffre 403, inférieur à la majorité absolue.

Mais par ailleurs, il a estimé que les suffrages obtenus par M. Giudicelli, candidat notoirement inéligible en sa qualité de Président du Tribunal civil de Corté, aurait dû, par application de l'article 21 de la loi organique du 2 août 1875, être déclarés nuls et, de ce fait, déduits du nombre des suffrages exprimés et qu'en tout cas il appartient au Sénat, conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat, de faire cette déduction.

Le chiffre des suffrages exprimés est de ce fait ramené à ~~591~~⁷⁸⁷ la majorité absolue à 394 voix.

M. Musso ayant obtenu 403 voix est donc élu et par 14 voix contre 3, votre bureau vous propose sa validation.

Election sénatoriale du 5 J^{bre} 1937.

Procès-Verbal des Opérations

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(MODÈLE N° 8)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913, 31 MARS 1914,
30 DÉCEMBRE 1928 ET 10 AOÛT 1929

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 5^{juin} 1937,
à Ajaccio, pour élire 1 sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent trente sept, le cinq du mois de septembre
nous (1) Casanova Coussaint, Président
du tribunal de première instance d'Ajaccio, nous sommes
rendu dans la salle du Conseil de Préfecture à Ajaccio
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'Ajaccio
convoqué en vertu du décret du 19 juillet 1937
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. de Casabianca Pierre François	), né le 11 août 1851
M. Franceschi (Jean)	), né le 6 mars 1855
M. Doli Louis	), né le 23 octobre 1914
M. Romani Joseph	), né le 21 janvier 1915

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M. Casalta Sébastien
(), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée
par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928
et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des
17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le décret du
24 mai 1934, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement et de séjour allouée
aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 5 sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	C	— 162 électeurs.
2 ^e Section, —	C	—	F.	— 164 —
3 ^e Section, —	G	—	M	— 163 —
4 ^e Section, —	M	—	P	— 162 —
5 ^e Section, —	P	—	Z	— 160 —
6 ^e Section, —		—		—
7 ^e Section, —		—		—
8 ^e Section, —		—		—
9 ^e Section, —		—		—
10 ^e Section, —		—		—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. ⁽³⁾ Dr Antonietti Jean Pierre
	Scrutateurs	M. Saliceti Louis
		M. Santini Barthélemy
		M. Costa Antoine
		M. Miraggoni Paul
2 ^e SECTION	Président	M. Luciani Xavier
	Scrutateurs	M. Guerrini Jean Vitus
		M. Leschi Marien
		M. Deamanti, fcois André
		M. Casanova Jean Bte
3 ^e SECTION	Président	M. Dr Luciani Simon Jean
	Scrutateurs	M. Murati Jean Charles
		M. Maroselli André
		M. Giudicelli Jean
		M. Colombani Pierre François
4 ^e SECTION	Président	M. le Commandant Calendini
	Scrutateurs	M. Constant Paul
		M. Codovici Jean Marie
		M. Terfettini Vincent
		M. Acquariva Jean Baptist
5 ^e SECTION	Président	M. Ceccaldi Joseph Antoine
	Scrutateurs	M. Leschi Charles
		M. Ceccaldi André
		M. Moracchini Etienne
		M. Matter Jean Antoine

6 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
7 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
8 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
9 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
10 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *quin*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe ; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe : le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste ; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	160	161	"	1	"
2 ^e Section.....	164	164	"		
3 ^e Section.....	162	162	"		
4 ^e Section.....	161	161	"		
5 ^e Section.....	160	160	"		
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	807	808	"	1	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Musso Alexandre	quatre Cent quatre	404
M. le Dr F. Pitti Terrandi	trois Cent Cinquante sept	357
M. A. Pierangeli	vingt deux	22
M. Leon Gindicelli	vingt	20
M. Ighiola	quatre	4
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ Musso Alexandre
ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue — été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section														
2 ^e Section														
3 ^e Section														
4 ^e Section														
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX														

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.
En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M.
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A							
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....												
2 ^e Section.....												
3 ^e Section.....												
4 ^e Section.....												
5 ^e Section.....												
6 ^e Section.....												
7 ^e Section.....												
8 ^e Section.....												
9 ^e Section.....												
10 ^e Section.....												
TOTAUX.....												

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à **14** heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n°s **3** à **7**, les listes d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture ;

Sous les n°s **8** à **17**, les feuilles de pointage :

Sous les n°s **18** à **20**, ~~les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont~~

~~le détail suit :~~

Bulletins trouvés sans enveloppe.....
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....
Enveloppes sans bulletin.....
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas
une désignation suffisante.....
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins
dans lesquels les votants se sont fait connaître.....
Enveloppes non réglementaires.....
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de
couleur.....
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de
reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de
signes de cette nature.....
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les can-
didats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins
revêtus de mentions de cette nature.....
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des
listes ou des noms différents dont le total excède celui
des sièges à pourvoir.....
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés
pour d'autres motifs.....

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

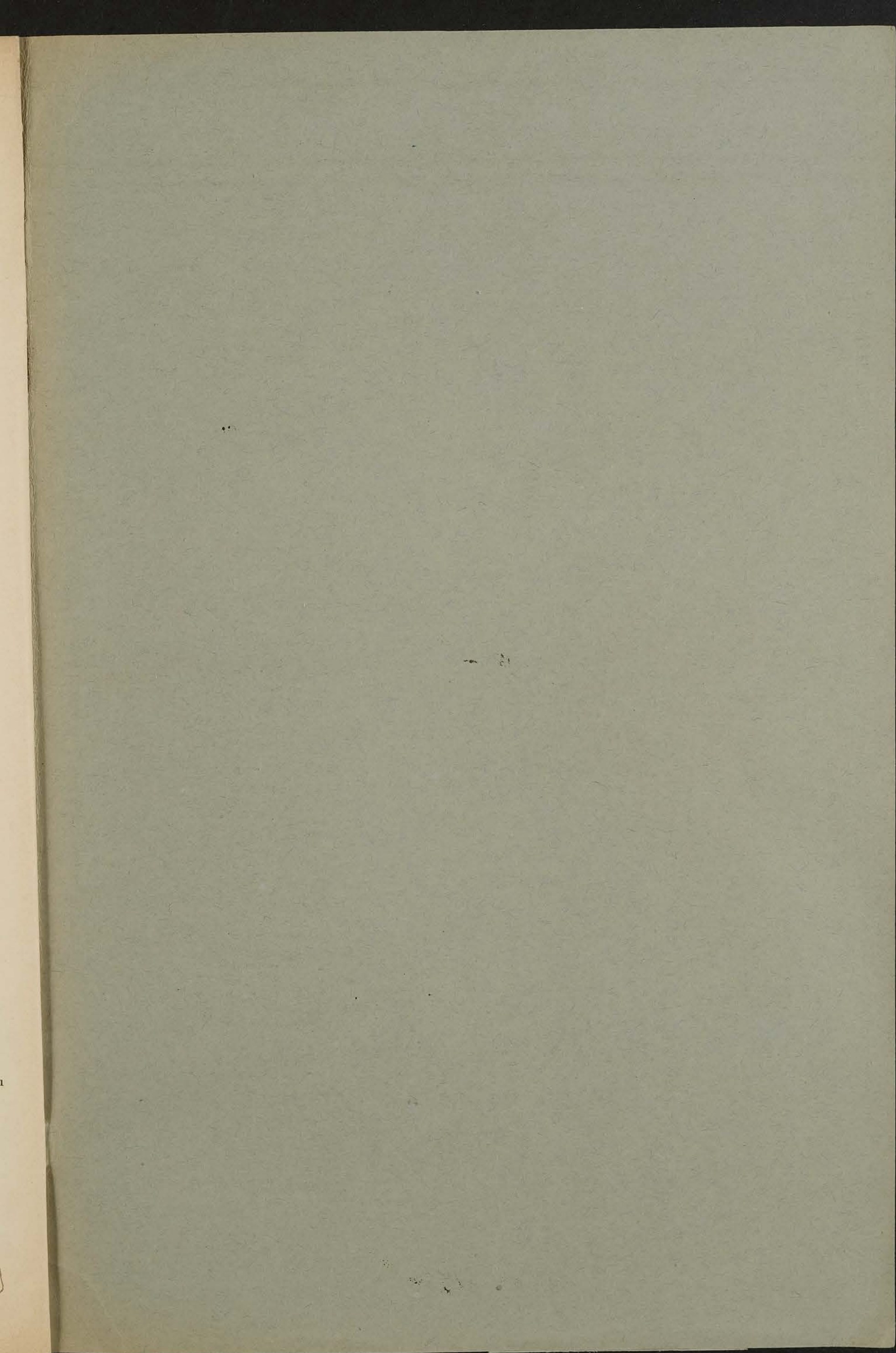
Le Secrétaire,

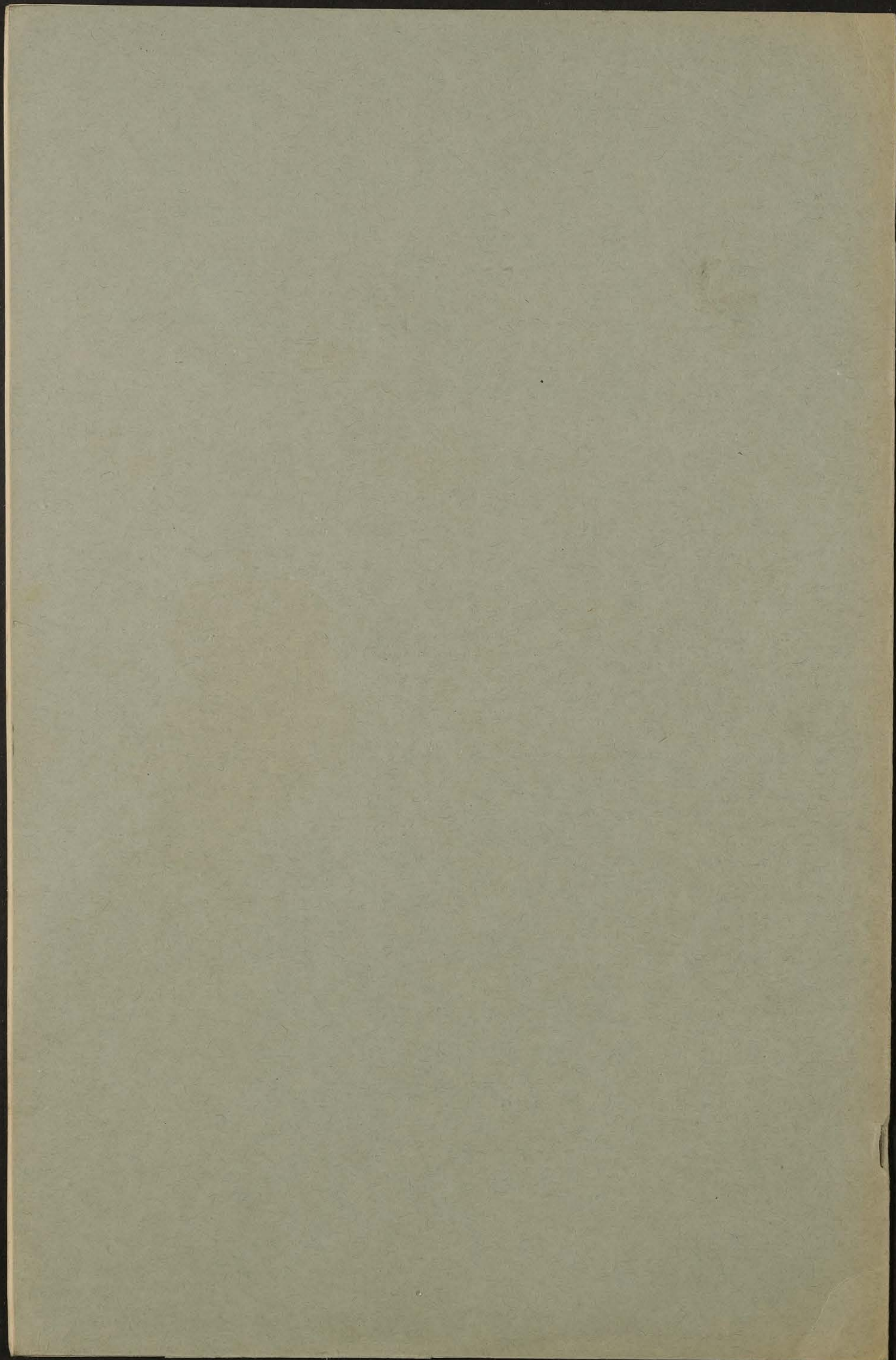
Casatte

Casatte

Roi

Casatte
Genfray





MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 5 Septembre 1937.

(^{1er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	811
Nombre des votants	807
Nombre des suffrages exprimés	806

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Musso

Prénoms : Alexandre

Qualification, profession, etc. : Industriel

Date de la naissance : 12 juin 1884

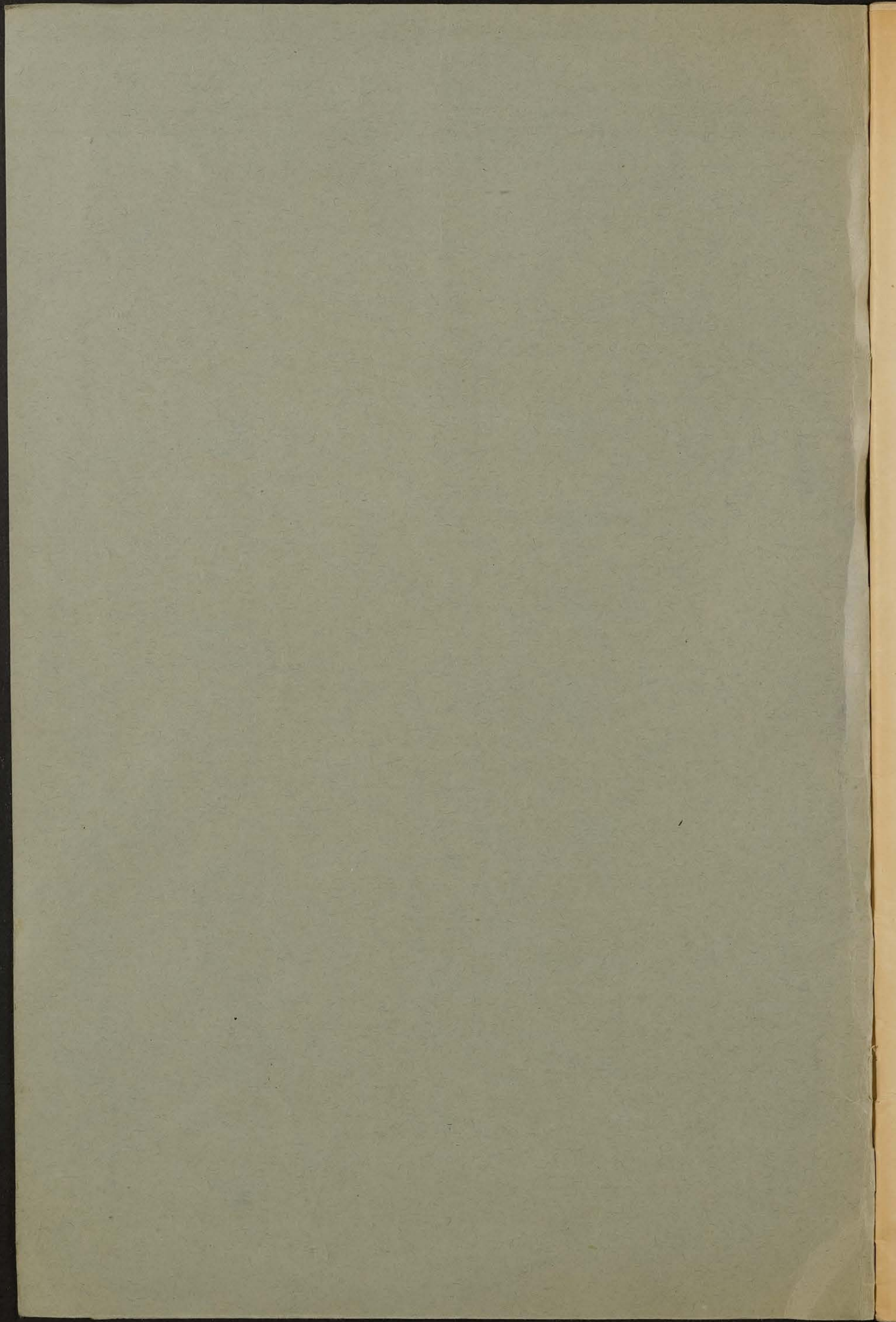
Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 404

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Pitti - Ferrandi	François	357
M. Pierangeli	Henri	22
M. Giudicelli	Léon	20
M. Lghisla		4
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.		1

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . 808

Tableau indiquant les résultats
des Elections des délégués et suppléants



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Afa	Mupaggi Paul	A	Bonardi Lucien	A	
	Martinetti Jean Paul	A			
	Paoli Dominique	R			
	Campiglia Hyacinthe	A			
	De Carbuccia Horace	R			
Ajaccio	Antoninoli Dominique	A	Vesperini Louis	A	
	Franceschini Marc	A	de Susini Nicolas	A	
	Orsoni Jean	A	Spinossi Jean D ^{re}	A	
	Divaggoni Paul	A			
	Ferrere Jerome	A			
	Gaubarelli Paul	A			
	Leonzi André	A			
	Marsano Marc	A			
	Pocenti Joachim	A			
	Casalunga Charles Marie	A			
Alata	Frassati Joseph	A	Miniconi Camille	A	
Appietto	Colonna de Linarca	A	Bozzi Valère	A	
	Leca Jean - Baptiste	A			
Bastelicaccia	D. Antonetti Henri	A	Valle Jean Baptiste	A	
	Livrelli Joseph	A			
Villanova	Martinetti Jean Dominique	A	Martinetti Lucien	A	
	Perfettini Ruliffe	A			
Bastelica	Lugrozi Jean Pierre	A	Inaucini Antoine Paul Pittiloni Pierre	A A	
	Scapula Baptiste	A			
	Valle Paul	A			
	Bernardini Baptiste	A			
	Gavini Jean François	A			
	Urban Jean Dominique	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Ucciati Antoine	A			
Bastelica	Pitteloni Pascal	A			
	Fattaccoli Jean Martin	A			
	Rosellini François	A			
Cauro	Marsily Aug Marie	A	Urbani Félix	A	
	Zangani Pierre	A			
Eccica-Suarella	Desanti Jean Baptiste	A	Zangani D ^{re} Antoine	A	
	Sampieri Melien	A			
Ocana	Romanette Aug Marie	A	Ucciani Pierre	A	
	Rossi Joseph	A			
Tolla	Martini A ^{re} D ^{re}	A	Salini D ^{re} Antoine	A	
	Pietri Antoine Dominique	A			
Bocognano	Ferrucci Thomas	A	Manganelli Noël	A	
	Marcaggi Paul D ^{re}	A			
Bi	Giacanti Jean	A			
Carbuccia	Casanova Antoine	A	Carbuccia François	A	
	Casanova Jeanant	A			
Tavera	Martinaggi Pascal	A	Olivieri Paul F ^{oi}	A	
	Favara Michel	A			
Ucciani	Silvani Ignace	A	Azzis André	A	
	Orsoni Dominique	A			
Vero	Armani Jules	A	Solari Louis	A	
	Massoni Antoine	A			
Cristinacce	Cacciaquerra Jean	A	Padorani F ^{oi} Antoine	A	
	Battini Paul	A			
Ersa	Alessandri François	A	Urbani Paul	A	
	Antonini D ^{re}	A			
Marignana	Colonna Antoine	A	Battini Marc	A	
	Battini A ^{re} D ^{re}	A			
osani			Colonna Saurer	A	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Portinello	Beccaldi Jean Marie	A	Padovani Roch	A	
Serriera	Beccaldi Rive	A	Colonna Jean	A	
Cargese	Coti Luc	A	Dragacci Dominique	A	
	Frinigiacci Théodore de Drago	A			
Ota	Padovani Jacques	A	Leca Jean Pierre	A	
	Rossi Sylvester	A			
Piana	Gentili François Xavier	A	Alessandri François Xavier	A	
	Versini Jean Thomas	A			
Azzana	Marcangeli Nicolas	A	Marcangeli Laurent	A	
	Tatacchini D ^{me}	A			
Pastrucciola	Carli Pierre Et	A	Ottavianini Octave	A	
Rezza	Cerati Jean Baptiste D ^{me}	A	Nisoli Antoine François de Jules	A	
	Cerati Pierre Jean Baptiste	A			
Rodazza	Tinelli Vincent D ^{me} Jean	A	Tietri Pierre Marie	A	
	Tinelli Lambert Jean	A			
Salice	Paoli J ^e D ^{me} Victor	A	Tietri Jean Félix	A	
	Tietri D ^{me} Antoine	A			
Albitreccia	Quastana Félix	A	Caruggi Dominique	A	
	Quastana Noël Jean	A			
Azilone-Ampaz	Peretti Jean François	A	Lieri D ^{me} Jacques	A	
	Carli François	A			
Campo	Santi Louis	A	Quilici Sébastien	A	
	Livrelli Antoine	A			
Cardoforgia	Sttori Paul	A	Lovichini Joseph	A	
Cagnocoli-Mantichi	Santoni Antoine	A	Francchi Joseph	A	
	Cianfarani Charles	A			
Cotichiarari	Leoni Joseph Antoine	A	Poggi Paul Mathieu	A	
	Antona Marc	A			
Forciolo	Veriganini Baptiste	A	Boggi Laurent	A	
Trasseto	Mariani Nona D ^{me}	A	Mariani Antoine D ^{me}	A	
	Antona Jean Baptiste	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Grosseto-Frugine	Morelli Léon Gustave	A	Grossetti Ante Ange Pascal	A	
Quarquale	Renucci Ante Lascas	A	Ritrosi Jean Baptiste	A	
Pietrosella	Ritrosi Jean Baptiste Santini Pierre Paul	A	Coluni Pierre	A	
	Mannoni Ascensius	A			
Fila Canale	Bartoli Pascal	A	Bozzi Jean Baptiste	A	
Quasquara	Colonna Jacques	A	Quilici Xavier	A	
	Loggi Angelin	A	Scaffarelli Ante	A	
St Marie Sicché	Ettori Innocent	A			
	Femmeroni Paul	A			
Serra di Ferro	Foata Pancrace	A	Buresi Paul	A	
	Foni Marc	A			
Urbalacone	Ettori Jean	A	Giacometti Antoine Marc	A	
	Mattei Jean	A			
Ligliara	Costa Francis	A	Fronzetta Jean	A	
Ambiegna	Aloisi Jean	A	Paoli Charles	A	
Serra	Colonna Baptiste	A	Colonna Baptiste	A	
	Lampinchi Paul	A			
Calcatoggio	Chiappini Jean	A	Giovannelli Joseph	A	
Canelle	Vitali Ante Marc	A	Vitali Charles	A	
	Fabiani Xavier	A			
Casaglione	Baddei Louis Raphaël	A	Morati Jean Xavier d'Ante	A	
	Pieri Jules	A			
Lopigna	Ante Muraccioli Jean	A	Lorenzi Damien	A	
St André d'orcino	Casile Antoine Ignace	A	Fabiani Jean Floris Xavier	A	
	Padovani Desiré	A			
Sari d'orcino	Fiamenghi Francis	A	Mattei Antoine	A	
	Corre Nonce	A			
Cultoli cortichiatu	Grimigni Jph Antoine	A	Corre Paris	A	
	Linguti Paul Ante	A			
Geri	Salasca Paul Jean	A	Letrelli Jean Joseph	A	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Sarrola Carupino	Bonardi Jean Simon	A	Casanova Xavier	A	
Faraco	Doberna Jousant Martin	A	Bonardi Jérôme	A	
Valle d'Vezzana	Mariani Barthélemy	A	Poggiale Napoléon	A	
Quagno	Poggiale Charles	A	Orazy Mathieu	A	
Orto	Cariglioli Lucien	A	Castellani Ange Félix	A	
Poggiolo	Cariglioli Jean Bernard	A	Desauti Jean Charles	A	
	Rutily Martin Juge	A	Ottari Martin	A	
Soccia	Tinelli Jean Noël	A	Susini François	A	
	Desauti Charles Ave	A	Carloti Joseph	A	
Arbori	Ottari Jean D ^{que} de J ^{re} André	A	Perini F ^{oi} Xavier	A	
	Demartini Ange Félix	A	Chiappini Jules	A	
	Lica François Xavier	A	Niraggioli Bonaventura	A	
Balogna	Campara Sébastien	A	Susini François	A	
	Colonna Antonin de Pim	A	Multedo Jean Luc	A	
Coggia	Mattei Nicolas	A	Carloti Simon	A	
	Cacciaguerra Antoni Marie	A	Leraldi Ave Joseph	A	
	Caccavelli Bonaventura	A	Pantalacci Simon Nél	A	
Letia	Rossi François Marie	A			
	Rossi Charles André	A			
Murzo	Tinelli Charles de Marie	A			
	Fieschi Paul	A			
Renno	Mattei D ^{que}	A			
	Padrona François	A			
Vico	Alexandre Pierre Emile	A			
	Caccavelli J ^{ous} Camille	A			
Ciamanacce	Carloti Jules	A			
	Renucci Charles	A			
	Leraldi Jean B ^{te}	A			
Ciorrano	Leraldi Paul Ave	A			
	Renucci Jean Félix	A			
Cozzano	Andreani Isidore	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS	
Giitera	Biaggi Simon J ^{rs}	A	Lafranchi J ^m B ^{te}	A		
	Santoni F ^{rs} Lucie	A				
	Santoni J ^{rs} Béatrice	A	Bartoli Charles	A		
Falcone	Santoni Jean Charles	A				
	Leccia François	A	Leonetti Joseph Antoine	A		
Sampolo	Cianforani François	A				
Tasso	Salinesi Jean D ^{re}	A	Famuchi Jean D ^{re}	A		
	Santoni Roch	A				
Zevaco	Andreucci F ^{rs} Marie	A	Coti François	A		
	Andreucci Mathieu	A				
Licavo	Abbatucci Jacques	A				
	Fiamma D ^{re}	A	Peretti Dominique	A		
	Olivieri Bonaventure	A				
	de Montera Hyacinthe	A				
	Jaggiarelli Jacques	A				
	Casalta Sébastien	A				
	Olivari Jacques	A				
	Zuccarelli Charles	A				
	Flach Emile	A				
	Lota Jean B ^{te}	A	Gaudolfi François	A		
	Emmanuelli Pierre	A	Santoni Eimothée	A		
Bastia	Canazzi Pierre	A	Frauteschetti Eugène	A		
	Campana Antoine	A	Lassatelli Jean	A		
	Constans Paul	A				
	Suzzarini Joseph	A				
	Cinti Dominique	A				
	Seatelli Etienne	A				
	Mariani Etienne	A				
	Leschi Charles	A				
	Biancardini Pierre	A				
	Musso Alexandre	A				

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Turiani	de Casalta Philippe	A	Simoni Nonce	A	
	Rinaldi D ^{que}	A			
Belgodere	Vincentelli Claude	A	Simonpietri Philippe	A	
	Marchesi Ch ^{ls} Jérôme	A			
Costa	Costa Pierre Antoine	A	Dottori Antoine Jean	A	
Novelle	Bridault Louis	A	Colonna Laurent	A	
Occhiatana	Lanzalari J ^{rs} Ave	A	Biasini Fernand	A	
	Canioni Cyprien	A			
Galasca	de Montrossi G ^t	A	Vecchioni Jean	A	
Velle di Paraso	Laurenti J ^{ph} Marie	A	Albertini Jean Lasquin	A	
	Dottori autre François	A			
Brignugia	Mariani François	A	Comasi Joseph	A	
Borgo	Lari Baptiste	A	Guerrini Paul	A	
	Linelli Joseph	A			
Lucciana	Marchini Mathieu	A	Ciavaldini Michel	A	
	Mucci Charles	A			
Figuale	Girolami Ange Pierre	A	Maracchini Jean	A	
Brando	Romani Octave	A	Lisco François	A	
	Calisti Jean Martin	A			
Petracorbana	Dominici Théodore	A	Lazarini Félix	A	
	Damiani D ^{que}	A			
Disco	Tilippi D ^{que}	A	Battistini André	A	
	Giuseppi J ^r B ^{te}	A			
	Marini François	A			
Calenzana	Guerrini Ignace	A	Simibaldi D ^{que} Marie	A	
	Battisti Antoine	A			
	Lodovici Jean Marie	A			
	Guidoni D ^{que}	A			
Cassano	Capifali Michel	A	Graziani D ^{que} F ^z	A	
	Biasini Jean	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Galeria Lungghignano Manzo	Luciani Et Mathieu	A	Acquariva Stanislas	A	
	Cesari Jérôme	A			
	Marchetti François	A			
Moncale	Acquariva Achille	A	Bicchieray Jean Pierre	A	
	Massoni Roch Xavier	A			
	Napoléoni Martin	A			
Montemaggiore	Grisoli ours Marie	A	Dary Ladorau	A	
	Retali Raynier	A			
	Liberati Edouard	A			
Filvia	Maulbrin Jean Noël	A	Timibaldi Etienne	A	
	Crudeli Joseph	A			
	Santoni Jean Noël	A			
Oalvi	Malaspina Antoine	A	Marchetti Mathieu	A	
	Maggi Casimir Joseph	A			
	Tornelli Jacques André	A			
Lunio	Dary Jean Paul	A	Mariotti Et	A	
	Remicoli Philippe	A			
	Giudicelli L. Martin	A			
Campile	de Bernardi Ch. Félix	A	Mariotti Jean	A	
	Lagani J. Philippe	A			
	Bonarita Ange Mathieu	A			
Croccichia	Ceccaldi André	A	Sarelli Jean An	A	
	Matter Charles Antoine	A			
	Giudicelli Jean	A			
Olmo	Tasqualini Charles	A	Graziani Ferdinand	A	
	Clementi Joseph	A			
	Acquatella J. Dque	A			
Pente Acquatale	Agostini An Joseph	A	Michelangeli Ours Paul	A	
	Raffaelli Jean Thomas	A			
	Graziani Antoine	A			
Bignorno	Dionisi Jean An	A	Matter Ange Et	A	
Campitello			Falcucci Joseph	A	
			Bernardi Michel	A	
			Gattacecca Joseph	A	
			Sarelli J. An	A	
			Graziani Innocent	A	
			Graziani Ours J. An	A	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Canavaggia	Raffalli Guillaume	A	Nicolai Lucien	A	
	Tecchiale Ange Marie	A			
Lento	Palermi Crucien	A	Mastracci François	A	
	Mazzoni Michel	A			
Scolca	Franchi Georges	A	Matteri Alexis	A	
Tolpajola	Alessandrini D ^{ne} Math.	A	Gualtieri Pierre Andri	A	
	Bonetti Jérôme	A			
Cervione	Linelli Jean Noël	A	Sardi Nicolas	A	
	Cesarini jph & Bernard	A			
	De Bernardi j ⁿ Ane	A			
St. André-Cotone	Pescetti Jean Louis	A	Prosperi Victor	A	
	Ferrali Charls D ^{ne}	A			
San Giuliano	Ottomani Jean j ^g	A	Ferrali Lière Félix	A	
Valle d'Campoliro	Lantini Louis	A	Angiani Paul Simon	A	
Corbara	Angeletti Jean Thomas	A	Amadei Jean	A	
	Olivi Martini	A			
St. Rousse	Savelli Charls Marie	A	Matteri Joseph	A	
	Savelli Jacques	A			
	Molinari Jacques	A			
Monticello	Emmanueli Andri	A	Mariani f ^{cs} Louis	A	
	Gaddi Ane Alfred	A			
Pigna	Franceschini j ⁿ B ^{te}	A	Orsoni Jean D ^{ne}	A	
St. Antonino	Marcelli Camille	A	Carloti Mathieu	A	
St. Ruffarata Belagna	Salvini Jean Ambroise	A	Bellerini Antoine	A	
	Martelli François	A			
Lama	Clementi Charls f ^{cs}	A	Massiani Don Paul	A	
	Costa Paul f ^{cs}	A			
Pietralba	Gaspari j ^g Marie	A	Custofari D ^{ne}	A	
	Astolfi Ciccolo	A			
Urtaca	Bonarita Ane Joseph	A	Giacomoni Luc Jean	A	
	Bonarita Lasquin	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Barretali	Mattei Joseph	A	Giuliani Paulin	A	
	Battisti Pierre	A			
Cagnano	Agostini Ave Joseph	A	Antonorsi Ange	A	
	Franceschi Ave Jean	A			
	Antonini Michel	A			
Luri	Antonelli Dominique	A	Massari Ange Julien	A	
	Franceschi Jean	A			
Muria	Marchini Antoine	A	Giuseppi Bt	A	
	Raffaelli Jean Noël	A			
Pino	Giudicelli Pierre	A	Antoni Michel	A	
	Orsatelli Joseph	A			
	Flori Marcel	A			
Murato	Tarinole Sampiero	A	Murati Thomas	A	
Pieve	Galazzini Joseph	A	Simonpieri Lazare	A	
Rapale	Lerfetti Joseph	A	Medina Dque	A	
Rutali	Legroni Pierre	A	Alfonsi Ignace	A	
	Bazziconi Jph Marie	A	Massoni Antoine	A	
Algagola	Luiggi Laurent	A			
	Allegriini Jph César	A	Castellani Augustin	A	
Aregno	Negretti Jean	A	Antonini Dque fcoi	A	
Erpessa	Maestracci Pierre Paul	A			
	Cornaciuta Jph Marie	A	Giudicelli Joseph	A	
Catteri	Salvatori Jph fcoi	A			
	Renucci Jourdan	A	Dompily Charles fcoi	A	
Feliceto	Giovannetti Joseph	A	Luzzoni Jean Mathieu	A	
Lavatoggio	Tetrucci Dque Ave	A			
	Gimaldi Joseph Marie	A	Maestracci Pascal	A	
Muro	Marinetti Vincent Dque	A	Mariotti Martin	A	
Messa	Massari Louis	A			
	Ambrosini fcoi	A	Colombani Thomas	A	
Speluncato	Campi Ave	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Canari	Cardini Simon Pierre	A	Scaglia Eimathe	A	
	Lautelli Antoine	A			
Nonza	Angeli Jean	A	Martino	A	
	Canale Roger	A			
Ogliastro	Latrizz Pierre Paul	A	Lasquini D ^{me}	A	
Olcari	Giorgetti Louis	A	Giorgetti François	A	
	Andréani Ange César	A			
Olmetta s. Capocaso	Vicchioli Thomas	A	Masini Paul François	A	
	Romanacci J ^e Laurent	A			
Olmetta	Mattei Jean Ange	A	Basso Antoine	A	
	Maestracci Léon	A			
Olmetta s. Tuda	Casale Charles	A	Suzzoni André	A	
Toggio Toletta	Gardi Marc	A	Blument J ^e D ^{me}	A	
	Vallecalle Louis	A			
Vallecalle	Graziani Philippe	A	Orsoni Dominique	A	
Mausoleo	Antonetti Pierre Felix	A	Giudicelli J ^e François	A	
	Tratacci An ^e Joseph	A			
Olmicapella	Toletti Jean Thomas	A	Colombani D ^{me} Marie	A	
	Colombani Mathieu	A			
Piozzola	Colombani An ^e Mathieu	A	Carboni An ^e J ^e François	A	
Vallica	Antonietti J ^e Nicolas	A	Luigi Ange Michel	A	
	Dieretti Martin	A			
Pero - Casochie	Ghilini J ^e François	A	Decorsi Félicien	A	
	Felici Bmy D ^{me}	A			
Pozzo Maggana	Angelini D ^{me} Henri	A	Santolini Charles Jean	A	
	Bernardini Paul Pierre	A			
Taglio Isolaccio	Renosi J ^e Marie	A	Sicurani Régine	A	
Salasani	Marchi Pierre Philippe	A	Innocenzi J ^e Eléazar	A	
	Semidei Nicolas	A			
Velone Orneto	Lancrazi Joseph	A	Giabbiconi Denis	A	
Casabianca	Casabianca Paul J ^e Etienne	A	Luigi Clément	A	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Casalta	Chiappini J ^{on} Xavier	A	Guidoni Eugène	A	
Croce	Marcelli Damien	A	Andréani Benoit	A	
	Nicolini Christophe	A			
Ficaja	Natali Pim Marie		Pierracini Ange	A.	
Giocatojo	Lancrazi Albert	A	Trediani Ange	A	
Piano	Domestici D ^{que}	A	Giafferri Charles Louis	R.	Remplacé par Agostini Pierre Philippe après élection
Poggio Marinaccio	Campana Mathieu	A	Zanelli Jean-Baptiste	A	
Solveroso	Casanova Joseph Fabrice	A	Mattei François	A	
Gorta	Catoni Georges	A	Ferrari Jean B ^{te}	A	
	Caddei Dominique	A			
Pruno	Donsimoni Louis André	A	Frati Ange	A	
	Poli J ^{on} Martin	A			
Querutello	Pieri Henri	A	Poletti Félix	A	
Sau Samiano	Ferrenti François	A	Mariani Joseph	A	
Saujavino S'ampognani	Casanova Paul Marie	A	Santoni Roch	A	
Scata	Aliberti J ^{on} Ane	A	Treani J ^{on}	A	
Silvareccio	Paoli Henri Napoleon	A	Moracchini Chadée	A	
	Vincetti Rigobert	A			
Centuri	Lalmieri Joseph	A	Dominicithbain Ange B ^{te}	A.	
	Cipriani Alexandre	A			
Ersa	Mattei François	A	Bonifacio D ^{que}	A	
	Stemma Grégoire	A			
Morsiglia	Lorenzi Victor	A	Stella Joseph	A	
	Fantauzzi Hyacinthe	A			
Rogliano	Antoni Dominique	A	Lucchetti François	A	
	Vitali Antoine	A			
Tomino	Filippi Joseph	A	Orlandi Joseph	A	
	Filippi Jean B ^{te}	A			
Barbaggio	Legri Simon Pierre	A	Biaggini Marcel	A	
	Cesari Ange Antoine	A			
Parinole	Gentile J ^{on} B ^{te}	A	Oliveto Pierre	A	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Fatrimonio	Lalazzi J ^{us} Laurent	A	Giacinti Joseph	A	
	Gioranetti Thomas	A			
S ^t . Florent	Chiarelli J ^{us} J ^{us}	A	Mariani Ambroise	A	
	Lalazzo Bonaventura	A			
San Martino di Lota	Graziani Martin	A	Retali Auguste	A	
	Leraldi Constant	A			
St ^a Maria di Lota	Laravisiini Antoine	A	Ricoveri Paul	A	
	Ricoveri Virgile	A			
Ville di Pietrabbate	Pierreschi Francis	A	Braccini Pierre Fernand	A	
	Oberti Mathieu	A			
San Giovanni	Frauchi Ch ^{ls} Et.	A	Gasperini Aug ^e Felix	A	
	Federici Louis	A			
San Nicola	Lasquini Paul	A	Angeli Charles J ^{us}	A	
	Silvagnoli Charles Paul	A			
St ^a Lucia di Moniani	Franconi Michel	A	Cinniguani Jules J ^{us}	A	
St ^a Maria Foggio	de Petriconi Philippe	A	Camburini Fortune	A	
St ^a Riparata di Moniani	Angeli Guisardo	A	Silvagnoli Joseph	A	
San Jacinto di Tenda	Chiarelli Aug ^e Joseph	A	Granini Jean Noël	A	
St ^a Pietro di Tenda	Ghilini Jacques	A	Campretti Aug ^e Et.	A	
	Chiaromonte Valentin	A			
Sorio	Marietti Paul D ^{us}	A	Polletti Antoine J ^{us}	A	
	Salducci Aug ^e F ^{us}	A			
Castellane di Casinca	Polidori Louis	A	Vaugioni Jules Mathieu	A	
#	Gabrielli Joseph	A			
Pento di Casinca	Fregosi Antoine	A	Giamarchi Don Marc	A	
	Ciccoli Jacques Et.	A			
Porri	Vittori Aug ^e Paul	A	Albertosi Jean	A	
	Albertosi Dominique	A			
Sorbo Ocognano	Emmanuelli Alexandre	A	Commasi Pierre	A	
	Semidei Bernard	A	Georges		
H. Corato di Casinca	Garini Hyacinthe Jean Pierre	A	Garini Antoine	A	
	Senior				
	Garini Hyacinthe Jean Pierre	A			
	Junior				

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Venzolasca	Moracchini Pierre Paul	A	Brusi Jean Michel	A	
	Cipriani Louis	A			
	Lasquinelli Louis	A			
Vexorato	Olivese Dominique	A	Andrieau J. Bte	A	
	Angeli Philippe	A			
Albertacce	Albertini Simon Pascal	A	alfouni Jean	A	
	Iusini Eoussaint	A			
	Luciani Mme Marie	A		A	
Calacuccia	Laccioni Marc Marie	A	Laccioni Ange		
	Santini Jean Doris	A			
Casamaccioli	Sabiani Jean César	A	Padovani Lion	A	
	Santucci Camille	A			
Corscia	Albertini Antoine Jm	A	Albertini Francis	A	
	Simeoni Ours Jean	A			
Lozzy	Acquaviva Jean Baptiste	A	Flori Joseph	A	
	Maestrali Dore	A			
Asco	Franceschetti Renaud	A	Guidoni Paul	A	
	Grimaldi d'Isdra Joseph	A			
Castifao	Vincentelli Martin	A	Massiani Noël	A	
	Froiani Antoine Laurent	A			
Moltifao	Colonna Pascal		Deodati Jean	A	
	Grimaldi Antoine				
	Abbaticci Charles	A			
	Simion de Brodizug Napoléon	A			
	Albertini Francis	A	Sabiani Dominique	A	
Corte	Cristiani Antoine	A	Ordioni Joseph Marie	A	
	Santiaggi Pascal	A			
	Casanova Fournaint	A			
	Fabrequettes Auguste				
	Luciani Xavier	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Ghisomaccia	Romani Joseph	A	Braccioni Sammeur	A	
	Andreani J ^m Antoine	A			
Ghisoni	Santoni Simon Brund	A	Micaelli Ours Félix	A	
	Pieri Jean Dominique	A			
	Pieri Paul Louis	A			
Lugo di Nazza	Bariani Georges	A	Ottomani Antoine Brund	A	
	Paulini Joseph Baptiste	A			
Goggio di Nazza	Favera Antoine	A	Poli Louis César	A	
	Manfredi Noël	A			
Aleria	Simoni Roch Marie	A	Parli Paul Marie	A	
	Fraticelli Don Félix	A			
Ampriani	Giammartini François	A	Renucci Antoine	A	
Matra	Franceschi Pierre	A	Franceschi Charles	A	
Mozita	Casanova Jacques Pierre	A	Stefani Dominique	A	
	Marchi Charles Vincent	A			
Pianello	Parli J ^m André	A	Mancuti J ^m Paul	A	
	Polletti Paul Louis	A			
Tallone	Bernamonti Denis Antoine	A	Orsini Joseph	A	
	Raffini J ^m Auguste	A			
Falana	Antonbraudi Bonaventura	A	Marchetti Antoine	A	
	Renucci J ^m Marie	A			
Inani	Lepidi Jacques	A	Scoccia Joseph	A	
	Ghilardi Martin	A			
Bisinch	Casanova Don Pierre	A	Giampietri Ignace	A	
	Bertoncini Eugène	A			
Castello di Rotundo	Tolidoni Jean Baptiste	A	Casanova Joseph Marie	A	
	Antonelli Charles Hyacinthe	R			
Castineta	Ambrosi Don Pierre	A	Ambrosi Pierre François	A	
Garignano	Delfini Ange	A	Mattei Marcel	A	
	Delfini Nora	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans cette colonne si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Morosaglia	Angeli Joseph	A	Comellini Don Pierre	A	
Saliceto	Colombani Pierre F ^m Marie	A	Tomasi Ignace Martin	A	
Falle di Rosina	Saliceti Marc Louis	A	Ciavaldini Hyacinthe	A	
Castiglione	Giovannoni Jossaint dir Ange Grisante	A	Cristini Vincent	A	
Castella	Casoni Marcel	A	Faddei Antoine	A	
Omessa	Ballaricini Jean F ^m	A	Bellini Hilaire	A	
Piediligriggio	Tomasi Antoine	A	Ferrari Philippe	A	
Popolasca	Ferrari Antoine	A	Aliberti Jean Mathieu	A	
Prato	Colonna Pierre André	A	Colombani Jean Baptiste	A	
Soreria	Costa Antoine	A	Mariani Félisme	A	
Altiani	Colombani Ange Félix	A	Fristani Jules Mathieu	A	
Erbafole	Simoni Nona	A	Andrei Xavier	A	
Focicchia	Quilici Paul Antoine	A	Graziani Jules Antoine	A	
Giuncaggio	Luccioni Antoine F ^m	A	Guerini Jean F ^m	A	
Gancheraccia	Casanova Philippe Marie	A	Donsimoni Auguste	A	
Piedicorteigrosso	Santini Jules Ange	A	Daniani Pasquie	A	
Pietrasarena	Tabri Clément	A	Sialelli Hyacinthe de Joseph Marie	A	
Buristico	Alessandri Pierre F ^m	A	Rossi Michel	A	
Campana	Angelini Ange F ^m	A	Campana Antoine de Jean Marie	A	
Carcheto	Giorgi Louis	A	Ventura Joseph	A	
Carpineto	Donsimoni Gustave	A	Aliti Fratiello	A	
	Casanova Marcel	A			
	Arrighi Antoine Martin	A			
	Casanova Joseph Antoine	A			
	Moracchini Stienne	A			
	Casanova Napoléon	A			
	Franceschini Joseph	A			
	Campana Michel	A			
	Albertini Paul Jean	A			
	Diamanti F ^m André	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Monacia	Paoli Jean Thomas	A	Casimiri Pierre D ^{me}	A	
Mocario	Battesti Antoine	A	Marcelli Félix Henri	A	
	Medori Don Pierre	A			
Parata	Leoni Laurent	A	Lesni Jean Joseph	A	
Piazzole	Ristori Paul Sébastien	A	Colonna Paul	A	
Picodiroce	Filippi Joseph	A	Filippi Rodi F ^{oi}	A	
	Colombani Charles	A			
Piedifantino	Albertini Pierre Jean	A	Albertini Jean Sylvestre	A	
Died'orezza	Benedetti Pierre Paul	A	Cruciani Jean F ^{oi}	A	
Rapaggio	Chab Joseph	A	Pieri Louis	A	
	Guidicelli Charles Joseph	A			
Stazzona	Angelini Paul Ange	A	Biaggini Jules F ^{oi}	A	
Valle d'orezza	Giovannetti Bruno	A	Giovannetti Paul Bernardin	A	
Verdese	Hersche	A	Donsimoni Ange Félix	A	
	Giametti Jean Paul	R.			
Campi	Felici Gaspard	A	Poli Jossaint Mathieu	A	
Canale di Verde	Casabianca Jean Melange	A	Gelormini Joss ^t -Melange	A	
	Santini Barthélemy	A			
Chiara	Dasqualini Louis Napoléon	A	Laschajoli Joseph	A	
	Castellani Georges Antoine	A			
Linguzzetta	Reginensi Pierre	A	Ginervi Joseph	A	
	Durastanti Pasquin	A			
Tietra di Verde	Calendini Philippe	A	Chiappini Louis Gabriel	A	
	Pitti-Ferrandi Antoni Félix	A			
Tox	Calendini Charles Marie	A	Durigi Vincent Philippe		
	Filippi César Augustin	A			
	Chiari Joseph Baptiste	A			
Solaccio di Timorbo	Vittori ours Joseph	A	Dominici Porphyre	A	
	Rossini François	A			
Pumelli di Timorbo	Martinetti Jean Joseph	A	Angeli Jean		
	Olivieri Alexandre	A			
Serra di Timorbo	Gianelli D ^{me} F ^{oi}	A	Carloti Antoine Paul	A.	
	Guidicelli Paul	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Solaro	Paoli D ^{re} Jean	A	Guidicelli Paul Antoine	A	
	Tomasini Napoléon	A			
Ventiseri	Locai J ⁿ Bte	A	Guidicelli Paulin	A	
	Guidicelli Jean	A			
Aiti	Ambrosi Charles Fco	A	Agostini Paul D ^{re}	A	
Cambria	Immanelli Deluis Fco	A	Luciani Antoine Marie	A	
Carticasi	Ferramorsi Antoine & Michel	A	Bonavita Jovanis Mathieu	A	
Erebe	Rinaldi Simon Jean	A	Leschi Jean Bernard de Maurice	A	
Lano	Giannettini Ours Jean	A	Giannettini Michel	A	
Rusio	Moretti Ange Marie	A	Rocchi Charles Joseph	A	
San Lorenzo	Leschi Mareri	A	Pasqualini Jean	A	
	Moracchini Antoine Martin	A			
Alando	Parigi Don François	A	Barsotti Pierre	A	
Aligi	Marcantoni Augustin	A	Orsini Don Jacques		
Bonstamico	Faddei Philippe Marie	A	Defranchi Charles	A	
Castellana di Mercurio	Guidicelli Léon	A	Guidicelli Jovanis Mathieu	A	
Fara dello	Orsatelli Vincent	A	Orsatelli Pierre Jean	A	
Mazzola	Mazzola Don Louis	A	Marchionni Ignace		
St. André de Bozzio	Trosperi Barthélemy	A	Tioli Jean Fco	A	
	Orsini Pierre Paul	A			
Ste Lucie de Mercurio	Vincanti Thomas	A	Paulacci Blaise	A	
	Zuccardi Jean Marie	A			
Sermano	Falconetti Nicolas	A	Mariani Jean Paul	A	
Tralonca	Simonetti Charles Joseph	A	Moretti Ange Marie	A	
Telce	Raffalli Jean	A	Mugliori Paul	A	
Norale	Regincosi Vaillant	A	Maraselli Don Philippe	A	
Ortale	Lanfranchi Pierre Joseph	A	Fusina Victor	A	
Perelli	Carloti Jean Marcel	A	Bartoli Antoine Marie	A	
	Filippini Ange Philippe	A			
Piazzali	Immanelli Jules Octavien Don Philippe	A	Angeli Charles Antoine	A	
Pietricaggio	Poli Louis Pierre	A	Colombani Horace	A	

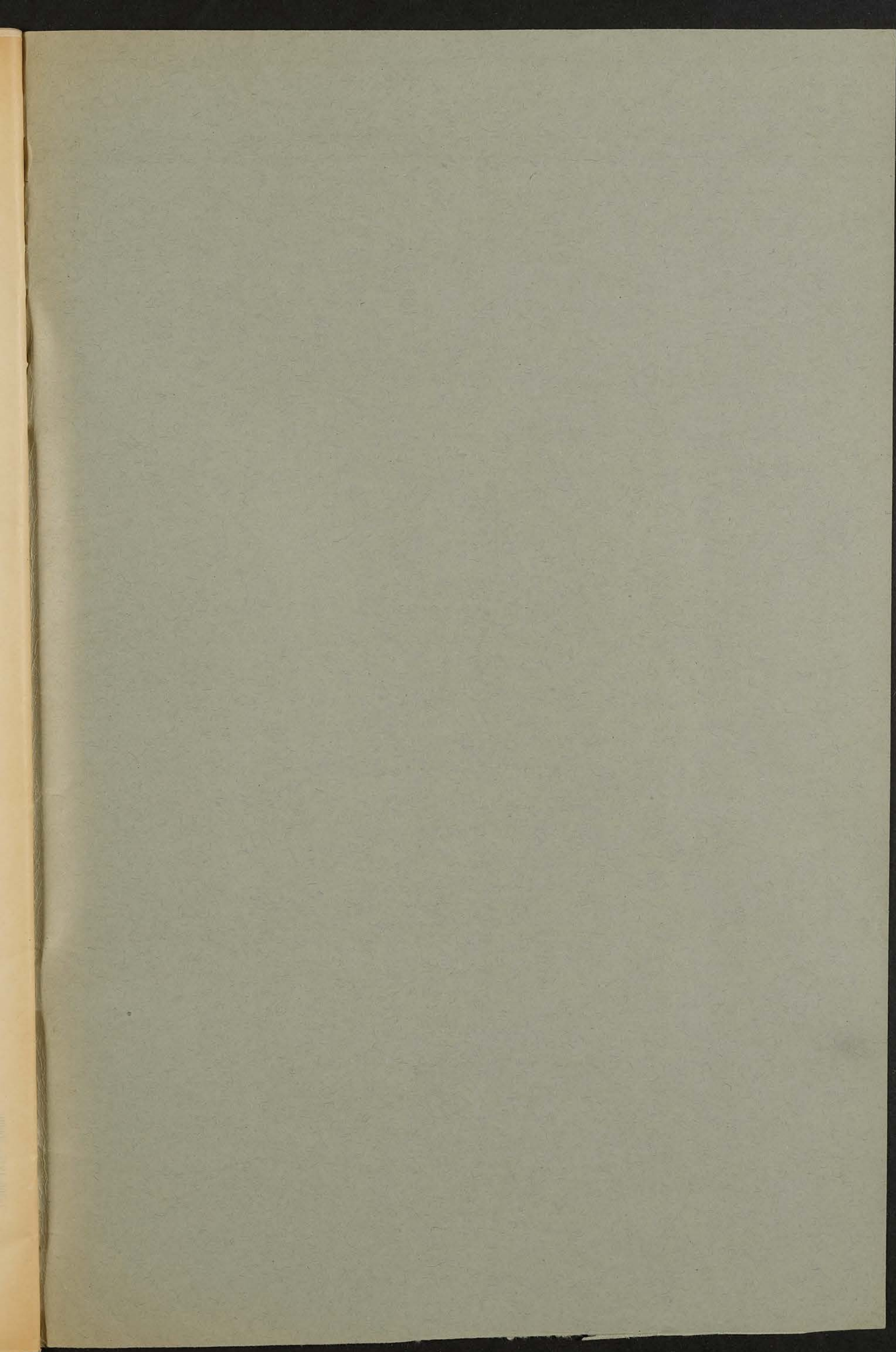
NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Piobetta	Alitti Laurent dit Lorenzini	A	Alfonsi Jean Thomas	A	
Tarrano	Castellani Pierre Marie	A	Saccardi Alexis	A	
Valle d'Alesani	Fosi Philippe	A	Anziani Jean Etienne		
	Mattei Ours Pierre	A			
Casanova	Perfettini Vincent	A	Giorgetti Fosi Marie	A	
Muracciolo	Luisi Jean	A	Muraccioli Hyacinthe	A	
Gogoglio di Venaco	Carloti Régis	A	Carloti Fosi Marie	A	
	Guglielmi Dominique	A			
Riventosa	Casanova Jean Baptiste	A	Alberti Pascal	A	
⁽¹⁾ Venaco Gogoglio di Venaco	Chiarelli Pierre Louis	A	Mariani Antoine	A	
Venaco	Battisti François	A	Mariani Dominique	A	
	Fabiani Paul F ^{rs}	A			
	Tergola Jean	A			
Vivario	Pagani Jossaint	A	Costa Joseph	A	
	Pioli Baptiste	A			
Aghione	Arrighi Ours Paul	A	Muraccioli Mathieu	A	
Antisanti	Franchi François	A	Giacobetti Léopold	A	
	Fratani Simon Pierre	A			
Caserecchie	Simoni Ours Lion	A	Muracciolo Valentin	A	
Moceta	Giudicelli Charles	A	Castellani Giocondo	A	
Pietroso	Pieri Jean Etienne	A	Regineusi Jean Philippe	A	
	Pieri Jacques Joseph	A			
Rospigliani	Raffiani Jean Bapt ^{te}	A	Guerrini Jean Jacques	A	
Vezzani	Grasietti Gustave	A	Griscelli Jean André	A	
	Chabrey Baptiste	A			
Bonifacio	Bordigoni Antoine	A	Pitaluga Barthélemy	A	
	Faby Antoine	A			
	Fenacci Joseph	A			
	Pietri Angelini	A			
	Fassisto Hyacinthe	A			
	Fassisto Marc Antoine	A			
			Roca Jean Baptiste	A	

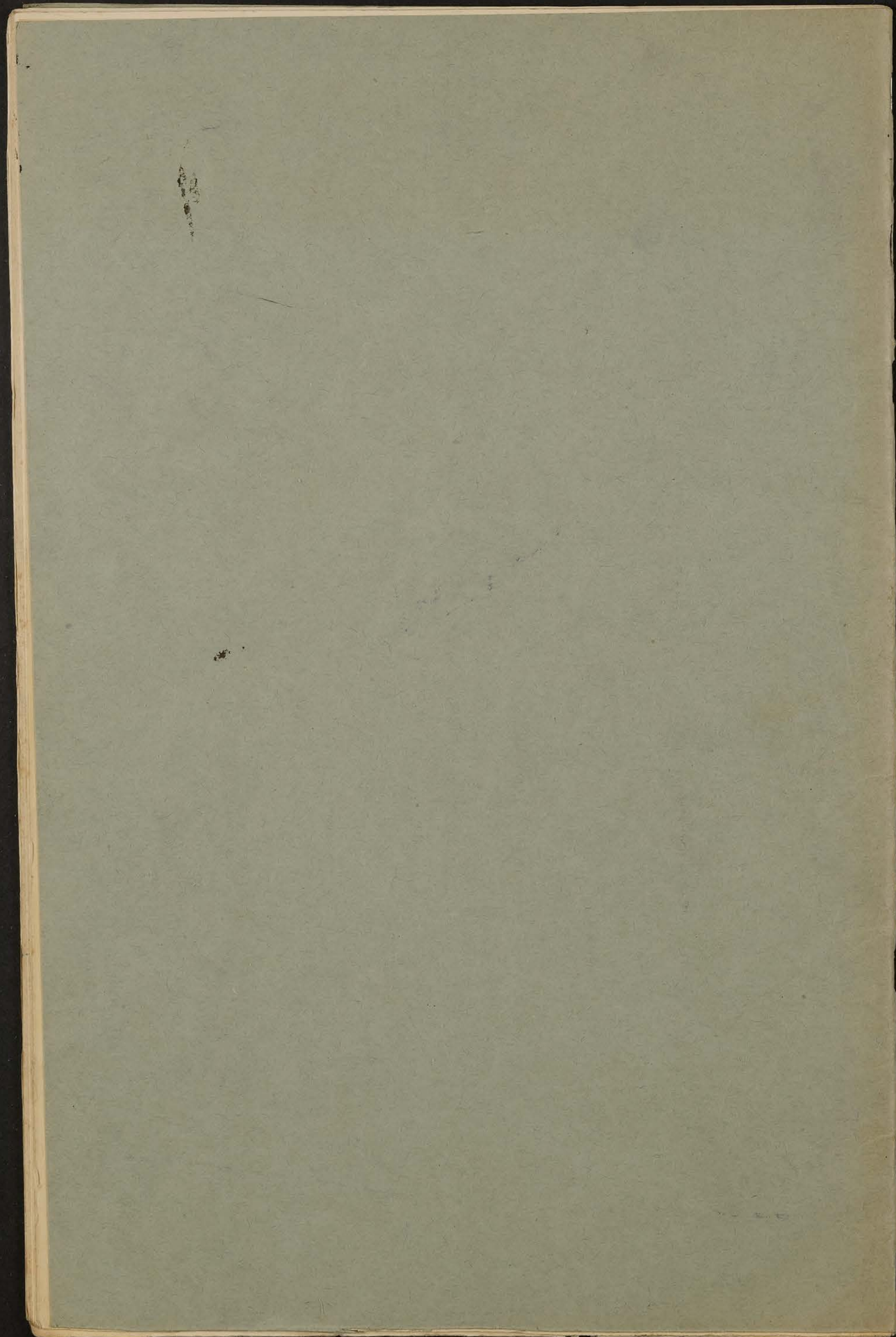
NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Carbini	Cucchi Jean	A	Marcellini Jacques	A	
	Nicolai Brarite	A			
Figari	Tompa Marc Marie	A	Giuseppi Don Jacques	A	
	Simoni Don Jacques	A			
	Luciani Jérôme	A			
	D ^e de Peretti Léonard	A			
	Romei Marc Amélie	A			
Levie	Lucchinacci Jean Démi D ^e Rigo	A	de Peretti Alphonse Jean	A	
	de Peretti Jean Bapt ^e Jean Antoine Véronique	A	Meloni Antoine	A	
	Bartoli Antoine Sylvestre	A			
	Sereni Jousant	A			
Sanguarino & Carbini	Nicoli Xavier de Paul	R	Guilibini Joachim	A	
	Guilibini Don André	A			
	Erbalunga Alphonse	A			
Lonza	Guidicelli Vincent	A	Guidicelli F ^e Dominique	A	
	Giovannangeli André	A			
Arbellara	Cartucci Paul Antoine	A	Bacbelli Jules	A	
	Vesperini Mathieu Alphonse	A			
Foggiano	Paoli Mathieu	A	Paganelli Pierre	A	
	Bernardini Ignace	A			
Ohuetto	Bttoni Jean Bapt ^e	A	Exiga Laurent	A	
	Casanova François	A			
	Bttoni Paul	A			
Gropiano	Leandri Antoine Philippe	A	Guidicelli Don Jacques	A	
	Malpatti Léopold	A			
	Mondoloni Noël	A			
S ^{te} Maria Figaniella	Rocca Bernardini	A	Poli Lucien	A	
Viggianello	Lafranchi Jean	A	Santarelli Jérôme	A	
	Bruschini Jean Bapt ^e	A			
Argenta Morico	Poli Dominique	A	Nicolai Paul	A	
	Caitucoli Célestine	A			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Casalabriva	Ogliastoni Mathieu	A	Vincetelli Pierre	A	
	Buttori Jean D ^{me}	A			
Moca Croce	Cesari Antoine	A	Rossa Croce Antoine	A	
	Zafanelli Paul André	A			
Olivese	Pietri Nicolas	A	Poli Antoine F ^{mi}	A	
	Massimi Paul	A			
	Poggi François	A			
Petretto Bichisano	Colonna d'Istria Vincent	A	Vellutini François	A	
	Fieschi Jacques	A			
Sollacaro	Casalta Jean	A	Colonna d'Istria Guillaume	A	
	Nicolai Michel	A			
	Trofizi Jean Baptiste	A			
Conca	Leccia Jacques Pierre ^{per} Jean	A	Leccia Ange Antoine	A	
Lecci	Bartoli André	A	Bartoli François		
	de Rocaserra Charles	A			
	Fiorini Pierre	A			
	Colonna Jean Paulin	A			
Gortovecchio	Castelli André	A	Zafani Jean Baptiste	A	
	Cisbrini Charles André	A	Buttori François	A	
	Pietri Gratien	A			
	Giovangigli Vincent	A			
	Castelli Jacques d'André	A			
	Giraschi Pierre	A			
	Poli Dominique	A			
Jani di Portovecchio	Medori Edouard	A	Andreani Jules	A	
Altagene	Biancarelli Don Joseph Amédée	A	Langani Octavien Bravin	A	
	Serra Eugène	A			
Cargiaca	Rocaserra Michel	A	Briccheray Jean	A	
Loreto di Zallano	Lovich Sébastien	A	Arrii Jean Baptiste	A	
mela	Chiaverini Antoine Pasquin	A	Peroni Jean Augustin	A	
Orniccia	Giovannangeli Pierre	A	Cesari Antoine		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Poggio di Gallano	Zuccherini Louis	A	Mallaroni Joseph	A	
S. Andrea di Gallano	Peroni Jacques Anté	A	Ortoli Jacques	A	
S. Lucia di Gallano	Giovannangeli Ange F ^m	A	Mondoloni Jean Antoine	A	
	Mondoloni Jean Antoine	A	Giuliani Jean Baptiste	A	
	Ortoli Jean Baptiste	A			
Loza	Chiaroni Joseph	A	Ceccaldi Pierre	A	
Belvedere Campione	Secoudi Jean Philippe	A			
	Sinuspicti Laurent	A	Mondoloni Jean Baptiste	A	
Bilia	Andreani Antoine Jean	A	Constantini Jean Marie	A	
Foce	Nicolai Paul D ^r	A	Nicolai Nicolas	A	
	Nicolai F ^m Marie	A			
Giuncheto	Lucchini Pierre Paul	A	Nicolai Charles	A	
Granace	Leandri Antoine Pasqu	A	Leandri Jean Laurent	A	
Grossa	Costaccioni Jean Bapt ^e	A			
	Sampieri Antoine Joseph	A	Alfonsi Antoine Jean	A	
	Forinacci Jean	A			
	Zafanelle Pierre	A			
	Michelangeli Martin	A			
	Bicchi Don Paul	A	Andreotti Simon	A	
Sartene	Mondoloni Simon	A	Lovicini Jean Mathieu	A	
	Cantera Pierre	A			
	Giacomini Jérôme	A			
	Polidori Jean Alfred	A			
	Peraldi Martin	A			
Tivolaggio	Mozziconacci Charles	A	Mozziconacci Antoine Roch	A	
	Benedetti Felix	A			
Iulbene	Baccocchi Jean Paul	A	Benedetti Antoine Joseph	A	
	Lucchini Joseph Marie	A			
Monaccia	Natali Gine F ^m	A			
	Piazza Thomas	A	Lovicini Jean Joseph	A	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Pianottili	Filippi Don Thomas	A	Bartoli Félix	A	
Calci Novati	Susini Marc	A			
Quenza	Filippi Aldo	A	Colonna Gian Gian	A	
	Codani Jean Jacques	A			
Serra di Scopamène	Roccasera Jean Baptiste	A	Landolfi Jean Paul	A	
	Comiti Jean Paul	A			
Sorbollano	Pietri Jean Noël	A	Mariani Paul Louis	A	
	Terracci Paul de feu Jean	A			
Lotta	Martinelli Jacques Antoine	A	Culicoli François de Don Jacques	A	
	Fabbi Joseph Marie	A			
	Serra Marc Mari	A			
Zerubia	feu Jean André Roccaserra Jean	A	Guidicelli Donat	A	





LISTE des PARLEMENTAIRES
CONSEILLERS GÉNÉRAUX et CONSEILLERS d'ARRONDISSEMENT
du DÉPARTEMENT de la C O R S E.

M.M. <u>SENATEURS</u> { Emile SARI. Paul LEDERLIN Joseph, GIORDAN.	M.M. <u>DEPUTES</u> { C. CAMPINCHI. A. LANDRY. F. PIETRI. G. de ROCCASERRA.	
--	---	--

CANTONS	Conseillers Généraux	Conseillers d'Arrondissement.
ARRONDISSEMENT d' A J A C C I O.		

	M.M.	M.M.
AJACCIO	DEL PELLEGRINO François	BONELLI Charles
BASTELICA	SETA Jean, Augustin	CASANOVA Ange
BOCOGNANO	MURACCIOLI Pierre	CALZARONI Lolo
EVISA	VERINI Pascal	ANTONINI Paul
PIANA	CECCALDI Joseph, .	ALESSANDRI Dominique
SALICE	PINELLI Xavier	PATACCHINI A. François
Ste MARIE SIGHE.	Dr DA PASSANO	CASABIANCA César
SARI d'ORCINO	FAGGIANELLI Eugène	LECA Ignace
SARROLA CARCOPINO.	CUTTOLI François	SANDAMANI Toussaint
SOCCIA	ANTONINI François	VENTURINI Jean, Bte
VICO	CHIAPPINI Philippe	LECA Dque François
ZICAVO	PERETTI Dominique	SANTONI Séverin

ARRONDISSEMENT de B A S T I A.

	M.M.	M.M.
BASTIA (T.N.)	QUILICI Pompée	RODARO Vincent
BASTIA (T/V.)	SARI Emile	MASCARINI Antoine
BORGO	MORDICCONI Nicolas	ARRIGHI Paul
BRANDO.	de MORO CIAFFERI Jean	SANTONI Barthélémy
CAMPILE	GAVINI Jacques	SALVETTI Louis
CAMPITEILO	FRANCHI Georges	NARELLI François
CERVIONE.	CASALTA Charles, Martin	NICOLAI Jean
LAMA.	GIUSEPPI François	OMI Dominique
IURI.	ALTIERI Joseph	LEANDRI, Sauveur
MURATO.	MURATI Jean, Charles	MARCELLI André
MONZA.	MARCANTETTI Joseph	MASINI Basile
OLETTA.	AGOSTINI Joseph	PERETTI Paul, André
PERO CASAVECCHIE.	DE CORSI Patrice	ANGELINI Jh, Annibal
LA PORTA.	ROSETTI Sébastien	GIACOMO Charles, Félix
ROGLIANO.	CAMPINCHI César	RAFFUCCI Joseph
SAINT FLORENT.	GIAMARCHI Jean, Pierre	GIORGI Toussaint
SAN MARTINO di LOTA	CAGNINACCI Hyacinthe	ANZIANI Jean
SAN NICOLAO.	BROCCA Bastien	MARCHETTI Louis
SANTO PIETRO di TENDA. . .	MATTEI Nobilius	LOTTI Toussaint
VECCOVATO.	de CASABIANCA François	OTTAVIANI Toussaint
BELGODERE.	QUILICI Paul	FILIPPI Pie Louis
CALENZANA.	FABIANI Raoul	M.M. BIANCONI Sauveur
		M.M. SPINOSI Jean
GALVI.	LANDRY Adolphe	M.M. EMBRETTCHITSKYvaite
ILE ROUSSE.	DE BEARN Hector	Dr LUIGGI Antoine

— Franceschini Sylvestre —

CANTONS	Conseillers Généraux	Conseillers d'Arrondissement.
---------	----------------------	-------------------------------

ARRONDISSEMENT de BASTIA (suite)

MURO	ALLEGRIANI Etienne	SALUCCI François DOMINICHETTI Philippe
OLMI CAPPELLA.	GIUDICELLI François, Louis	FRANCESCHI Antoine, Jules

ARRONDISSEMENT de C O R T E.

GALACUCCIA.	Colonel GIANZILI	NEGRONI Jean, Pierre
CASTIFAO.	COLOMBANI Césaire	GUERRINI Jean, Vitus
CORTE.	DE NOBILI Dominique	ANGELI Jacques, François
GHISONI.	MARTINETTI Charles	PAOLINI B. François
MOITA.	PIETRI François	PERETTI Antoine
MOROSAGLIA.	MORUCCI Paul, Mathieu	COLOMBANI Adouard
OMESSA.	SIMONI Joseph	CASTELLI Pierre, Jh
PIEDICORTE di GAGGIO .	ANTONIOU Jean, Pierre	OTTAVIANI J. Bte
PIEDICROCE.	Dr MONNIER Pierre	SEMIDEI Don, Philippe
PIETRA DI VERDE	PITTI FERRANDI Charles	NICOLAI Charles
PRUNELLI di RIUMORBO .	ACCHILLI Michel	MORACCHINI Michel, Antoine
SAINT LAURENT.	AGOSTINI Marc, Marie	VENTURINI Paul
SERMANO.	ORSATELLI, Docteur en Médecine	ORSATELLI Marcel
VALLE d'ALESANI.	BERENI Ange	SACRIPANTI Jean
VENACO.	CARLOTTI Philippe	MARCHESSINI Mathieu
VEZZANI.	GIACOBBI Paul	BALDIVINI Jean, Tt

ARRONDISSEMENT de SARTENE.

BONIFACIO.	CARREGA Joseph	ORECCHIONI Henri
LEVIE.	de PERETTI Jean	NICOLAI Don, François
OMETO.	BALISANI Raymond	ROCCA Antoine, François
PETRETO BICCHISANO . .	Dr LUCIANI Simon, Jean	COLONNA d'ISTRIA Tt
PORTOVECCHIO	de ROCCA SERRA Camille	LECCIA Jh, Marie
Ste LUCIE de TALLANO ..	PERONI Jacques	MOZZICONACCI Jean, Bte
SARTENE.	QUILICHINI Hyacinthe	M.M. BIANCHINI Jacques, Antoine NICOLAI Jean, Jacques
SERRA di SCOPAMENE . .	PIETRI Camille	MILLELIRI Jean, Bte

- 2 -

Liste des électeurs sénatoriaux
par ordre alphabétique

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875

Int. 2265 E

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
1	Abbatucci Charles	délégué de la C ^m de Corte		
2	Abbatucci Jacques	— do — Zicaro		
3	D ^r Acchilli	Conseiller général		
4	Acquatella Jean D ^{me}	délégué de la C ^m de Santa Aella		
5	Acquariva Achille	↳ Maudo		
6	Acquariva Jean D ^{me}	↳ Loggi		
7	Agostini A ^{me} Joseph	↳ Cagnano		
8	Agostini A ^{me} Joseph	↳ L ^{lle} di Casacconi	Jarelli F ^{co} A ^{me}	titulaire ne peut se déplacer
9	Agostini Joseph	Conseiller général		
10	Agostini Marc Marie	— do —		
11	Albertini A ^{me} F ^{co}	délégué de la C ^m de Corscia		
12	Albertini François	↳ Corte		
13	Albertini Paul Jean	↳ Carchetto		
14	Albertini Pierre Jean	↳ L'edipartino		
15	Albertini Simon Tascal	↳ Albertacce		
16	Albertoni D ^{me}	↳ L ^{re}		
17	Alessandri D ^{me}	Conseiller d'arrond ^t		
18	Alessandri F ^{co}	délégué de Malignana		
19	Alessandri Pierre F ^{co}	— do — Focicchia		
20	Alessandrini D ^{me} Mathieu	↳ Volpajola		
21	Alexandre Pierre Emile	↳ Vico		
22	Aliberti F ^{co} A ^{me}	↳ Scata		
23	Allegriini Etienne	Conseiller général		
24	Allegriini Jules César	délégué d'Aregno		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
25	Aloisi Jean	délégué d'Ambriegna		
26	Altiéri Joseph	conseiller général		
27	Ambrosi Charles Fcois	délégué d'Aiti		
28	Ambrosi Don Pierre		Castineta	Ambrosi Pierre 8 ^e
29	Ambrosini François		Speluncato	
30	Andriani Ange César		Olmeta du Cap	
31	Andriani M ^r Jean		Bilia	
32	Andriani Fcois M ^r		Ghisouaccia	
33	Andriani Isidore		Cozzano	
34	Andreucci Fcois Marie		Zeraco	
35	Andreucci Mathieu		Zeraco	
36	Angeletti Jean Thomas		Corbara	
37	Angeli Grimaldo		St. Rita di M ^r	
38	Angeli Jacques Fcois	Conseiller d'arrond ^t		
39	Angeli Jean	délégué de Nonza		
40	Angeli Joseph		Morosaglia	
41	Angeli Philippe		Pescorato	
42	Angelini Ange Fcois		Giuncaggio	
43	Angelini D ^{me} Henri		Loggio Mezzana	
44	Angelini Jph Amibal	Conseiller d'arrond ^t		
45	Angelini Paul Ange	délégué de Stazzona		
46	Antona Jean P ^{re}		Traseto	
47	Antona Marc		Coti. Chiarai	
48	Antombrandi Bonarciture		Zalava	
49	Antonelli D ^{me}		Curi	
50	Antonetti Henri (D ^r)		Pastlicaccia	
51	Antonetti Pierre Félix		Mausolio	
52	Antoni D ^{me}		Rogliano	
53	Antonini D ^{me}		Marignana	
54	Antonini Fcois (D ^r)	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
55	Antonini Michel	délégué de Luri		
56	Antonini Paul	Conseiller d'arrond ^t		
57	Antonoli D ^{me}	délégué d'ajaccio		
58	Antonioti Jean Nicolas	de Ballica		
59	Antoniotti Jean Pierre	Conseiller général		
60	Anziani Jean	Conseiller d'arrond ^t		
61	Armani Jules	délégué de Vero		
62	Arrighi M ^{re} Martin	de Liédicorte		
63	Arrighi Ours Paul	Aghione		
64	Arrighi Paul	Conseiller d'arrond ^t		
65	Astolfi Ciccolo	délégué de Liétralba		
66	Bacciocchi Jean Paul	de d'Aullène		
67	Baldorini Jean Et	Conseiller d'arrond ^t		
68	Balidoni Raymond	Conseiller général		
69	Bariani Georges	délégué de Lugo di Napza		
70	Bartoli André	Lecci		
71	Bartoli M ^{re} Sylvestre	Lerie		
72	Bartoli Pascal	Lila (male)		
73	Battisti Antoine	nocario		
74	Battisti François	Venaco		
75	Battini M ^{re} D ^{me}	Ossai		
76	Battini Paul	Eriza		
77	Battisti M ^{re}	Calenzana		
78	Battisti Pierre	Barrettali		
79	Bazziconi Joseph Marie	Rutali		
80	de Béarn Hector	Conseiller général		
81	Benedetti Félix	délégué d'Aullène		
82	Benedetti Pierre Paul Ch. J ^{ph}	Lied'orezza		
83	Bereni Ange	Conseiller gén ^l de Ville d'Alasani		
84	Bernamonti Denis M ^{re} J ^{ph}	délégué de Ballone		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
85	Bernardini Charles Jélic	délégué de Campile	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
86	Bernardini Baptiste	{ Bastelica		
87	Bernardini Ignace	{ Fozzano		
88	Bernardini Paul Pierre	{ Baglio Isaccio		
89	Bertoucin Eugène	{ Bisinchi		
90	Biaggi Simon Jélic	{ Guitera		
91	Biancardini Pierre	{ Bastia		
92	Biancarelli Don Jph Amibal	{ Altagène		
93	Bianchini Jacques H ^e	Conseiller d'arrond ^t		
94	Bianconi Laurent	- do -		
95	Biasini Jean	délégué de Cassaro		
96	Bonardi Jean Simon	{ de Sarrola - C ^{no}		
97	Bonarita Ange Mathieu	{ Croicchia		
98	Bonarita Antoine Jph	{ Urtaca		
99	Bonarita Lasquin	{ Urtaca		
100	Bonelli Charles	Conseiller d'arrond ^t		
101	Bonetti Jérôme	délégué de Volpajola		
102	Bordigoni H ^e	{ Bonifacio		
103	Bridault Louis	{ Morella		
104	Brocca Bastien	Conseiller général		
105	Bruschini J ⁿ B ^{te}	délégué de Viggianello		
106	Caccarelli Bonaventura	{ Ciggia		
107	Caccarelli St Camille	{ vico		
108	Cacciaguerra H ^e Marie	{ Coggia		
109	Cacciaguerra Jean	{ Erida		
110	Cagninacci Hyacinthe	Conseiller général		
111	Cantucoli Célestini	délégué de Argüsta - M ^{ccio}		
112	Calendini Ch ^l Marie	{ Cox		
113	Calendini Philippe	{ Pietra di Verde		
114	Calisti Jean Martini	{ Braudo		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
115	Calzaroni Lolo	Conseiller d'arrond ^t		
116	Campana Antoni	délégué de Bastia		
117	Campana Mathieu	de Loggio-Macis		
118	Campana Michel	Campana		
119	Campana Sébastien	Arbore		
120	Campi Antoine	Spallone		
121	Carpiglia Hyacinthe	Ajaccio		
122	Carpinchi César	député		
123	Carpinchi Paul	délégué de Calcatoggio		
124	Canale Roger	Longa		
125	Canazzi Pierre	Bastia		
126	Canioni Cyprien	d'Acciatana		
127	Cantara Pierre	Sartene		
128	Capifali Michel	Calenzana	Limbaldi Mme Marie	
129	Cardi Marc	Loggio-d'Orto		
130	Carli François	Azilone-Ampaza		
131	Carli Pierre Et	Lastricciola		
132	Carloti Jean Marcel	Terelli		
133	Carloti Jules	Ciamannacce		
134	Carloti Philippe (Dr)	Conseiller général		
135	Carloti Régulus	délégué de Loggio-di-Orto		
136	Carrega Joseph	Conseiller général		
137	Cartucci Paul Ave	délégué d'Arbellara		
138	Casabianca César	Conseiller d'arrond ^t		
139	Casabianca Jr. Archange	délégué de Casale-di-Verde		
140	Casabianca Paul Jph Et	Casabianca		
141	de Casabianca R. Jouis	Conseiller général		
142	Casale Charles	délégué d'Orto-di-Verde		
143	Casalonga Ch ^e Marie	do. d'Alata		
144	Casalta Charles Martin (Dr)	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
145	Casalta Jean	délégué de Sollacaro		
146	de Casalta Philippe	{ Finianu		
147	Casalta Sébastien	{ Bastia		
148	Casanova Ange	(conseiller d'arrondt)		
149	Casanova Antoine	délégué de Farbuccia		
150	Casanova Don Pierre	{ Bidinchi		
151	Casanova Fcois	{ Olmeto		
152	Casanova Jacques Liéro	{ Oltoita		
153	Casanova Jean Baptiste	{ Riveutoia		
154	Casanova Jph Autre	{ Liedicorte		
155	Casanova Jph Autre	{ Polveroso		
156	Casanova Jph Marie	suppléant de Castello-di-Rno		
157	Casanova Marcell	délégué de Paucheraccia		
158	Casanova Napoléon	{ Pietraserena		
159	Casanova Paul Marie	{ San Marino d'Ani		
160	Casanova Philippe Marie	{ d'Altianu		
161	Casanova Goussaint	{ Corte		
162	Casanova Goussaint	{ Barera	Olivieri Paul fcois	
163	Casile Ane Ignace	St André d'Ono		
164	Casoni Maral	{ Valle-di-Rno		
165	Castellani Georges Ane	{ Chiatria	Castrojoli Jph	malade
166	Castellani Goussaint	suppléant de Roceta		
167	Castellani Pierre Marie	délégué de Carraro		
168	Castelli André	{ Portorecchio		
169	Castelli Jacques André	{ - do -		
170	Castelli Pierre Jph	(conseiller d'arrondt)		
171	Catoni Georges	délégué de Lorta		
172	Cariglioli Lucien	{ Guagno		
173	Cariglioli Jean Bernard	{ - do -		
174	Beccaldi André	{ Monte		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
175	Beccaldi Jean Marie	délégué de Partinello		
176	Beccaldi Joseph An	Conseiller général		
177	Beccaldi Olive	délégué de Terriera		
178	Berati J ^r Ste Dque		Rezza	
179	Berati Pierre Et		Rezza	
180	Berardini Simon Lucie		Banari	
181	Besari Ange Antoine		Farinole	Olmeta Pierre
182	Besari Antoine		Moca-Croce	
183	Besari Jérôme		Galeria	
184	Besarini Jph de Bernard		Arrivone	
185	Chabrefy Baptiste		Vegzani	
186	Chiappini François Xavier		Casalta	
187	Chiappini Jean		Calcatoggio	
188	Chiappini Philippe (Dr)	Conseiller général		
189	Chiaromonti Valentin	délégué de Ste Thérèse de Benda		
190	Chiarelli Antoine Joseph	- do -	Sau gno ri-Benda	
191	Chiarelli Garin		St Florent	
192	Chiarelli Pierre Pascal		St Pierre - 2. Vco	
193	Chiari Jph Ste		Isolaccio di Fbo	
194	Chiaroni Jph		Loza	
195	Chiarerini An Pasquin		Mela	
196	Ciabini Charles André		Portocchiesi	
197	Ciaufaranti Charles		Cognocoli-Micchi	
198	Ciaufaranti François		Sampolo	
199	Ciccoli Jph Et		Leuta di-Ca	
200	Cinti Dque		Bastia	
201	Cipriani Alexandre		Centuri	
202	Cipriani Louis		Vengolasca	
203	Clementi Charles François		Laura	
204	Clementi Joseph		Ortiponio	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
205	Codaccioni Jr. Bte	délégué de	Grossa	
206	Codani Jean Jacques		Quenza	
207	Colombani Ange Felix		Drato	
208	Colombani Ane Mathia		Lioggiola	
209	Colombani Césaire	Conseiller général		
210	Colombani Charles	délégué de	Liedicroce	
211	Colombani Edouard	Conseiller d'arrondt		
212	Colombani Mathieu	délégué de	Lioggiola	
213	Colombani P ^{re} fcois Pie		Morsaglia	
214	Colonna Antoine		Osani	
215	Colonna Ane de Pierre		Balogna	
216	Colonna Baptiste		Arro	
217	Colonna - Cesari Paulin		Lortocchio	
218	Colonna - de - Liarca		Appietto	
219	Colonna d'Istria Et	Conseiller d'arrondt		
220	Colonna d'Istria Vincent	délégué de	Petretto - P ^{mo}	
221	Colonna Jacques		Lila - faule	
222	Colonna Pascal		Moltifao	
223	Colonna Pierre André		Liedigiggio	
224	Comiti Jean Paul		Sena - di - Imene	
225	Constans Paul		Bastia	
226	de Corsi Patrice	Conseiller général		
227	Costa Antoine	délégué de	Popolasca	
228	Costa Fcois		Ligliara	
229	Costa Paul Fcois		Lama	
230	Costa Pierre Ane		Costa	
231	Coti Luc		Cargese	
232	Cristiani Antne		Corta	
233	Crudeli Joseph		Calvi	
234	Cucchi Jean		Carbuni	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
235	Cuttoli Fcoi (Dr)	Conseiller général		
236	Damiani Dque	délégué de Pietracorbara		
237	Dary Jean Paul	Calvi	Mariotti Et	Citulari alité
238	Deamanti Fcoi Andre	Carpineto		
239	Debernardi Jean Hne	Cerrione		
240	Delfini Ange	Garignano		
241	Delfini Houce	do		
242	Demartini Ange Fcoi	Soccia		
243	Desauti Charles Hne	Loggiolo		
244	Desauti Jn Pte	Eccica-Jella		
245	Dionisi Jn Hne	Campitello		
246	Doberra Et Martin	Sarrola-Cuo		
247	Domestici Dque	Picauo		
248	Dominichetti Jn Philippe	Conseiller d'arrondt		
249	Dominici Theodor	délégué de Pietracorbara		
250	Donsimoni Gustave	Sancheraccia		
251	Donsimoni Louis Andre	Truno		
252	Dottori Hne Fcoi	Vill-di-Paraso		
253	Durastanti Pasquin	Linguizzetta		
254	Emmanueli Alexandre	Sorbo-Oagnano		
255	Emmanueli Andre	Monticello		
256	Emmanueli Decius Fcoi	Cambria		
257	Emmanueli Jules Octave Don Philippe	Diazzi		
258	Emmanueli Pierre	Batha		
259	Erbalunga alphonse	Longa		
260	Ettori Innocent	Sa Maria-Piche		
261	Ettori Jean	Urbalacone		
262	Ettori Jean Pte	Oluceto		
263	Ettori Jean Dque	Casalabriva		
264	Ettori Paul	Carso-Gorgia		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
265	Eltoni Paul	délégué d'Olmeto		
266	Fabiani Paul Fcoi	de Venaco		
267	Fabiani Raoul	Conseiller général		
268	Fabiani Xavier	délégué de Casaglione		
269	Faby Joseph Marie	{	Sotta	
270	Fabreguetts Auguste		Corte	
271	Fabri Clément		Erbajolo	
272	Faby Antoine		Bonifacio	
273	Faggiuelli Eugène	Conseiller général		
274	Faggiuelli Jacques	délégué de Bastia		
275	Falconetti Nicolas	{	Sermano	
276	Fantauzzi Hyacinthe		Ursiglia	
277	Farinacci Jean		Sartène	
278	Farinole Saupiero		Murato	
279	Fattaccioni Martin		Bastelica	
280	Fédérici Louis		Sau Giovanni	
281	Felici Barthélemy D ^{que}		Loggio-hoggana	
282	Felici Gaspard		Campi	
283	Ferracci Joseph		Bonifacio	
284	Ferracci Paul de feu Jean		Sorbollano	
285	Ferrali Charles D ^{que}		St André de Coton	
286	Ferrari Antoine		Omessa	
287	Ferrenti François		Sau Davianco	
288	Ferreri Jérôme		Ajaccio	
289	Ferrucci Thomas		Bocognano	
290	Fiamma D ^{que}		Licaro	
291	Fiamenghi Fcoi		Arri d'Orano	
292	Fieschi Jacques		Petretto D ^{que}	
293	Fieschi Paul		Remo	
294	Filippi Cesar Auguste		Box	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
295	Filippi Dominique	délégué de Fisco		
296	Filippi Don Thomas	}	Piazzoli-Cello	
297	Filippi Jn Bte		Comino	
298	Filippi Joseph		Comino	
299	Filippi Joseph		Liedicroce	
300	Filippi Lie Louis	Conseiller d'arrondt		
301	Filippi Roch	délégué de	Quenza	
302	Filippini Ange Philippe	}	Terelli	
303	Fiscini Pierre		Portorecchio	
304	Flach Emile (Dr)		Pastia	Lassatelli Jean
305	Flori Marcel		Inurato	le délégué titulaire absent de Corse ne pourra prendre part au vote
306	Foata Laurace	}	Serra-di-Ferro	
307	Fornelli Jques André		Calvi	
308	Franceschetti Renaud		Asco	
309	Franceschi Ane Jean		Cagnano	
310	Franceschi Ane Jules	Conseiller d'arrondt		
311	Franceschi Jean	délégué de Luri		
312	Franceschi Pierre	}	Matra	
313	Franceschini Joseph		Buettico	Rossi Michel
314	Franceschini Sylvestre	Conseiller d'arrondt		titulaire absent de Corse ne peut se déplacer
315	Franceschini Xavier	délégué de	Ajaccio	
316	Franchi Charles Bte	}	de San Giovanni	
317	Franchi Fcois		d'Antisanti	
318	Franchi Georges		Scolca	
319	Franchi Georges	Conseiller général		
320	Franchi Michel	délégué de	St Lucie de Muri	
321	Frassati Joseph	}	d'Alata	
322	Fratacci Ane Jph		Olivi-Appella	
323	Fratacci Simon Pierre		Antisanti	
324	Fraticelli Don Felix		Aleria	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
325	Fregosi Antoine	délégué de 7 ^{to} di. (ca		
326	Frimigacci Théodore & Drago		Cargèse	
327	Gabrielli Joseph		Castellare di. (ca	
328	Gabiazzi Joseph		Piève	
329	Gambarelli Paul		ajaccio	
330	Gaspari Jacques Marie		Lietralba	
331	Garini Hyacinthe jr. Pierre senior		Loeto di. (ca	
332	Garini Hyacinthe jr. Pierre junior		- do -	
333	Garini Jacques	Conseiller général		
334	Garini jr. fcois	délégué de Bartelico		
335	Gentile jr. Bte		Tarinole	
336	Gentili fcois Xavier		Tiava	
337	Ghilardi Martin		Luani	
338	Ghilini Jacques		7 ^{to} Pto di. 8 ^{da}	Campretti Ange Et
339	Ghilini jr. fcois		Pers. (vecchie	Le délégué titulaire a fait connaître qu'il ne pourrait se remplacer
340	Giacobbi Paul	Conseiller général		
341	Giacomi Charles Félix	Conseiller d'arrond ^t		
342	Giacomini Jerome	délégué de Sartene		
343	Giamarchi jr. Pierre	Conseiller général		
344	Giammartini fcois	délégué de Campriani		
345	Gianelli 2 ^{me} fcois		Serra di. Fco	
346	Gianuetti jr. Paul		Verdese	Donsimoni Ange Félix
347	Gianuettini ours Jean		Lauo	Le titulaire sur le continent ne peut se remplacer
348	Colonel Giansili	Conseiller général		
349	Giocanti Jean	délégué de Pubuccia		
350	Giorgetti Louis		d'Olcaui	
351	Giorgi Louis		Giuncaggio	Guerrieri Jean François
352	Giorgi Et	Conseiller d'arrond ^t		
353	Gioranzigli Vincent	délégué de Tortorecchio		
354	Giorauuagli André		Zonza	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
355	Gioraunangeli Ange ^{scs}	délégué de St Lucie de Gno		
356	Gioraunangeli Pierre		Obuiccia	
357	Gioraunetti Braudo Adolfo		Valle - Dorezza	
358	Gioraunetti Joseph		Teliceto	
359	Gioraunetti Thomas		Lathimonio	
360	Gioraunoni ^{scs} Angelo		Valle di Rno	
361	Giorlauni Ange Pierre		Triguale	Moracchini Jean
362	Giraschi Pierre		Lortorecchio	
363	Giudicelli Charles jph		Rapaggio	
364	Giudicelli T. ^{scs} Louis	Conseiller général		
365	Giudicelli Jean	délégué d'Oluno		
366	Giudicelli Jean		Ventiseri	
367	Giudicelli Léon		Castellare di Hno	
368	Giudicelli Paul		Serra di Fbo	
369	Giudicelli P. Martini		Lunio	Larelli Jean Antoine
370	Giudicelli Pierre		Lino	Citulaire malade ne peut se déplacer.
371	Giudicelli Vincent		Zonza	
372	Giuseppi j. ^{scs}		Lisco	
373	Giuseppi T. ^{scs}	Conseiller général		
374	Graziani Antoine	délégué de Bigorno		
375	Graziani Martini		San Martino di Lota	
376	Graziani Philippe		Vallicelle	
377	Graziotti Gustave		Vezzani	
378	Grimaldi Antoine		Corte	
379	Grimaldi jph Marie		Muro	
380	Grimaldi jph Marie		Castifao	
381	Griniqui jph Ane		Cultoli - Cto	
382	Grisoli ours Marie		Montemaggiore	
383	Guerini Ignace		Calenzana	
384	Guerrini Jean vitus	Conseiller d'arrond		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
385	Guglielmi D ^{que}	Délégué de Loggio-di-Geo		
386	Guidoni D ^{que}	do. Calenzana		
387	Landry Adolphe	Député		
388	Laufrauchi Jean	délégué de Biggianiello		
389	Laufrauchi Pierre Joseph	Ortale		
390	Lanzalari f ^{co} Antoine	occhiatana		
391	Lari Baptiste	Borgo		
392	Laurenti J ^{ph} Marie	Ville-di-Parata		
393	Léandri Ant ^{me} Pasquin	Gramace		
394	Léandri Ant ^{me} Philippe	Propriano		
395	Léandri Laureur	Conseiller d'arrond ^t		
396	Leca D ^{que} François	do.		
397	Leca François Xavier	délégué d'Arbori		
398	Leca Ignace	Conseiller d'arrond ^t		
399	Leca Jean B ^{te}	délégué d'Appietto		
400	Leccia François	do. de Saupolo		
401	Leccia J ^{ph} Pierre feu Jean	Conca		
402	Leccia J ^{ph} Marie	Conseiller d'arrond ^t		
403	Léoni J ^{ph} Antoine	délégué de Cotti-Chiarani		
404	Léoni Laurent	Parata		
405	Léonzi André	Ajaccio		
406	Lepidi Jacques	Luani		
407	Leschi Charles	Bastia		
408	Leschi Marien	St Laurent		
409	Liberati Edouard	Lilia		
410	Livelli Antoine	Campo		
411	Livelli Joseph	Bastelicaccia		
412	Lodovisi Jean Marie	Calenzana		
413	Lorenzi Victor	Mortiglia	Stella Joseph	Bibliaris absent de Corse ou peut se déplacer
414	Lota Jean Baptiste	Bastia		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
415	Lotti Coussaint	Conseiller d'arrond ^t		
416	Lovich Sébastien	délégué de Loreto. n. G ^{no}		
417	Luciani Et Mathieu	Galeria		
418	Lucchetti Coussaint	Conseiller d'arrond ^t		
419	Lucchinacce Jean Décius Doliso	délégué de Lerie		
420	Lucchini Pierre Paul	{	Giuncheto	
421	Lucchini Jph Marie		Aullène	
422	Luciani Ave Marie		Calacuccia	
423	Luciani Jérôme		Tigari	
424	D ^r Luciani Simon Jean	Conseiller général		
425	Luciani Xavier	délégué de Corte		
426	Luccioni Ave Fcois	{	Altiani	
427	Lugrezi Jean Pierre		Bastelica	
428	Luiggi Laurent		Algajola	
429	D ^r Luiggi Antoine	Conseiller d'arrond ^t		
430	Liisi Jean	délégué de Muracciole		
431	Maestracci Léon	{	d'Orueta. n. Guda	
432	Maestracci Pierre Paul		d'Arpessa	
433	Maestracci Dque		d'Asco	
434	Maggi Casimir Jph		Calvi	
435	Malaspina Antne		Calvi	
436	Malfatti Léopold		Propriano	
437	Manbrini Jean Noël		Zilia	
438	Manfredi Noël		Loggio. n. Razza	
439	Mannoni Ascensius		Lietrosella	
440	Marcaggi D ^r Dque		Bocognano	
441	Marcangeli Nicolas		Aggana	
442	Marcantetti Joseph	Conseiller général		
443	Marcantoni Augustin	délégué d'Alzi		
444	Marcelli Camille	St Antonino		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
445	Marcelli Damien	délégué de Troce	Andrieau Benoît	Citulaire ne peut se représenter
446	Marchesi Charles Jérôme	- do - Belgodere		
447	Marchesini Mathieu	Conseiller d'arrondt		
X 448	Marchetti François	délégué de Lunghignano		
449	Marchetti Louis	Conseiller d'arrondt		
450	Marchi Charles Laurent	délégué de Moita		
451	Marchi Pierre Philippe	}	Calabani	Imoenzi J ^{os} Elazar
452	Marchini Antoine		Meria	
453	Marchini Mathieu		Lucciana	
454	Mariani Barthélemy		Caraco	
455	Mariani Etienne		Bastia	
456	Mariani J ^{os}		Bignaglia	
457	Mariani Louis D ^{que}		Frasseto	
458	Marietti Paul D ^{que}		Jorio	
459	Marinetti Vincent D ^{que}		Muro	
460	Marini François		Calenzana	
461	Maroselli André	Conseiller d'arrondt		
462	Marsano Marc	délégué de Ajaccio		
463	Marsily Ange Marie	}	Cauro	
464	Martelli François		Sta Rita di Balagna	
465	Martinaggi Pascal		Cavera	
466	Martinelli J ^{os} D ^{que}		Sotta	
467	Martinetti Charles (D ^r)	Conseiller général		
468	Martinetti Jean Georges	délégué de P ^{elli} di J ^{bo}		
469	Martinetti Jean Et	}	Villanova	
470	Martinetti Jean Paul		afa	
471	Martini J ^{os} D ^{que}		Colla	
472	Mascarini J ^{os}	Conseiller d'arrondt		
473	Masini Basile	- do -		
474	Massari Louis	délégué de Nessa		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
475	Massimi Paul	délégué d'Olivese		
476	Massoni Antoine	{ Cristinacce		
477	Massoni Roch Xavier	{ Moncale		
478	Mattei Charles ^{frère}	{ Monte		
479	Mattei Eugène	{ Remo		
480	Mattei François	{ Erda		
481	Mattei Jean	{ Zigliara		
482	Mattei Jean ^{frère}	{ Olitta		
483	Mattei Joseph	{ Barretali		
484	Mattei Nicolas	{ Balogna		
485	Mattei nobilius	Conseiller général		
486	Mattei Ours Pierre	délégué de Valle d'Aldani	Anziani Jean Etienne	
487	Mazzola Don Louis	{ Mazzola		
488	Mazzoni Michel	{ Leuto		
489	Médori Don Pierre	{ nocario		
490	Médori Edouard	{ Juri di Prochis		
491	Michelangeli Martin	{ Sartene		
492	Millelire Jean Bte	Conseiller d'arrondt		
493	Molinari Jacques	délégué de l'Île-Rousse		
494	Mondoloni Jean ^{frère}	{ St Lucie - d. d'Ar		
495	Mondoloni Noël	{ Propriano		
496	Mondoloni Simon	{ Sartene		
497	D ^r Mouvier Pierre	Conseiller général		
498	de Montera Hyacinthe	délégué de Bastia		
499	de Montrosni E!	{ Palasca		
500	Moracchini ^{frère} Martin	{ St Laurent		
501	Moracchini Etienne	{ Lichasarena		
502	Moracchini Michel ^{frère}	Conseiller d'arrondt		
503	Moracchini Pierre Paul	délégué de Venzolasca		
504	Mordiconi Nicolas	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
505	Morelli Léon Gustave	délégué de Grosseto-Lugna		
506	Moretti Ange Marie	- do - Rustio	Rocchi Charles Joseph	Citulaire sur le continent ne peut se déplacer
507	de Moro-Giafferi Jean	Conseiller général		
508	Moucei Paul Mathieu	- do -		
509	Mozziconacci Jean Bte	Conseiller d'arrondt		
510	Mozziconacci Charles	délégué de Terolaggio		
511	Muffaggi Paul	délégué d'Asa		
512	Muraccioli Jean	do. Lopigna		
513	Muraccioli Pierre	Conseiller général		
514	Murati Jean Charles	- do -		
515	Musso Alexandre	délégué de Bastia		
516	Napoléoni Martin	do. Moncale		
517	Narelli François	Conseiller d'arrondt		
518	Natali Come Fco	délégué de Monaccia d'Altilia		
519	Natali Pierre Marie	{ Ticaia		
520	Negretti Jean	{ Aregno		
521	Negri Simon Pierre	{ Barbaggio		
522	Negroni Jean Pierre	Conseiller d'arrondt		
523	Negroni Pierre	délégué de Rutali	Alfonsi Ignace	
524	Nicolai Charles	Conseiller d'arrondt		
525	Nicolai Don François	- do -		
526	Nicolai François Marie	délégué de Foce		
527	Nicolai Evariste	- do - Carbiini		
528	Nicolai Jean	Conseiller d'arrondt		
529	Nicolai Jean Jacques	- do -		
530	Nicolai Michel	délégué de Sollacaro		
531	Nicolai Paul Dque	{ Foce		
532	Nicolini Christophe	{ Croce		
533	Niraggioni Paul	{ Ajaccio		
534	De Nobili Dque (Dr)	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
135	Noceuti Joachim	délégué d'Ajaccio		
136	Nucci Charles	Lucciana		
137	Oberti Mathieu	Ville-di-Puglia	Braccini Pierre Et	Citulaire aité
138	Oghiastroni Mathieu	Casalabriva	Vincetelli Pierre	
139	Olivari Jacques	Bastia		
140	Olivese Dominique	Vescovato		
141	Olivieri Alexandre	Lli-di-Flo		
142	Olivieri Bonaventure	Licaro		
143	Olivieri Martini	Corbara		
144	Orecchioni Henri	Conseiller d'arrondt		
145	Ori Dominique	- do -		
146	Orsatelli Joseph	délégué de Lino		
147	Orsatelli Jules César	Conseiller général		
148	Orsatelli Marcel	Conseiller d'arrondt		
149	Orsatelli Vincent	délégué de Favalello		
150	Orsini Pierre Paul	St André. St. Pajo		
151	Orsoni Dominique	Vero		
152	Orsoni Jean	Ajaccio		
153	Orsoni Jean Dque	suppléant de Ligna		
154	Ortoli Jean Bte	délégué de St Lucie. St. Ono		
155	Ottari Jean Dque de St André	do - Soccia		
156	Ottariani Jean Bte	Conseiller d'arrondt		
157	Ottariani Constantin	- do -		
158	Ottomani Jean Jacques	délégué de San Giuliano		
159	Paccioni Marc Marie	Calacuccia		
160	Padorani Désiré	San-D'Orsino		
161	Padorani Jacques	osta		
162	Padrone François	Vico		
163	Pagani J. Philippe	Campile		
164	Pagani Constantin	Vivario		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
565	Calazzi Jqur Laurent	délégué de Patrimoine		
566	Calazzo Bonaventure		St Florent	
567	Calermi Crucin		Lento	
568	Callavicini Jean Jqur		Castiglione	
569	Calnieri Joseph		Centuri	
570	Laucrazi Albert		Giocatojs	
571	Laucrazi Joseph		Velone Orusto	
572	Laoli Dominique Jean		Solaro	
573	Laoli Jqur André		Piauello	
574	Laoli Jean Thomas		Monacia Dorezza	
575	Laoli Jean Jqur Victor		Salice	
576	Laoli Henri Napoléon		Silvareccio	
577	Laoli Mathieu		Fozzano	
578	Laolini Joseph Bte		Lugo di Razza	
579	Laolini L. François	Conseiller d'arrondt		
580	Laravisini Antoine	délégué de Sta Maria di Lota		
581	Lariggi Don François	- de -	Alando	
582	Lasqualini Charles		Olmo	
583	Lasqualini Louis Napoléon		Chiatria	
584	Lasquinelli Louis		Vescolato	
585	Lasquini Paul		San Nicolas	
586	Dr da Passano	Conseiller général		
587	Latacchini Jqur Jqur	Conseiller d'arrondt		
588	Latacchini Jqur	délégué de Lasticciola		
589	Latrizz Pierre Paul		Ogliastro	
590	del Delligrino Jqur (Dr)	Conseiller général		
591	Leraldi Jean Bte	délégué de Corrauo		
592	Leraldi Martin		Sartene	Andrestti Simon
593	Leraldi Paul Jqur		Corrauo	Bitulari ne peut se remplacer
594	Leraldi Constantin		San M ^{no} di Lota	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
595	Peretti Antoine	Conseiller d'arrond ^t		
596	Peretti D ^{que}	délégué Conseil général		
597	de Peretti Jean	- do -		
598	de Peretti Jean D ^{te} feu M ^{re} ^{Véronique}	délégué de Lerie		
599	Peretti Jean François	{	Azilone Ampaya	
600	D ^{te} de Peretti Léonard		Lerie	
601	Peretti Paul André	Conseiller d'arrond ^t		
602	Perfetti Joseph	délégué de Rapale		
603	Perfettini Philippe	{	Villanova	
604	Perfettini Vincent		Catnuora	
605	Pergola Jean		Neuaco	
606	Peroni Jacques	Conseiller général		
607	Peroni Jacques André	délégué de St André de - Bas		
608	Pescetti Jean Louis	{	St André de - Haut	
609	de Petroni Philippe		St Marie Poggio	
610	Petrucci D ^{que} M ^{re}		Lavatoggio	
611	Piazza Thomas		Monaci a. d. Mulin	
612	Piereschi François	{	Ville - di - Pietrabugna	
613	Pieri Henri		Quercitello	
614	Pieri Jean D ^{que}		Ghisoni	
615	Pieri Jean Etienne		Pietroso	
616	Pieri Jules		Lopigna	
617	Pieri Paul Emile		Ghisoni	
618	Pieretti Martin		Pero - Casacchia	
619	Pietri angelin		Bonifacio	
620	Pietri M ^{re} D ^{que}	{	Bocognano	
621	Pietri Camille		Conseiller général	
622	Pietri D ^{que} M ^{re}		délégué de Salice	
623	Pietri Don Paul		Farlene	
624	Pietri Gracien	{	Portorecchio	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
625	Pietri Jean Noël	délégué de Sorbollano		
626	Pietri François	député		
627	Pieri Jacques Joseph	délégué de Pietrosso		
628	Pietri Nicolas	{	Olivese	
629	Linguti Paul 18 ^{te}		Peri	
630	Linelli Charles de Marie		Murzo	
631	Linelli Jean Noël		Loggiolo	
632	Linelli Jean Noël		Cervione	
633	Linelli Joseph		Borgo	
634	Linelli Lambert Jean		Rosazia	
635	Linelli Vincent 18 ^{me} ju		- do -	
636	Linelli Xavier	Conseiller général		
637	Lioli Baptiste	délégué de Virario		
638	Littilloni Pascal	{	Bastelica	
639	Litti-Ferrandi 18 ^{me} fébr		Pietra-di-Verde	
640	Litter-Ferrandi Charles	Conseiller général		
641	Locai 18 ^{te} ju	délégué de Ventiseri		
642	Loggi Angelini	{	Quasquara	
643	Loggi François		Pietra-di-Verde	
644	Loggioli Charles		Valle-di-Mezzana	
645	Loletti Louis		Pianello	
646	Loletti J ⁿ & Thomas		Olivi-Cappella	Judicelli J ^{cor} Antoine { Citulani ne peut se déplacer
647	Loli 18 ^{me} ju		Lari-di-Portorechio	
648	Loli 18 ^{me} ju		Argenta-Monico	
649	Loli J ^{cor} Martin		Truono	
650	Loli Louis Pierre		Pietricaggio	
651	Lolidori Jean Alfred		Sartene	
652	Lolidori Jean 18 ^{te}		Castello-di-Rno	
653	Lolidori Louis		Castellare-di-Ca	
654	Lompa Marc Marie		Figari	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement. délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
655	Profizy Jean B ^e	délégué de Conca		
656	Prosperi Barthélemy	{	St André de Bozio	
657	Quastana Félix		Albitrecci	
658	Quastana Jean Noël		- do -	
659	Quilichini Don André		San Marino di Cortina	
660	Quilichini Hyacinthe	Conseiller général		
661	Quilichini Joachim	suppléant de San Marino di Cortina		
662	Quilici Paul	Conseiller général		
663	Quilici Paul H ^e	délégué de Loreria		
664	Quilici Pompée	Conseiller général		
665	Raffaelli Jean Noël	délégué de Meria		
666	Raffaelli Jean Thomas	{	Pelli di Casaccone	
667	Raffalli Jean		Felce	
668	Raffalli Guillaume		Canaraggia	
669	Raffiani J ⁿ B ^e		Rospigliani	
670	Raffini François Auguste	{	Ballone	
671	Raffucci Joseph	Conseiller d'arrond ^t		
672	Reginensi Pierre	délégué de Linguizzetta		
673	Reginensi Vaillant	{	Rovale	
674	Renosi François Marie		Eaglie Tolaccio	
675	Renucci Charles		Ciamannacce	
676	Renucci D ^{que} Pascal		Grosseto - Ingra	
677	Renucci François Marie	{	Zalana	Marchetti Antoine
678	Renucci Jean Félix		Cizzano	
679	Renucci Jourdan		Feliceto	
680	Renucoli Philippe		Lunio	
681	Retali Raynier	{	Montenagione	
682	Ricoveri Virgile		San Maria di Lota	
683	Rinaldi D ^{que}		Turiani	
684	Rinaldi Simon Jean		Crone	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
685	Ristori Paul Sébastien	délégué de Piazzole		
686	Rocca Antoine	Conseiller d'arrond ^t		
687	Rocca Bernardin	délégué de Sta Maria. Gella		
688	de Rocca - Terra famille	Député		
689	de Rocca - Terra Charles	délégué de Portorecchio		
690	Rocca - Terra Jean	{	Zerubia	
691	Roccaserra Jean P ^{te}		Serra-di-Smeu	
692	Roccaserra Michel		Cargiaca	
693	Rodaro Vincent	Conseiller d'arrond ^t		
694	Romanacce J ^r Laurent	délégué d'Oletta		
695	Romanetti Ange Marie	{	Ocana	
696	Romani Joseph		Ghisonaccia	
697	Romani Octave		Brando	
698	Romei Marc Aurèle		Leri	
699	Rossellini François		Cauro	
700	Rossi Charles André		Leticia	
701	Rossi François Marie		Leticia	
702	Rossi J ^r P ^{te}		Omessa	
703	Rossi Joseph		Golla	
704	Rossi Sylvestre		Ota	
705	Rossini François	{	Isolaccia di P ^{ho}	
706	Rutily Martin juge		Orto	
707	Labiani Jean César		Camaccioli	Ladorani Léon
708	Lacripanti Jean	Conseiller d'arrond ^t		
709	Lacripanti Jean Félix	délégué de Piobetta		
710	Salasca Paul f ^{ois}	{	Peri	
711	Salducci Ange f ^{ois}		Sorio	
712	Salducci François	Conseiller d'arrond ^t		
713	Saliceti Marc Louis	délégué de Saliceto		
714	Salinesi J ^r D ^{que}	-do- Casso		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
715	Salvatori J ^{us} François	délégué de Cateri		
716	Salvetti Louis	Conseiller d'arrond ^t		
717	Salvini Jean Ambroise	délégué de St. Reparata-di-Bjma		
718	Lampieri Fr ^e Joseph	{ Grossa		
719	Lampieri Mathieu			
720	Sandamiani Compaunt	Conseiller d'arrond ^t		
721	Santelli Antoine	délégué de Canari		
722	Santi Louis	{ Campo		
723	Santiaggi Pascal			
724	Santini Barthélemy	{ Canale-di-Verde		
725	Santini Jean Darius			
726	Santini Jules Antoine	{ Casanaccioli	Andrei Xavier	{ Titulaire en traitement sur le Continent ne peut se déplacer
727	Santini Louis			
728	Santini Pierre Paul	{ Valle-di-Campobello		
729	Santoni Antoine			
730	Santoni Barthélemy	Cognocoli-Monticchi		
731	Santoni Fr ^e Eugène	Conseiller d'arrond ^t		
732	Santoni Jean Charles	délégué de Paluoca		
733	Santoni Jules Etienne	- do -		
734	Santoni Roch	- do -		
735	Santoni Jervin	Castro		
736	Santoni Simon Braud	Conseiller d'arrond ^t		
737	Santoni Jean Noël	délégué de Ghisoni		
738	Santucci Camille	Calvi		
739	Sarelli Charles Marie	{ Corscia	{ Matteri Joseph	{ Titulaire ne peut se déplacer
740	Sarelli Jacques			
741	Scapula Baptiste	de l'H. Roum		
742	Scatelli Etienne	- do -		
743	Secondi Jean Philippe	Bastelica		
744	Semidei Bernard	Partia		
		Belvedere-C ^{re}		
		Sorbo-Ocagnano		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
745	Semidei Don Philippe	Conseiller d'arrondt		
746	Semidei Nicolas	délégué de Melone Orneto		
747	Sereni Coussaint	{	Leri	
748	Serra Eugène		Cargiaca	
749	Serra Marc Marie		Sotta	
750	Seta Jean Augustin	Conseiller général		
751	Silvagnoli Charles Paul	délégué de San Nicolao		
752	Silvagni Ignace	{	Ucciani	
753	Simion de Broochberg Napoléon		Corte	
754	Simonetti Charles Joseph		Gralonca	
755	Simoni Don Jacques	{	Figari	
756	Dr. Simoni Joseph		Conseiller général	
757	Simoni Ronce		délégué de Trato	
758	Simoni Ours Jean	{	Lozzi	
759	Simoni Ours Léon		Casacchie	
760	Simoni Roch Marie		Aleria	
761	Simonpietri Laurent	{	Belveru - Cro	
762	Spinosi Jean		Conseiller d'arrondt	
763	Stemma Grégoire		délégué d'Erta	
764	Lusini Marc	{	do. Piauvottoli - Cella	
765	de Lusini Nicolas		suppléant d'Ajaccio	
766	Lusini Coussaint		délégué d'Albertacce	
767	Luzzarini Joseph	{	Bastia	
768	Caddei Antoine Alfred		Monticello	
769	Caddei Dominique		Lorta	
770	Caddei Louis Raphaël	{	Casaglione	
771	Caddei Philippe Marie		Bustanico	
772	Cafanelli Paul André		Moca - Croce	
773	Cafanelli Pierre	{	Tartene	
774	Casnistro Hyacinthe		Bonifacio	

Spinosi Jean Digne

M. Lusini absent d'Ajaccio
ne peut se déplacer

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement . délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
775	Cassistro Marc Ane	délégué de Bonifacio	Pittaluga Barthélemy	Le titulaire atteint de paralysie ne peut se rempla-
776	Carera Antoine	Loggio di Razza		
777	Carera Michel	Ucciani		
778	Cerramorsi Antoine	Carticasi		
779	Comastini Antoine	Castirla		
780	Comastini Napoléon	Tolaro	Giudicelli Paul Antoine	Titulaire ne peut se rempla-
781	Comi Marc	Serra di Ferro		
782	Conmeroni Paul	S ^a Marie - liché		
783	Corracinto Jph Marie	Cateri		
784	Corre honce	Cuttoli - Cto		
785	Costi Philippe	Valle - d'Alexani		
786	Crojanu Ane Laurent	Moltifao		
787	Urbanu Jean D ^g	Bastelica		
788	Usciati Antoine	- do -		
789	Valle Paul	- do -		
790	Vallecalle Louis	Vallecalle		
791	Vecchiade Ange Marie	Cauaraggia		
792	Vecchioli Thomas	Oneto di Capotorso		
793	Venturini J ⁿ 18 ^{te}	Conseiller d'arrond ^t		
794	Venturini Paul	- do -		
795	Vergamini 18 ^{te}	délégué de Forciolo		
796	Versini Jean Thomas	- do - Liava		
797	Versini Pascal	Conseiller général		
798	Vesperini Louis	suppléant d'Ajaccio		
799	Vesperini Mathieu Alph ^{on}	délégué d'Arbellara		
800	Vincetelli Claude	Belgodere		
801	Vincetelli Martini	Castifao		
802	Vinceti Thomas	S ^a Lucie - St-Mercusio		
803	Vincetti Rigobert	Fibrareccio		
804	Vitali Antoine	Rogliano		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
805	Vitali' Lau Mare	délégué de Camille		
806	Vittori' auge Paucraa	Porri		
807	Vittori' ours Joseph	Isolaccio-di-Flo		
808	Rangani Pierre	Eccica-Luarella		
809	Zuccarelli' Charles	Bastia	Franceschetti Eugène	
810	Zuccarelli' Jean	St Lucie de-Mercurio		
811	Zuccherini Louis	Loggio-di-Eno		

[illegible]

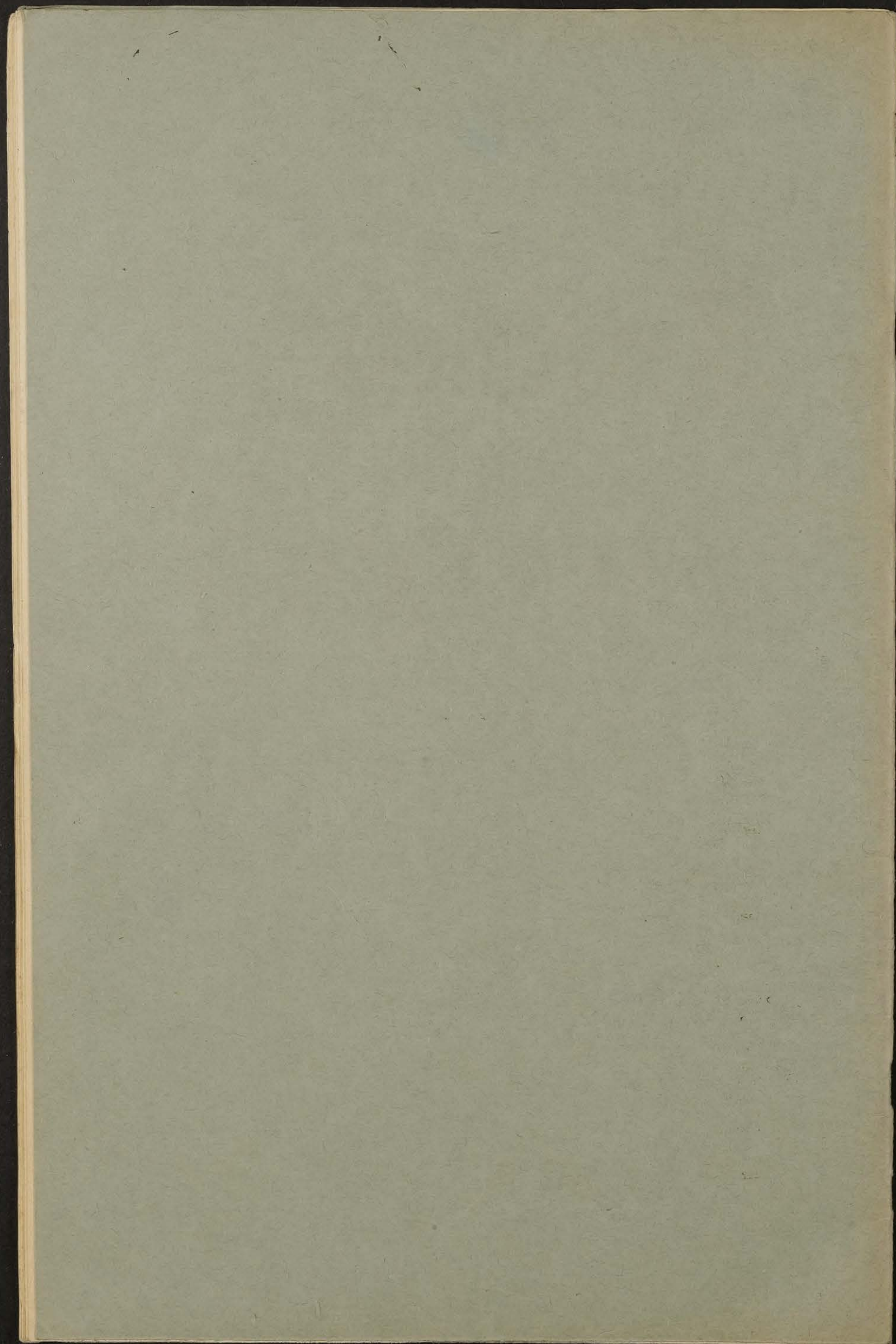
La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la Préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A

Ajaccio, le 25 août 1937.



2000 10 10 10 10
 Le Préfet
 Le Secrétaire Général



-3-
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Corse

ÉLECTIONS

SÉNATORIALES

DU 5 SEPTEMBRE 1937

1^{er} BUREAU DE VOTE

A B C

(du n° 1 au n° 162)

DÉPARTEMENT
de la Corse

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 162 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre. <i>Commune</i>	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abbatucci Charles		<i>07.</i>			
2	Abbatucci Jacques		<i>07.</i>			
3	<i>D^r</i> Achilli		<i>07.</i>			
4	Acquatella Jean <i>D^{me}</i>		<i>07.</i>			
5	Acquariva Achille		<i>07.</i>			
6	Acquariva Jean <i>D^{te}</i>		<i>07.</i>			
7	Agostini <i>A^{me}</i> Joseph		<i>07.</i>			
8	Agostini <i>A^{me}</i> Joseph	Garelli François Antoine	<i>07.</i>			Titulaire ne peut se déplacer -
9	Agostini Joseph		<i>07.</i>			
10	Agostini Marc Marie		<i>07.</i>			
11	Albertini <i>A^{me}</i> François		<i>07.</i>			
12	Albertini François		<i>07.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Albertini Paul Jean		/			
14	Albertini Pierre Jean		/			
15	Albertini Simon Pascal		/			
16	Albertosi Dominique		/			
17	Alessandri D ^{que}		/			
18	Alessandri François		/			
19	Alessandri Pierre Fco ^s		/			
20	Alessandri D ^{que} Mathieu		/			
21	Alexandre Pierre Emile		/			
22	Aliberti Fco ^s An ^e		/			
23	Allegriani Etienne		/			
24	Allegriani Jules Cesar		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Aloisi Jean		/			
26	Altieri Joseph		/			
27	Ambrosi Charles fcoi		/			
28	Ambrosi Don Pierre	Ambrosi Pierre Touret	/			
29	Ambrosini François		/			
30	Andréani Ange César		/			
31	Andréani Ave Jean		/			
32	Andréani fcoi Ave		/			
33	Andréani Indore		/			
34	Andreucci fcoi Marie		/			
35	Andreucci Mathieu		/			
36	Angeletti Jean Thomas		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Angeli Grimaldo		<i>g.</i>			
38	Angeli J ^{ms} François		<i>ang.</i>			
39	Angeli Jean		<i>g.</i>			
40	Angeli Joseph		<i>g.</i>			
41	Angeli Philippe		<i>g.</i>			
42	Angelini ange f ^{cois}		<i>g.</i>			
43	Angelini J ^{ms} Henri		<i>g.</i>			
44	Angelini J ^{ph} Annibal		<i>g.</i>			
45	Angelini Paul Ange		<i>g.</i>			
46	Antona Jean B ^{te}		<i>g.</i>			
47	Antona Marc		<i>g.</i>			
48	Antombrandi Bonaventura		<i>g.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Antonelli Dominique		7.			
50	Antonetti Henri (D ^r)		7.			
51	Antonetti Pierre Félix		7.			
52	Antoni Dominique		7.			
53	Antonini D ^{que}		7.			
54	Antonini François (D ^r)		7.			
55	Antonini Michel		7.			
56	Antonini Paul		7.			
57	Antonoli D ^{que}		7.			
58	Antonioti Jean Nicolas		7.			
59	Antonioti Jean Pierre (D ^r)		7.			
60	Angiani Jean		7.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Armani Jules		/			
62	Arrighi Mr Martin		/			
63	Arrighi ours Paul		/			
64	Arrighi Paul		/			
65	Astolfi Ciccolo		/			
66	Baciocchi Jean Paul		/			
67	Baldorini Jean Et		/			
68	Balisoni Raymond		/			
69	Bariani Georges		/			
70	Bartoli André		/			
71	Bartoli Mr Sylvestre		/			
72	Bartoli Pascal		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Battesti autoine		87.			
74	Battesti François		4.			
75	Battini Ave Dque		67			
76	Battini Paul		7.			
77	Battisti autoine		87			
78	Battisti Pierre		07			
79	Bazziconi jph Marie		87.			
80	de Béarn Hector		07.			
81	Benedetti Félix		87.			
82	Benedetti Pierre Paul Charles Joseph		17.			
83	Berani Ange		07.			
84	Bernamonti Denis Hue Saurer		7.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	de Bernardi Charles Félix	.	7.			
86	Bernardini Baptiste	.	7.			
87	Bernardini Ignace		7.			
88	Bernardini Paul Pierre		7.			
89	Bertoncini Eugène		7.			
90	Biaggi Simon François		7.			
91	Biancardini Pierre		7.			
92	Biancarelli Don Jph Amibal		7.			
93	Bianchini Jphs An		7.			
94	Bianconi Faucher		7.			
95	Biasini Jean		7.			
96	Bonardi Jm Simon		7.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Bonarita Ange Mathieu		of.			
98	Bonarita Ave Joseph		of.			
99	Bonarita Pasquin		of.			
100	Bonelli Charles		of.			
101	Bonetti Jérôme		of.			
102	Bordigoni Ave		of.			
103	Bridault Louis		of.			
104	Brocca Bastien		of.			
105	Bruschini Jr Bt		of.			
106	Caccarelli Bonaventura		of.			
107	Caccarelli Et Camille		of.			
108	Cacciagnerra Ave Marie		of.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Bacciagnera Jean		7.			
110	Cagninacci Hyacinthe		7.			
111	Caitucoli Célestini		7.			
112	Calendini Charles Marie		7.			
113	Calendini Philippe		7.			
114	Calisti Jean Martin		7.			
115	Calzaroni Lolo		7.			
116	Campana Antoine		7.			
117	Campana Mathieu		7.			Emarge for erroneous - 117. Cesta pauling, etc.
118	Campana Michel		7.			
119	Campana Sébastien		7.			
120	Campi Antoine		7.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Campiglia Hyacinthe		7.			
122	Campinchi César		7.			
123	Campinchi Paul		7.			
124	Canale Roger		7.			
125	Canazzi Pierre		7.			
126	Canioni Eyprien		7.			
127	Cantara Pierre		7.			
128	Capifali Michel	Timbaleti 18 que merci	7.			
129	Cardi Marc		7.			
130	Carli Fcois		7.			
131	Carli Pierre Et		7.			
132	Carlotti Jean Marcel		7.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Carlotti Jules		7.			
134	Carlotti Philippe (D ^r)		7.			
135	Carlotti Régulus		7.			
136	Carrega Joseph		7.			
137	Cartucci Paul H ^{ne}		7.			
138	Casabianca César		7.			
139	Casabianca Jean Archange		7.			
140	Casabianca Paul Jph Etienne		7.			
141	de Casabianca Pierre François		7.			
142	Casale Charles		7.			
143	Casalunga Charles Marie		7.			
144	Casalta Charles Martin		7.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Casalta Jean		7.			
146	de Casalta Philippe		7.			
147	Casalta Sébastien		7.			
148	Casanova Ange		7.			
149	Casanova Antoine		7.			
150	Casanova Don Pierre		7.			
151	Casanova J ^{ou}		7.			
152	Casanova Jacques Pierre		7.			
153	Casanova J ^m B ^{te}		7.			
154	Casanova J ^{ph} A ^{ne}		7.			
155	Casanova J ^{ph} A ^{ne}		7.			
156	Casanova J ^{ph} Marie		7.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent soixante deux* électeurs.

A *Ajaccio*, le *3 Septembre 1937*.

Le Préfet,



[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

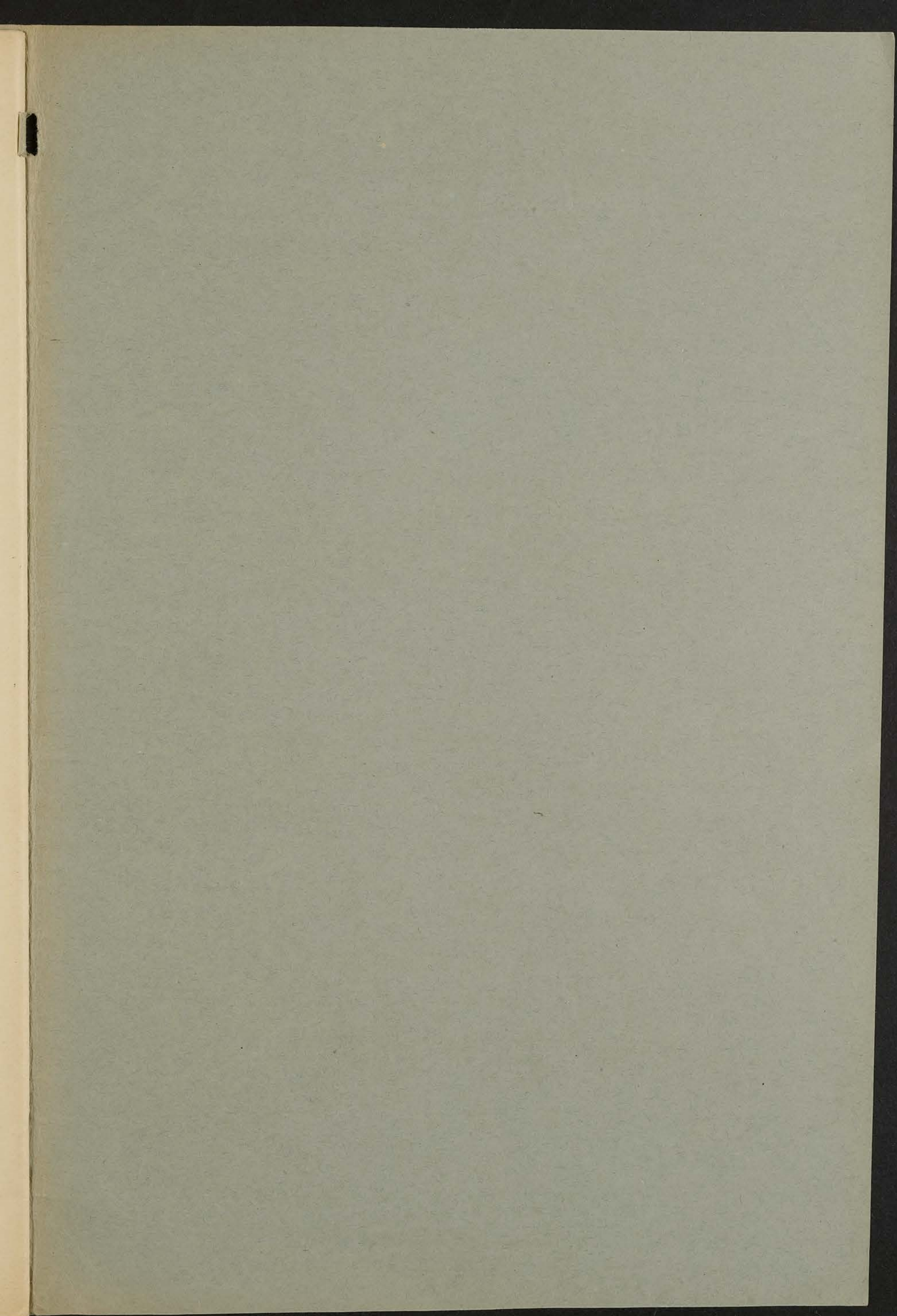
émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

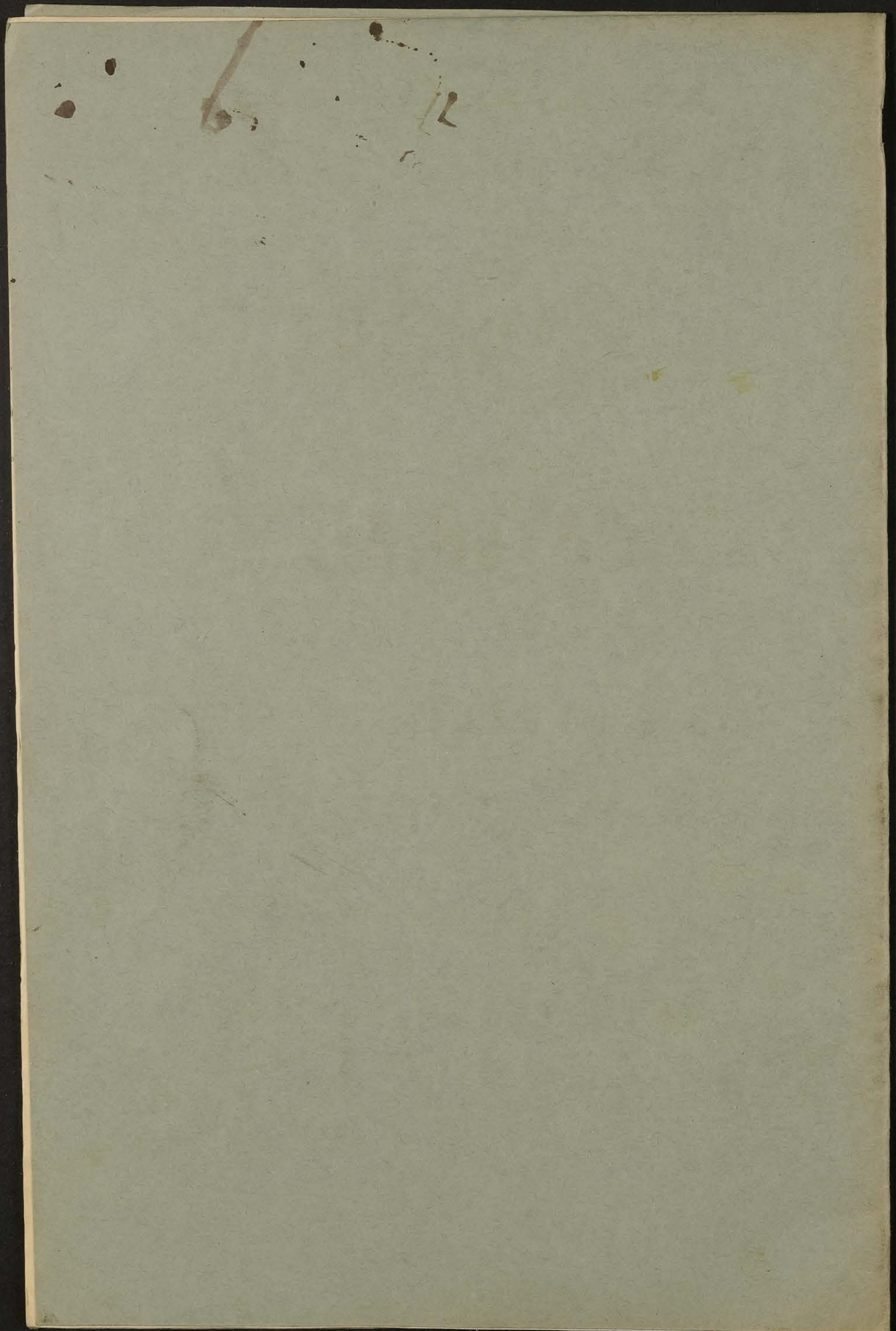
_____ le 2^e *idem*.

_____ le 3^e *idem*.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,





-4-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Corse

ÉLECTIONS

SÉNATORIALES

DU 5 SEPTEMBRE 1937

2^{me} BUREAU DE VOTE

C D E F

(du n° 163 au n° 326)

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 9^e BUREAU DE VOTE.

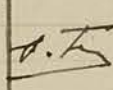
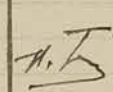
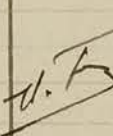
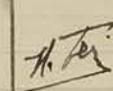
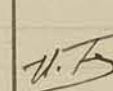
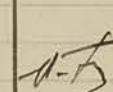
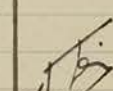
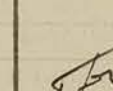
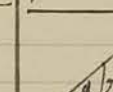
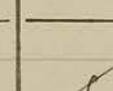
(N°s 163 à 326 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

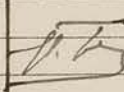
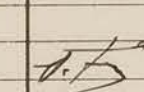
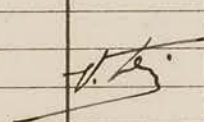
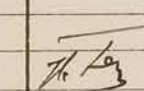
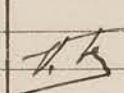
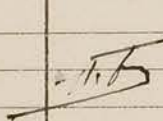
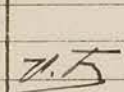
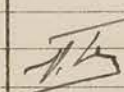
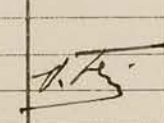
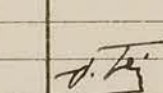
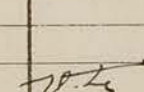
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

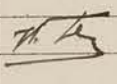
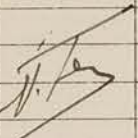
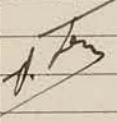
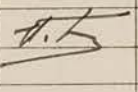
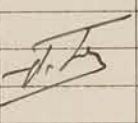
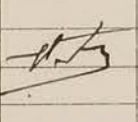
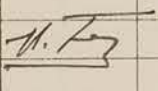
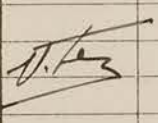
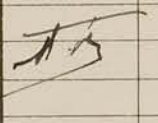
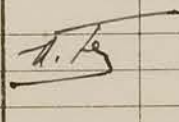
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

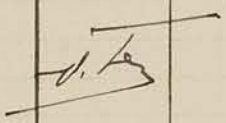
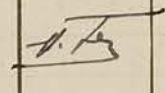
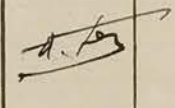
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
163	Casile Antoinette Ignace					
164	Casoni Michel Marcel					
165	Castellani Georges Antoinette	Castagnoli Joseph				
166	Castellani Gircaut					
167	Castellani Pierre Marie					
168	Castelli André					
169	Castelli Jacques d'André					
170	Castelli Pierre Joseph					
171	Catoni Georges					
172	Cariglioli Lucien					
173	Cariglioli Jean Bernard					
174	Ceccaldi André					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
175	Ceccaldi Jean Marie					
176	Ceccaldi Joseph Antoine					
177	Ceccaldi Olive					
178	Cerati Jean Bapt ^e Dominique					
179	Cerati Pierre Jousant					
180	Caratin Simon Pierre					
181	Cesari Ange Antoine	Almeta Pierre				
182	Cesari Antoine					
183	Cesari Jérôme					
184	Cesarini Joseph de Bernard					
185	Chabrefy Baptiste					
186	Chiappini J ^{os} Ymer					

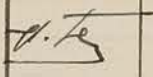
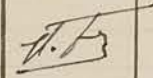
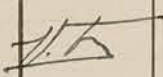
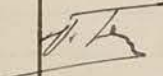
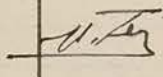
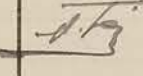
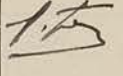
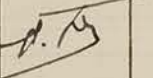
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
187	Chiappini Jean					
188	Chiappini Philippe (Dr)					
189	Chiaromonte Valentin					
190	Chiarelli Pierre Joseph					
191	Chiarelli Gami					
192	Chiarelli Pierre Pascal					
193	Chiari Jph Baptiste					
194	Chiaroni Joseph					
195	Chiarerini H ^{me} Lasquin					
196	Ciabrini Charles André					
197	Ciaufarani Charles					
198	Ciaufarani François					

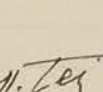
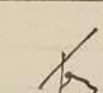
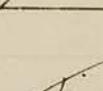
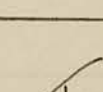
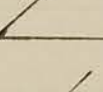
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
199	Ciccoli Jacques Et					
200	Cinti Dominique					
201	Cipriani Alexandre					
202	Cipriani Louis					
203	Clementi Charles fons					
204	Clementi Joseph					
205	Codaccioni J ^r B ^e					
206	Codani Jean Jacques					
207	Colombani Ange Félix					
208	Colombani H ^{ie} Mathieu					
209	Colombani César					
210	Colombani Charles					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
211	Colombani Edouard		<i>[Signature]</i>			
212	Colombani Mathieu		<i>[Signature]</i>			
213	Colombani Pierre <i>for</i> <i>me</i>		<i>[Signature]</i>			
214	Colonna Antoine		<i>[Signature]</i>			
215	Colonna <i>for</i> de Pierre		<i>[Signature]</i>			
216	Colonna Baptiste		<i>[Signature]</i>			
217	Colonna Cesari Paulin		<i>[Signature]</i>			
218	Colonna de Finarca		<i>[Signature]</i>			
219	Colonna d'Istria <i>et</i>		<i>[Signature]</i>			
220	Colonna d'Istria Vincent		<i>[Signature]</i>			
221	Colonna Jacques		<i>[Signature]</i>			
222	Colonna Pascal		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
223	Colonna Pierre André					
224	Comiti Jean Paul					
225	Constans Paul					
226	de Corsi Patrice					
227	Costa Antoine					
228	Costa François					
229	Costa Paul François					
230	Costa Pierre Antoine					
231	Coti Luc					
232	Cristiani Antoine					
233	Crudeli Joseph					
234	Cucchi Jean					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
235	Di Cottoli François		<i>[Signature]</i>			
236	Danianni Digne		<i>[Signature]</i>			
237	Dary Jean Paul	Mariotti Goussaint	<i>[Signature]</i>			Titulaire délégué
238	Deamanti François André		<i>[Signature]</i>			
239	Debernardi Jean Auguste		<i>[Signature]</i>			
240	Delfini Ange		<i>[Signature]</i>			
241	Delfini Honcé		<i>[Signature]</i>			
242	Demartini Ange François		<i>[Signature]</i>			
243	Desanti Charles Auguste		<i>[Signature]</i>			
244	Desanti Jean Baptiste		<i>[Signature]</i>			
245	Dionisi Jean Auguste		<i>[Signature]</i>			
246	Doberra St Martin		<i>[Signature]</i>			

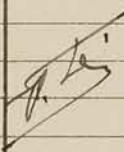
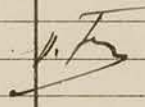
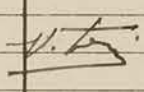
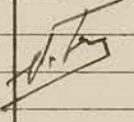
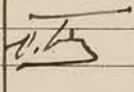
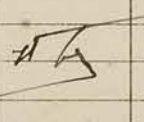
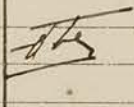
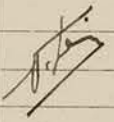
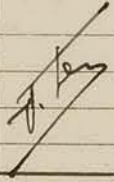
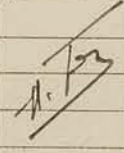
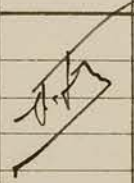
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
247	Domestici Dominique					
248	Domnichetti Jean Philippe					
249	Domnici Théodore					
250	Donsimoni Gustave					
251	Donsimoni Louis, André					
252	Dottori Antue fils					
253	Durastanti Lasquin					
254	Emmanuelli Alexandre					
255	Emmanuelli André					
256	Emmanuelli Décius fils					
257	Emmanuelli Jules Octave don Philippe					
258	Emmanuelli Pierre					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Erbalunga Alphonse					
260	Eltori Innocent					
261	Eltori Jean					
262	Eltori Jean 8 ^e					
263	Eltori Jean 8 ^{me}					
264	Eltori Paul					
265	Eltori Paul					
266	Fabiani Paul 8 ^{me}					
267	Fabiani Raoul					
268	Fabiani Xavier					
269	Faby Jph Marie					
270	Fabreguettes Auguste					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
271	Fabri Clément		<i>[Signature]</i>			
272	Faby Antoine		<i>[Signature]</i>			
273	Faggiuelli Eugène		<i>[Signature]</i>			
274	Faggiuelli Jacques		<i>[Signature]</i>			
275	Falconetti Nicolas		<i>[Signature]</i>			
276	Fantauzzi Hyacinthe		<i>[Signature]</i>			
277	Farinacci Jean		<i>[Signature]</i>			
278	Farinole Saupiero		<i>[Signature]</i>			
279	Fattaccioli Jr Martin		<i>[Signature]</i>			
280	Federici Louis		<i>[Signature]</i>			
281	Felici Barthélemy Sr		<i>[Signature]</i>			
282	Felici Gaspard		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
283	Terracci Joseph					
284	Terracci Paul & son Jean					
285	Terrali Charles Dque					
286	Ferrari Antoine					
287	Ferrenti François					
288	Ferreri Jérôme					
289	Ferrucci Thomas					
290	Fiamma Dque					
291	Fiamenghi Jean					
292	Fieschi Jacques					
293	Fieschi Paul					
294	Filippi César Auguste					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEMBLEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
295	Filippi Dominique		<i>[Signature]</i>			
296	Filippi Don Thomas		<i>[Signature]</i>			
297	Filippi Jean Pte		<i>[Signature]</i>			
298	Filippi Joseph		<i>[Signature]</i>			
299	Filippi Joseph		<i>[Signature]</i>			
300	Filippi Lie Louis		<i>[Signature]</i>			
301	Filippi Roch		<i>[Signature]</i>			
302	Filippini ange Philippe		<i>[Signature]</i>			
303	Fiscini Pierre		<i>[Signature]</i>			
304	Flach Emile (Dr)	Lassatelli Jean	<i>[Signature]</i>			le délégué titulaire absent de Corbe ne pourra prendre part au vote
305	Flori Marcel		<i>[Signature]</i>			
306	Foata Laurace		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
307	Fornelli Jacques André					
308	Frauteschetti Renaud					
309	Frauteschi Amé Jean					
310	Frauteschi Amé Jules					
311	Frauteschi Jean					
312	Frauteschi Pierre	Rossi Michel				Citulaire absent de Corse ne peut se déplacer
313	Frauteschini Joseph	Rossi Michel				
314	Frauteschini Sylvestre					
315	Frauteschini Xavier					
316	Frauchi Charles Et					
317	Frauchi Jean					
318	Frauchi Georges					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent soixante quatre* électeurs.

A

Ljaccio

, le

3 Septembre

1937.

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

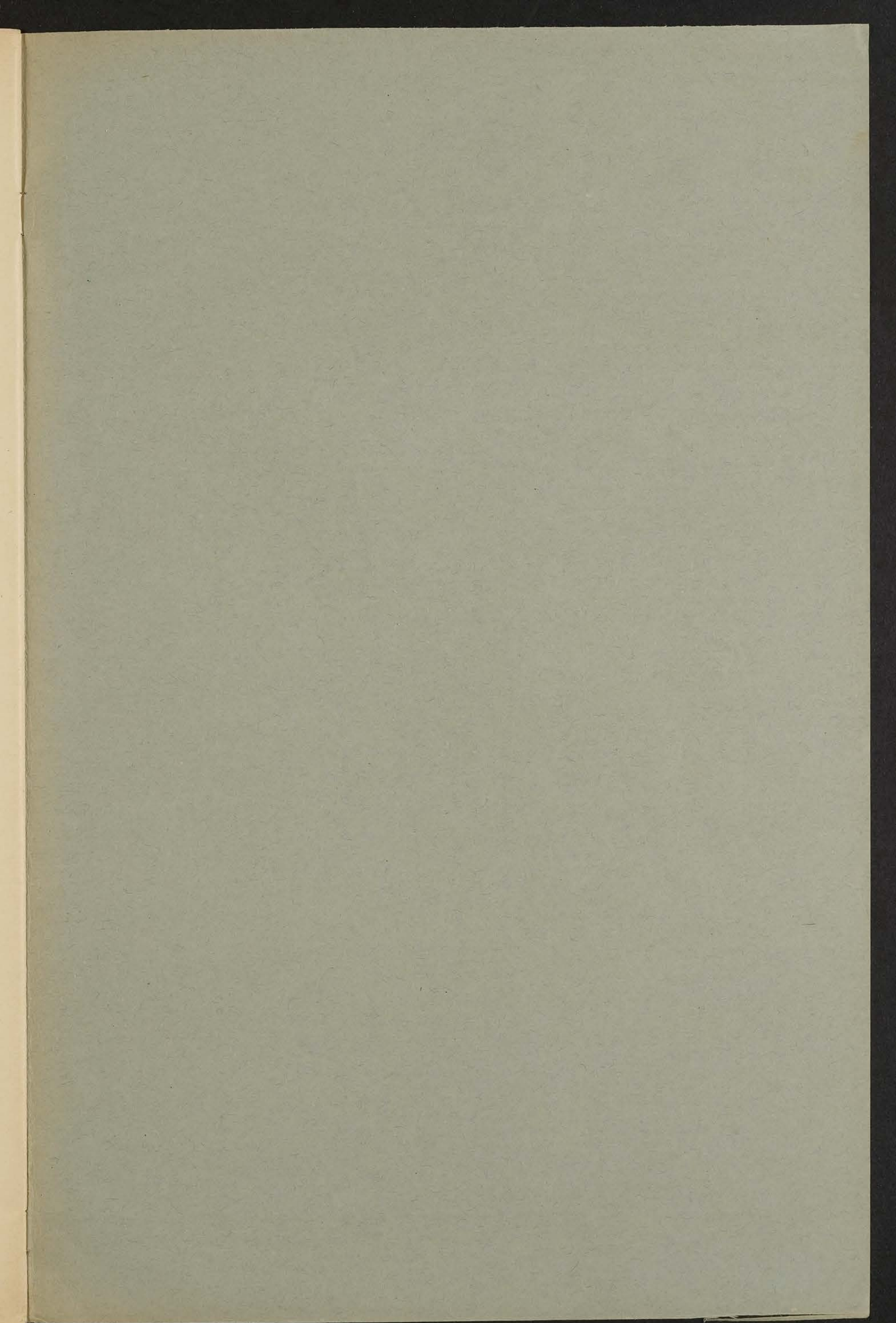
émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

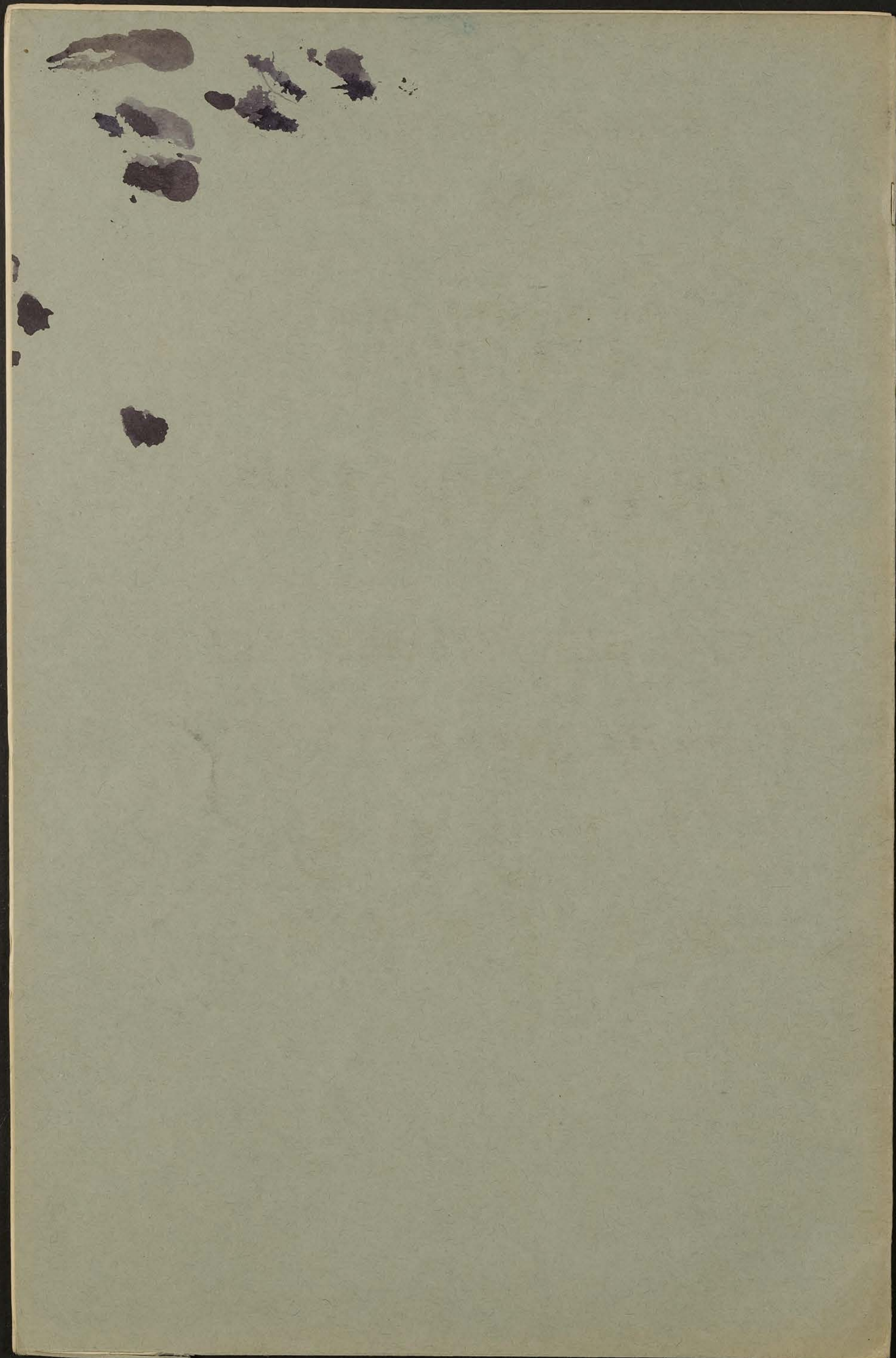
_____ le 2^e *idem.*

_____ le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,





-5-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Corse

ÉLECTIONS

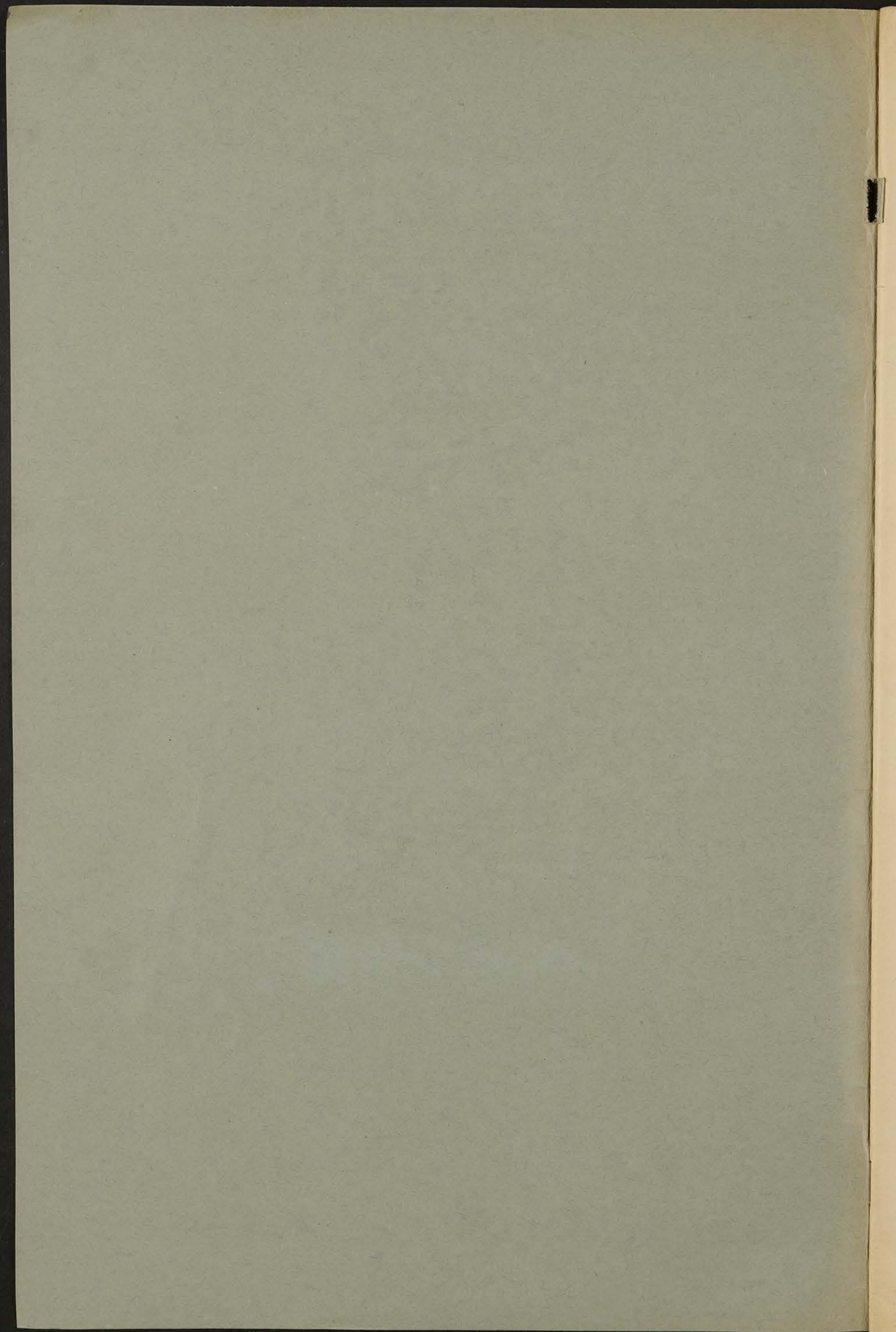
SÉNATORIALES

DU 5 SEPTEMBRE 1937

3^{me} BUREAU DE VOTE

G I J L M

(du n° 327 au n° 489)



MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *3^e* BUREAU DE VOTE.

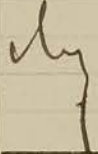
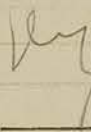
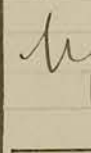
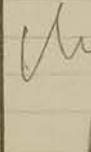
(N°s *327* à *489* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
327	Gabrielli Joseph					
328	Galassini Joseph					
329	Gambarelli Paul					
330	Gaspari Jacques Marie					
331	Garini Hyacinthe Jean Pierre senior					
332	Garini Hyacinthe Jean Pierre junior					
333	Garini Jacques					
334	Garini Jean François					
335	Gentile Jean Baptiste					
336	Gentili For Xavier					
337	Ghilardi Martin					
338	Gbilini Jacques	Campretti Ange de				Le délégué titulaire a fait connaître qu'il ne pouvait se déplacer.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
339	Ghilini Jean François		Uy			
340	Giacobbi Paul		Uy			
341	Giacconi Charles Félix		X			
342	Giacomini Jérôme		Uy			
343	Giamarchi Jean Pierre		Uy			
344	Giammartini François		X			
345	Gianelli Dominique F ^m		Uy			
346	Giannetti Jean Paul	Dondinioni Ange Félix suppléant	Uy			Entubé par le comité ne peut se déplacer
347	Giannettini Ours Jean		X			
348	Giansily (Gérard)		X			
349	Giocanti Jean		Uy			
350	Giorgetti Louis		X			

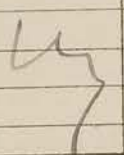
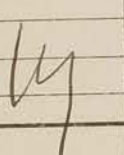
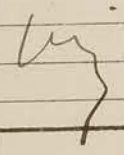
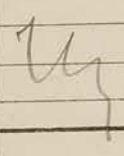
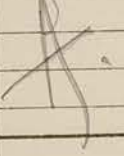
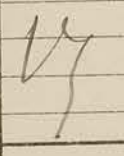
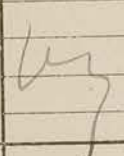
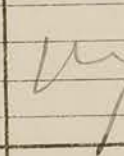
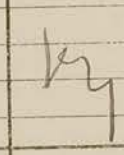
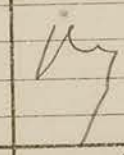
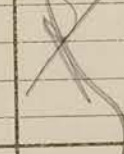
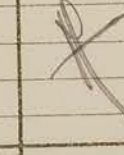
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
351	Giorgi Louis	Guerrini Jean Pierre	ly			
352	Giorgi Fousaint		X			
353	Giorangigli Vincent		ly			
354	Giovannangeli André		X			
355	Giovannangeli Ange Fr ^e		ly			
356	Giovannangeli Pierre		ly			
357	Giovannetti Brimolo Adolfo		ly			
358	Giovannetti Joseph		ly			
359	Giovannetti Thomas		X			
360	Giovannoni Fousaint dit Angelo Grisanto		X			
361	Giolanni Ange Pierre	Moracchini suppléant.	ly			
362	Giraschi Pierre		ly			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
363	Giudicelli Charles Joseph		by			
364	Giudicelli F ^m Antoine Louis		by			
365	Giudicelli Jean		X			
366	Giudicelli Jean		X			
367	Giudicelli Léon		by			
368	Giudicelli Paul		by			
369	Giudicelli P. Martin	Larelli Jean Antoine	by			Citulaire malade ne peut se déplacer
370	Giudicelli Piene		X			
371	Giudicelli Vincent		by			
372	Giuseppi Jean Baptiste		by			
373	Giuseppi François		by			
374	Graziani Antoine		by			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
375	Graziani Martin		uy			
376	Graziani Philippe		uy			
377	Graziotti Gustave		uy			
378	Grimaldi Antoine		uy			
379	Grimaldi Joseph Marie		uy			
380	Grimaldi d'Arna Joseph Marie		uy			
381	Grignani Joseph Antoine		uy			
382	Grisoli Ours Marie		uy			
383	Guerini Ignace		uy			
384	Guerrini Jean Vito		uy			
385	Guglielmi Dominique		uy			
386	Guidoni Dominique		uy			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
387	Landry Adolphe		uy			
388	Lafranchi Jean		uy			
389	Lafranchi Pierre Joseph		uy			
390	Langolani François Petrine		uy			
391	Lari Baptiste		uy			
392	Laurenti Joseph Marie		uy			
393	Leandri Antoine Pasquini		uy			
394	Leandri Antoine Philippe		uy			
395	Leandri Saverio		uy			
396	Leca D ^{re} François		uy			
397	Leca François Xavier		uy			
398	Leca Ignace		uy			

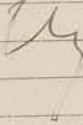
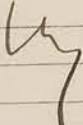
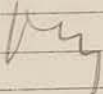
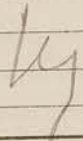
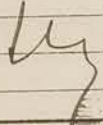
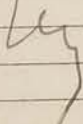
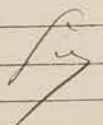
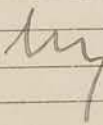
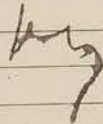
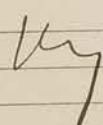
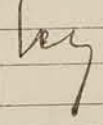
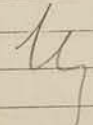
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
399	Leca Jean Baptiste		ly			
400	Leccia François		ly			
401	Leccia Jacques Pierre fils jeun		ly			
402	Leccia Joseph Marie		ly			
403	Leoni Joseph Antoinette		ly			
404	Leoni Laurent		ly			
405	Leuzzi André		ly			
406	Lepidi Jacques		ly			
407	Leschi Charles		ly			
408	Leschi Marius		ly			
409	Liberati Edouard		ly			
410	Livrelli Antoine		ly			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
H11	Livrelli Joseph					
H12	Lodovici Jean Marie					
H13	Lorenzi Victor	Stella Joseph				téléphone absent de Com, va peut-être de place
H14	Lota Jean Baptiste					
H15	Lotti Zoussaint					
H16	Lovichin Sébastien					
H17	Luciani Zoussaint Mathieu					
H18	Luccibetti Zoussaint					
H19	Luccibinace Jean Décius Deliso					
H20	Luccibini Pierre Paul					
H21	Luccchini Joseph Marie					
H22	Luciani Antoine Marie					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
423	Luciani Jérôme		✓			
424	Luciani Simon Jean (Dr)		X			
425	Luciani Fernand		✓			
426	Luccioni Aubine 3 ^{me}		✓			
427	Lugrezi Jean Pierre		✓			
428	Luiggi Laurent		✓			
429	Luiggi Aubine (Dr)		✓			
430	Luisi Jean		✓			
431	Maestraci Léon		✓			Emporté par le directeur R.
432	Maestraci Pierre Paul,		✓			
433	Maestrali Dominique		X			
434	Maggi Casimir Joseph		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
435	Malaspina Antoine		uy			
436	Malfatti Léopold		uy			
437	Mambriini Jean Noël		uy			
438	Manfredi Noël		uy			
439	Mammoni Ascencius		uy			
440	Marcaggi Paul D ^{re}		uy			
441	Marcangeli Michel		uy			
442	Marcantelli Joseph		uy			
443	Marcantoni Augustin		uy			
444	Marcelli Camille		uy			
445	Marcelli Damien	Andréani Benoît	uy			ne peut se déplacer
446	Marchesi Charles Jérôme		uy			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
447	Marchesini Mathieu		ly			
X 448	Marchetti François		ly			
449	Marchetti Louis		ly			
450	Marchi Charles Laurent		X			
451	Marchi Pierre Philippe	Innocenzi, Denis Eliazar	ly			
452	Marchini Aubine		X			
453	Marchini Mathieu		ly			
454	Mariani Barthélemy		ly			
455	Mariani Etienne	g...	ly			
456	Mariani François	/	ly			
457	Mariani Nona D ^g re	/	ly			
458	Marietti Paul D ^g re		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
459	Marinetti Vincent D ^{re}					
460	Marini François					
461	Maroselli André					
462	Marsano Marc					
463	Marsily Ange Marie					
464	Martelli François					
465	Martinazzi Pascal					
466	Martinelli Jacques Antoine					
467	Martinetti Charles (D ^r)					
468	Martinetti Jean Georges					
469	Martinetti Jean Joseph					
470	Martinetti Jean Paul					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
471	Martini Antoine 99 ^{me}		uy			
472	Mascarini Antoine		uy			
473	Masini Basile		uy			
474	Massari Louis		uy			
475	Massini Paul		uy			
476	Massoni Antoine		X			
477	Massoni Roch Xavier		X			
478	Mattei Charles Antoine		uy			
479	Mattei Dominique		uy			
480	Mattei François		uy			
481	Mattei Jean		X			
482	Mattei Jean Antoine		uy			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent ~~soixante-trois~~ électeurs.

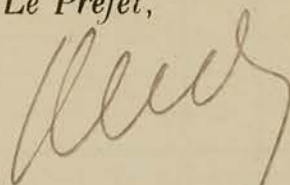
A

Ajaccio

, le

3 Septembre 1937

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

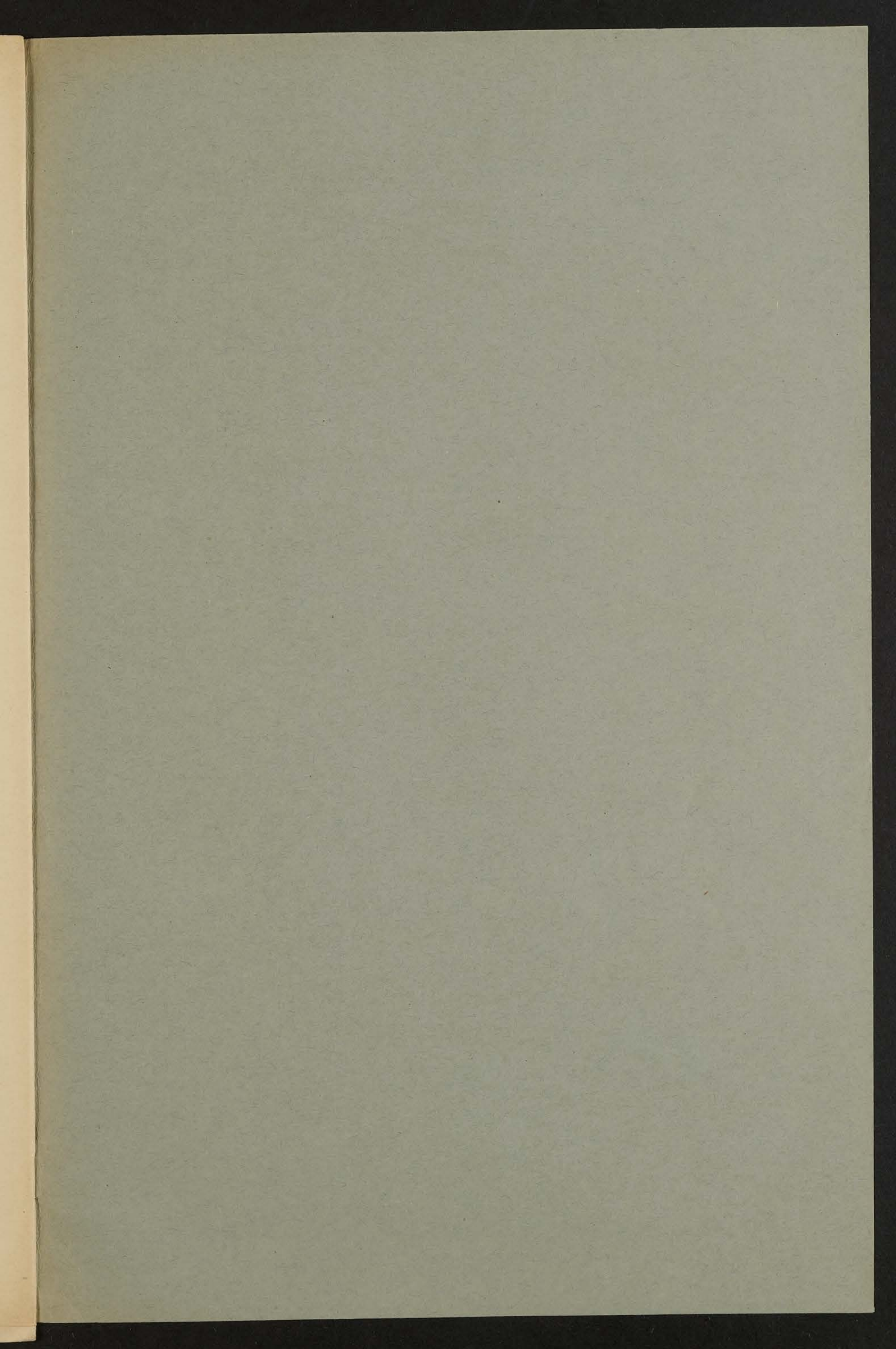
émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

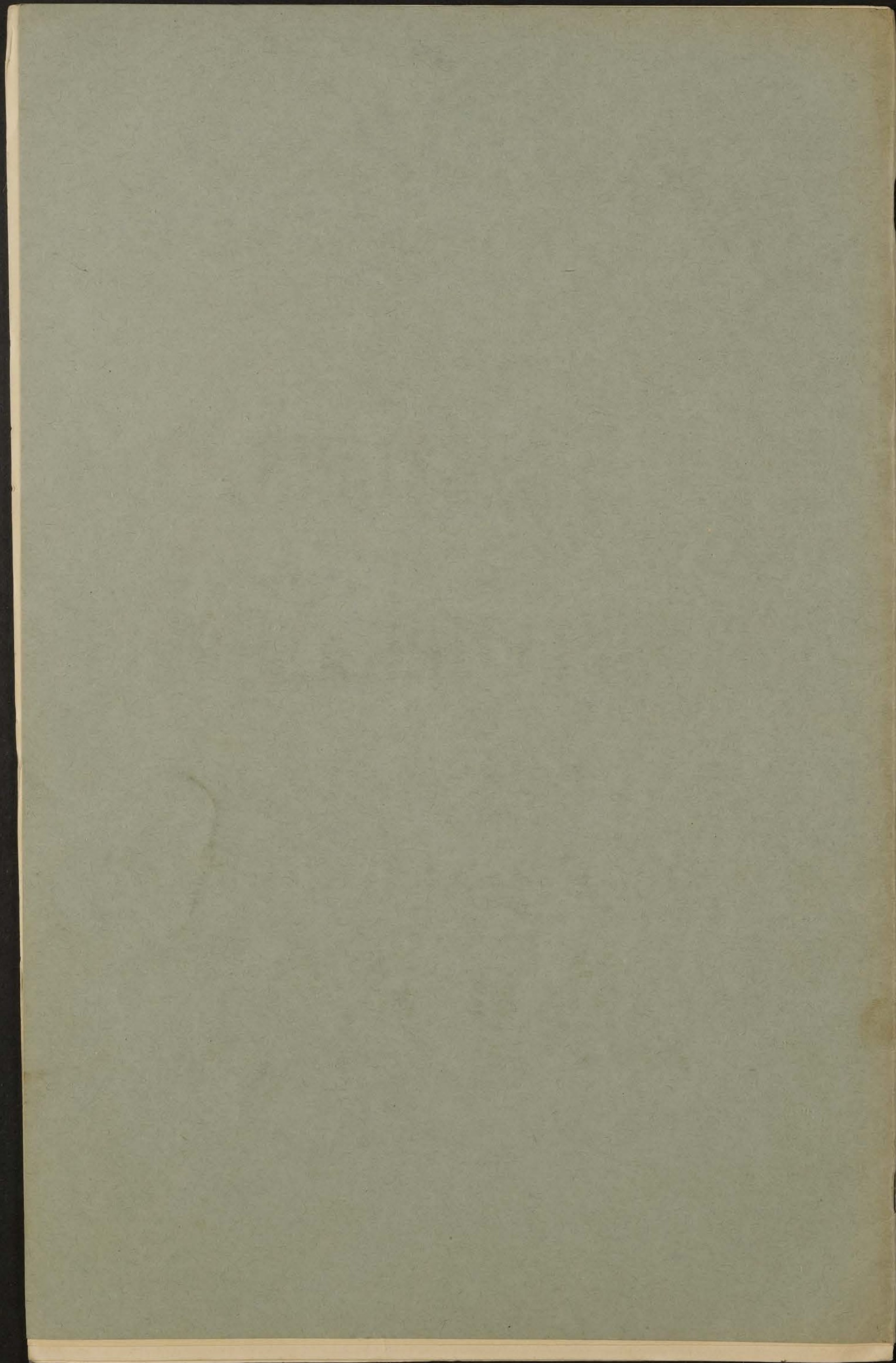
_____ le 2^e *idem*.

_____ le 3^e *idem*.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,





-6-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Corse

ÉLECTIONS

SÉNATORIALES

DU 5 SEPTEMBRE 1937

4^{me} BUREAU DE VOTE

M N O P

(du n° 490 au n° 651

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *4^e* BUREAU DE VOTE.

(N°s *490* à *651* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

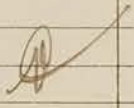
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

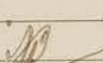
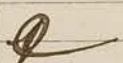
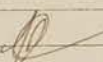
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
490	Medori Edouard					
491	Michelangeli Martin					
492	Millelire Jean Baptiste					
493	Molinari Jacques					
494	Mondoloni Jean Aubine					
495	Mondoloni Noël					
496	Mondoloni Simon					
497	Monnier Pierre (D ⁿ)					
498	de Montera Hyacinthe					
499	de Montrossi Fournant					
500	Moracchini Sabine Martin					
501	Moracchini Etienne					

102

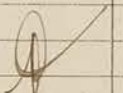
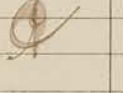
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
502	Moracchini Michel Antoine		<i>[Signature]</i>			
503	Moracchini Pierre Paul		<i>[Signature]</i>			
504	Mordiconi Nicolas		<i>[Signature]</i>			
505	Morelli Léon Gustave		<i>[Signature]</i>			
506	Moretti Ange Marie	Rocchi Charles Joseph	<i>[Signature]</i>			Citulaire sur le ponton ne peut se déplacer
507	de Moro-Giafferi Jean		<i>[Signature]</i>			
508	Morucci Paul Mathieu		<i>[Signature]</i>			
509	Mozziconacci Jean Baptiste		<i>[Signature]</i>			
510	Mozziconacci Charles		<i>[Signature]</i>			
511	Murraggi Paul		<i>[Signature]</i>			
512	Muraccioli Gaëtan		<i>[Signature]</i>			
513	Muraccioli Pierre		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
514	Murati Jean Charles					
515	Musso Alexandre					
516	Napolesini Martin					
517	Narelli Francis					
518	Natali Gine Foni					
519	Natali Pierre Marie					
520	Negretti Jean					
521	Negri Simon Pierre					
522	Negroni Jean Pierre					
523	Negroni Pierre	Alfonsi Ignace				
524	Nicolai Charles					
525	Nicolai Don Foni					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOIE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
526	Nicolai François Marie					
527	Nicolai Evriste					
528	Nicolai Jean					
529	Nicolai Jean Jacques					
530	Nicolai Michel					
531	Nicolai Paul Dque					
532	Nicolini Cristophe					
533	Nivaggioni Paul					
534	de Nobili Dque (D ^r)					
535	Nocenti Joachim					
536	Nucci Charles					
537	Oberti Mathieu	Braccini Liene Et				Bitulaire alité

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
538	Ogliastromi Mathieu	Vincetelli Pierre	<i>P</i>			
539	Olivari Jacques		<i>P</i>			
540	Olivese Dominique		<i>P</i>			
541	Olivieri Alexandre		<i>P</i>			
542	Olivieri Bonaventura		<i>P</i>			
543	Olivi Martin		<i>P</i>			
544	Orecchioni Henri		<i>P</i>			
545	Ori Dominique		<i>P</i>			
546	Orsatelli Joseph		<i>P</i>			
547	Orsatelli Jules César		<i>P</i>			
548	Orsatelli Marcel					
549	Orsatelli Vincent		<i>P</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
550	Orsini Pierre Paul		<i>R</i>			
551	Orsoni Dominique		<i>W</i>			
552	Orsoni Jean		<i>P</i>			
553	Orsoni Jean D ^{me}		<i>P</i>			
554	Ortoli Jean B ^{te}		<i>P</i>			
555	Ottari Jean D ^{me} le Jean André		<i>P</i>			
556	Ottariani Jean B ^{te}		<i>P</i>			
557	Ottariani Coustant		<i>P</i>			
558	Ottomani Jean Jacques		<i>P</i>			
559	Paccioni Marc Marie		<i>P</i>			
560	Padorani Désiré		<i>P</i>			
561	Padorani Jacques		<i>P</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
562	Padrona François					
563	Pagani Jean Philippe					
564	Pagani Boussaint					
565	Palazzi J ^g Laurent					
566	Palazzo Bonaventure					
567	Palermi Crucien					
568	Pallaricini J ^r François					
569	Palmieri Joseph					
570	Paucrazi Albert					
571	Paucrazi Joseph					
572	Paoli D ^g ue Jean					
573	Paoli François André					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
574	Paoli Jean Thomas					
575	Paoli J ^m B ^{que} Victor					
576	Paoli Henri Napoléon					
577	Paoli Mathieu					
578	Paolini J ^m B ^{te}					
579	Paolini P. Fco ^s					
580	Pararibini Antoine					
581	Pariggi Don Fco ^s					
582	Pasqualini Charles					
583	Pasqualini Louis Napoléon					
584	Pasquinelli Louis					
585	Pasquini Paul					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
586	da Passano (D ^r)		<i>P</i>			
587	Pattachini <i>M^e Fcois</i>		<i>P</i>			
588	Patacchini <i>D^{que}</i>		<i>P</i>			
589	Patrizzi Pierre Paul		<i>P</i>			
590	del Pellegrino <i>Fcois (D^r)</i>		<i>P</i>			
591	Peraldi <i>J^r 18^{te}</i>		<i>P</i>			
592	Peraldi Martin	<i>Andriotti Simon</i>	<i>P</i>			<i>Andriotti ne peut se remplacer</i>
593	Peraldi Paul <i>M^e</i>		<i>P</i>			
594	Peraldi Coussaint		<i>P</i>			
595	Peretti Antoine		<i>P</i>			
596	Peretti Dominique		<i>P</i>			
597	de Peretti Jean		<i>P</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
598	de Peretti ^{fr} Bte feu Antne Veronique					
599	Peretti ^{fr} François					
600	de Peretti Léonard (D ^r)					
601	Peretti Paul André					
602	Perfetti Joseph					
603	Perfettini Philippe					
604	Perfettini Vincent					
605	Pergola Jean					
606	Peroni Jacques					
607	Peroni Jacques André					
608	Pescetti Jean Louis					
609	de Petriconi Philippe					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
610	Petrucci <i>Agne Autre</i>		<i>M.</i>			
611	Piazza Thomas		<i>P.</i>			
612	Piereschi François		<i>P.</i>			
613	Pieri Henri		<i>P.</i>			
614	Pieri Jean Agne		<i>P.</i>			
615	Pieri Jean Etienne		<i>P.</i>			
616	Pieri Jules		<i>P.</i>			
617	Pieri Paul Emile		<i>P.</i>			
618	Pierretti Martin		<i>P.</i>			
619	Pietri Angelin		<i>P.</i>			
620	Pietri Agne Agne		<i>P.</i>			
621	Pietri Camille		<i>M.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
622	Pietri D ^{igne} Antoine		W.			
623	Pietri Don Paul		R			
624	Pietri Gracien		R			
625	Pietri Jean Noël		R			
626	Pietri François		R			
627	Pieri Jacques Joseph		R			
628	Pietri Nicolas		R			
629	Pinzuti Paul Baptiste		R			
630	Pinelli Charles & Marie		R			
631	Pinelli Jean Noël		R			
632	Pinelli Jean Noël		R			
633	Pinelli Joseph		R			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
634	Pinelli Lambert Jean					
635	Pinelli Vincent 89 ^{me} Jean					
636	Pinelli Xavier		N.			
637	Pioli Baptiste					
638	Pittilloni Pascal					
639	Pitti-Ferrandi 8 ^{me} Felix					
640	Pitti-Ferrandi Charles					
641	Pocai Jean Baptiste					
642	Poggi angelin					
643	Poggi François					
644	Poggiabale Charles		N.			
645	Poletti Louis					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent cinquante deux* électeurs.

A

Ajaccio

, le

3 Septembre

1937

Le Préfet,



[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

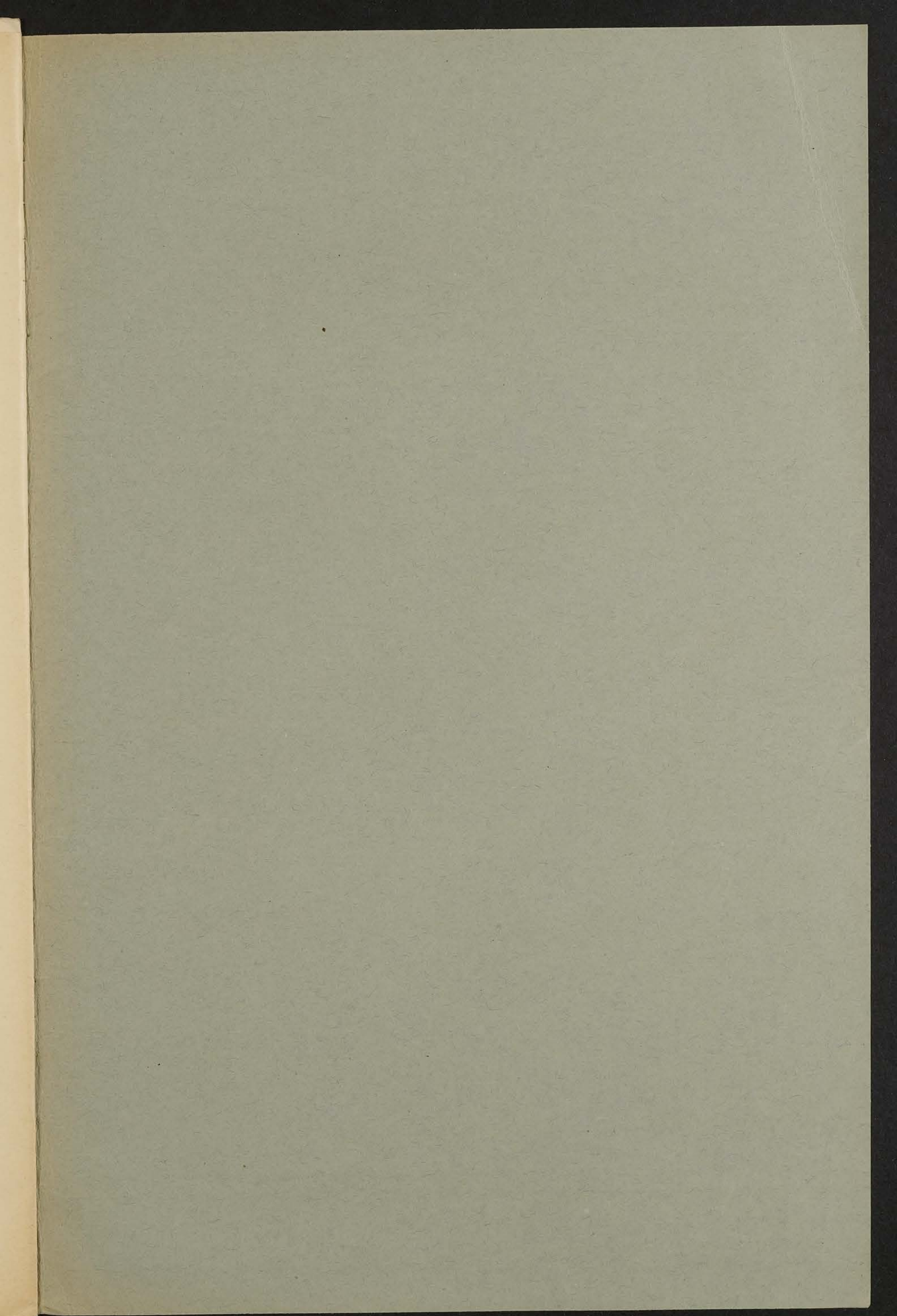
émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

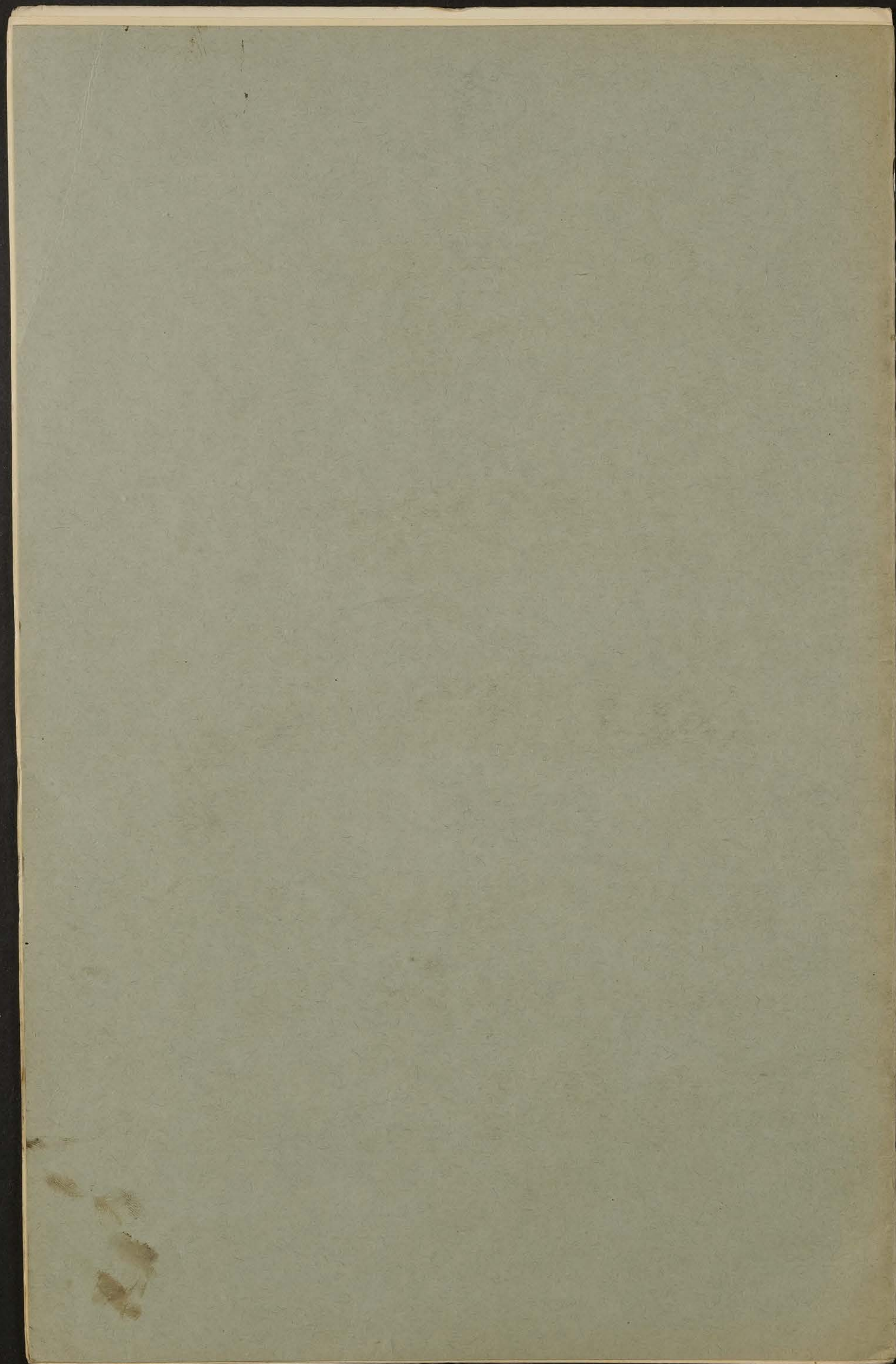
_____ le 2^e *idem*.

_____ le 3^e *idem*.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,





Bulletin américain de l'Union centrale

Processus verbal n° 18

I. N° 8

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

CANDIDATS :

M. Piffi Ferradi M.?

Musso

M. Guidicelli

M. Pierangeli

M. Duclos

M. Ghila

OBSERVATIONS
ET BULLETINS NULS

100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300
320	320	320	320	320	320	320
340	340	340	340	340	340	340
360	360	360	360	360	360	360
380	380	380	380	380	380	380
400	400	400	400	400	400	400
420	420	420	420	420	420	420
440	440	440	440	440	440	440
460	460	460	460	460	460	460
480	480	480	480	480	480	480
500	500	500	500	500	500	500

Nota. — Les feuilles de dépouillement doivent être annexées au procès-verbal destiné à la Préfecture, après avoir été signées par tous les scrutateurs. Elles seront établies en double.

9:15

1ère Section de vote

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

CANDIDATS :

M. ² Patti Ferandi M. ² Musso M. ² Giudiceletti M. ² Perangeli M. ² Ines Igute M. ² Fenucci

OBSERVATIONS
ET BULLETINS NULS

1	1	1	1	1	1
20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300
320	320	320	320	320	320
340	340	340	340	340	340
360	360	360	360	360	360
380	380	380	380	380	380
400	400	400	400	400	400
420	420	420	420	420	420
440	440	440	440	440	440
460	460	460	460	460	460
480	480	480	480	480	480
500	500	500	500	500	500

Nota. — Les feuilles de dépouillement doivent être annexées au procès-verbal destiné à la Préfecture, après avoir été signées par tous les scrutateurs. Elles seront établies en double.

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

Palmar

et survenue de la mort
CHERCHER LA MORT

P n° 10

DEBONNEMENT DES MOLES

REGISTRONS SEVTOLOKIVGES DU 2 SEPTEMBRE 1931

CHANDLER :

Disponible en 10 Cms

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

CANDIDATS :

M. Pitt. Trench

M. Tenny

M. Fienberg

M. Giudice

M.

M.

OBSERVATIONS
ET BULLETINS NULS[illegible]

Nota. — Les feuilles de dépouillement doivent être annexées au procès-verbal destiné à la Préfecture, après avoir été signées par tous les scrutateurs. Elles seront établies en double.

la République
CROISSANCE

P. N° 11

DEBONNEMENT DES AILES

ELECTIONS SEPTENNIALES DU 2 SEPTEMBRE 1931

CADRE :

1931

2e Section

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

CANDIDATS :	M. Petit Terrani	M. Messo	M. Pierayeli	M. Guidicelli	M.	M.	OBSERVATIONS ET BULLETINS NULS
12345678910	12345678910	12345678910	12	12345			
12345678910 20	12345678910 20	2	5		20	20	
12345678910 40	12345678910 40				40	40	
12345678910 60	12345678910 60				60	60	
12345678910 80	12345678910 80				80	80	
12345678910 100	12345678910 100				100	100	
12345678910 120	12345678910 120				120	120	
12345678910 140	12345678910 140				140	140	
12345678910 160	12345678910 160				160	160	
12345678910 180	12345678910 180				180	180	
12345678910 200	12345678910 200				200	200	
12345678910 220	12345678910 220				220	220	
12345678910 240	12345678910 240				240	240	
12345678910 260	12345678910 260				260	260	
12345678910 280	12345678910 280				280	280	
12345678910 300	12345678910 300				300	300	
12345678910 320	12345678910 320				320	320	
12345678910 340	12345678910 340				340	340	
12345678910 360	12345678910 360				360	360	
12345678910 380	12345678910 380				380	380	
12345678910 400	12345678910 400				400	400	
12345678910 420	12345678910 420				420	420	
12345678910 440	12345678910 440				440	440	
12345678910 460	12345678910 460				460	460	
12345678910 480	12345678910 480				480	480	
12345678910 500	12345678910 500				500	500	

Nota. — Les feuilles de dépouillement doivent être annexées au procès-verbal destiné à la Préfecture, après avoir été signées par tous les scrutateurs. Elles seront établies en double.

79
Sous-secrétaire

78
Sous-secrétaire

Président

Donneur

Receveur

I R-12

DEBOUTEMENT DES NOIES

REGIONS SEVASTOPOL'ES DU 2 SEPTEMBRE 1931

1931 11 11 1931

21.000000

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

CANDIDATS :						OBSERVATIONS ET BULLETINS NULS
M. A. Musso	M. P. J. J. J. J.	M. P. J. J. J. J.	M. Guidicetti	M. S. S. S. S.	M.	
20	20	20	20	20	20	
40	40	40	40	40	40	
60	60	60	60	60	60	
80	80	80	80	80	80	
100	100	100	100	100	100	
120	120	120	120	120	120	
140	140	140	140	140	140	
160	160	160	160	160	160	
180	180	180	180	180	180	
200	200	200	200	200	200	
220	220	220	220	220	220	
240	240	240	240	240	240	
260	260	260	260	260	260	
280	280	280	280	280	280	
300	300	300	300	300	300	
320	320	320	320	320	320	
340	340	340	340	340	340	
360	360	360	360	360	360	
380	380	380	380	380	380	
400	400	400	400	400	400	
420	420	420	420	420	420	
440	440	440	440	440	440	
460	460	460	460	460	460	
480	480	480	480	480	480	
500	500	500	500	500	500	

Nota. — Les feuilles de dépouillement doivent être annexées au procès-verbal destiné à la Préfecture, après avoir été signées par tous les scrutateurs. Elles seront établies en double.

Le Président
Les assesseurs
Amaroschi

I. № 13

19

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

CANDIDATS :

M. Russo. A.

M. Pitti-Ferrandi

M. Tierrangeli

M. indicella

M. Schirle

M

OBSERVATIONS
ET BULLETINS NULS

Nota. — Les feuilles de dépouillement doivent être annexées au procès-verbal destiné à la P-réfecture, après avoir été signées par tous les scrutateurs. Elles seront établies en double.

20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300
320	320	320	320	320	320
340	340	340	340	340	340
360	360	360	360	360	360
380	380	380	380	380	380
400	400	400	400	400	400
420	420	420	420	420	420
440	440	440	440	440	440
460	460	460	460	460	460
480	480	480	480	480	480
500	500	500	500	500	500

Le Président

Les anseaux

Alamogordo

~~P. 20~~

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 5 SEPTEMBRE 1937

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

M. Musso | M. Pitti -
Piranti | M. Juncicelli | M. Pierangeli | M. Sghisla | M.

[illegible]

Nota. — Les feuilles de dépouillement doivent être annexées au procès-verbal destiné à la Préfecture, après avoir été signées par tous les scrutateurs. Elles seront établies en double.

LES JOURNAUX DES
CHARENTAIS

R. N° 15

DEBONNEMENT DES AOTES

REGLEMENTS SEPTUAGINTES DU 2 SEPTEMBRE 1831

CANDIDAT :

RECEVUE DE LA

LES METEORES NITS
OBSERVATIONS

CELESTIAL

DEBOITTEMENT DES BOITES

EFLECTIONS SEVTOBIVTES DU 2 SEPTENBRE

1912

12 27 16

5^e Section de vote

Département de la Corse

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 5 SEPTEMBRE 1937

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

CANDIDATS :		M. Musso	M. Potti - Ferrandi	M. Pierangeli	M. Gaudreli	M.	M.	OBSERVATIONS ET BULLETINS NULS
		A.	Fr.					
12345678910		12345678910	12345678910	111	123456			
12345678910 20		12345678910 20	12345678910 20	20	20	20	20	20
12345678910		12345678910	12345678910					
12345678910 40		12345678910 40	12345678910 40	40	40	40	40	40
12345678910		12345678910	12345678910					
12345678910 60		12345678910 60	12345678910 60	60	60	60	60	60
12345678910								
12345678910 80				80	80	80	80	80
12345678910								
12345678910 100				100	100	100	100	100
92	120	59	120	3	120	120	120	120
quatre-vingt	140	Cinquante	140	trois	140	140	140	140
doize	160	neuf	160	Deux	160	160	160	160
quatre-vingt	180	deux	180		180	180	180	180
quatre-vingt	200		200		200	200	200	200
	220		220		220	220	220	220
	240		240		240	240	240	240
	260		260		260	260	260	260
	280		280		280	280	280	280
	300		300		300	300	300	300
	320		320		320	320	320	320
	340		340		340	340	340	340
	360		360		360	360	360	360
	380		380		380	380	380	380
	400		400		400	400	400	400
	420		420		420	420	420	420
	440		440		440	440	440	440
	460		460		460	460	460	460
	480		480		480	480	480	480
	500		500		500	500	500	500

Nota. — Les feuilles de dépouillement doivent être annexées au procès-verbal destiné à la Préfecture, après avoir été signées par tous les scrutateurs. Elles seront établies en double.

PROTAVICED
BUREAU DES VOTES

17017

PROTAVICED

PROTAVICED

PROTAVICED

PROTAVICED

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

CANDIDATS :

M. Musso, A.

M. Pitti-Serrandij

М. Ренанделі Н.

M. Guadagni.

M.

M.

OBSERVATIONS ET BULLETINS NULS

20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300
320	320	320	320	320	320
340	340	340	340	340	340
360	360	360	360	360	360
380	380	380	380	380	380
400	400	400	400	400	400
420	420	420	420	420	420
440	440	440	440	440	440
460	460	460	460	460	460
480	480	480	480	480	480
500	500	500	500	500	500

Nota. — Les feuilles de dépouillement doivent être annexées au procès-verbal destiné à la P-écture, après avoir été signées par tous les scrutateurs.
Elles seront établies en double.

-7-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Corse

ÉLECTIONS

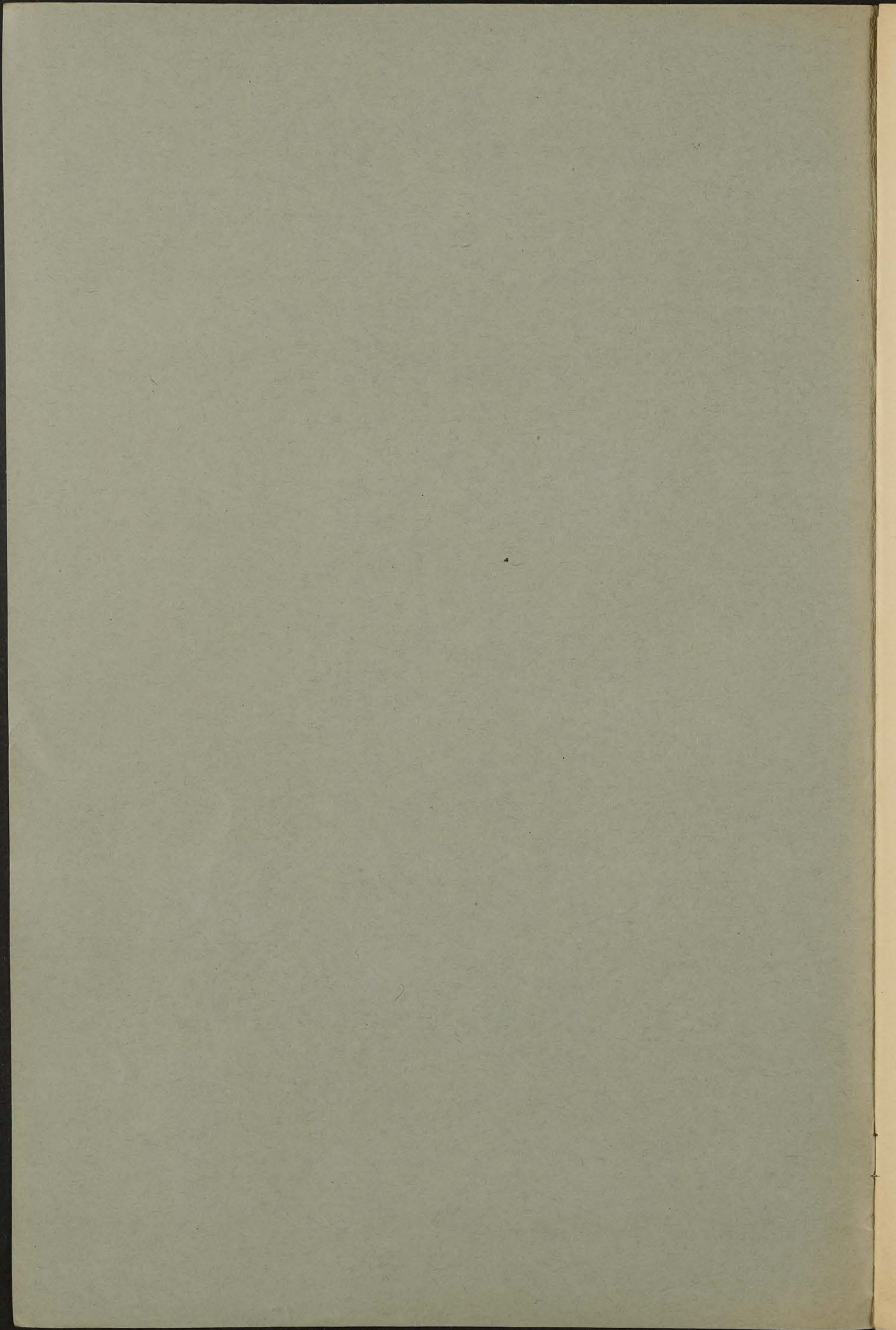
SÉNATORIALES

DU 5 SEPTEMBRE 1937

5^{me} BUREAU DE VOTE

P Q R S T V Z

(du n° 652 au n° 811



MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 5^{ème} BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 6/2 à 811 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

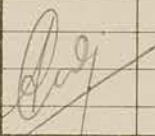
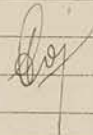
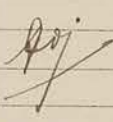
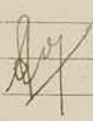
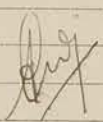
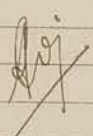
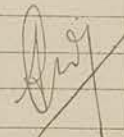
On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

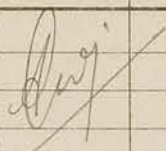
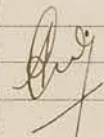
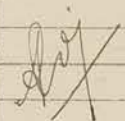
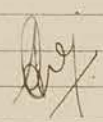
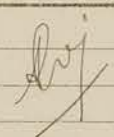
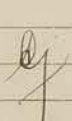
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
652	Polidori Jean Baptiste		<i>[Signature]</i>			
653	Polidori Louis		<i>[Signature]</i>			
654	Pompa Marc Marie		<i>[Signature]</i>			
655	Profizy Jean Baptiste		<i>[Signature]</i>			
656	Prosperi Barthélemy		<i>[Signature]</i>			
657	Quastana Felix		<i>[Signature]</i>			
658	Quastana Jean Noël		<i>[Signature]</i>			
659	Quilichini Don André		<i>[Signature]</i>			
660	Quilichini Hyacinthe		<i>[Signature]</i>			
661	Quilichini Joachim		<i>[Signature]</i>			
662	Quilici Paul		<i>[Signature]</i>			
663	Quilici Paul Antoine		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
664	Quilici Pompei		<i>[Signature]</i>			
665	Raffaelli Jean Noël		<i>[Signature]</i>			
666	Raffaelli Jean Thomas		<i>[Signature]</i>			
667	Raffalli Jean		<i>[Signature]</i>			
668	Raffalli Guillaume		<i>[Signature]</i>			
669	Raffiani Jean Bapté	Guerrini Jean Jacques	<i>[Signature]</i>			
670	Raffini F ^{or} Auguste		<i>[Signature]</i>			
671	Raffucci Joseph		<i>[Signature]</i>			
672	Reginensi Pierre		<i>[Signature]</i>			
673	Reginensi Vaillant		<i>[Signature]</i>			
674	Renozi Francis Marie		<i>[Signature]</i>			
675	Renucci Charles		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
676	Renucci D ^{re} Pascal					
677	Renucci fr ^{re} Marie	Marchetti Antoine				
678	Renucci Jean Felix					
679	Renucci Jordan					
680	Remicoli Philippe					
681	Retali Raynier					
682	Ricoveri Virgile					
683	Rinaldi D ^{re}					
684	Rinaldi Simon Jean					
685	Ristori Paul Lebatien					
686	Rocca Antoine					
687	Rocca Bernardin					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
688	de Rocca-Serra Guicci		<i>[Signature]</i>			
689	de Rocca-Serra Charles		<i>[Signature]</i>			
690	Rocca-Serra Jean		<i>[Signature]</i>			
691	Roccaserra Jean Baptiste		<i>[Signature]</i>			
692	Roccaserra Michel		<i>[Signature]</i>			
693	Rodaro Vincent		<i>[Signature]</i>			
694	Romanacci Jean Louis		<i>[Signature]</i>			
695	Romanetti Ange Marie		<i>[Signature]</i>			
696	Romani Joseph		<i>[Signature]</i>			
697	Romani Octave		<i>[Signature]</i>			
698	Romei Marc Arsène		<i>[Signature]</i>			
699	Rossellini Francis		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
700	Rossi Charles André					
701	Rossi François Marie					
702	Rossi Jean Baptiste					
703	Rossi Joseph					
704	Rossi Sylvestre					
705	Rossini François					
706	Rutley Martin Juge					
707	Sabiani Jean Léon	Gadorani Léon				
708	Sacripanti Jean					
709	Sacripanti Jean Félix					
710	Salasca Paul François					
711	Salducci Théo François					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
712	Salducci Fumori		<i>[Signature]</i>			
713	Saliceti Marc Louis		<i>[Signature]</i>			
714	Salinovi Jean Dme		<i>[Signature]</i>			
715	Salvatori Jacques Fm		<i>[Signature]</i>			
716	Salveti Louis		<i>[Signature]</i>			
717	Salvini Jean Ambroise		<i>[Signature]</i>			
718	Sampicini Antoine Joseph		<i>[Signature]</i>			
719	Sampicini Mathieu		<i>[Signature]</i>			
720	Sandaniemi Jean Louis		<i>[Signature]</i>			
721	Santelli Antoine		<i>[Signature]</i>			
722	Santi Louis		<i>[Signature]</i>			
723	Santiaggi Pascal		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
724	Santini Barthélemy		<i>[Signature]</i>			
725	Santini Jean Denis		<i>[Signature]</i>			
726	Santini Jules Antoine	Andrei Xavier	<i>[Signature]</i>			Le titulaire en traitement sur le continent ne peut se déplacer
727	Santini Louis		<i>[Signature]</i>			
728	Santini Pierre Paul		<i>[Signature]</i>			
729	Santoni Antoine		<i>[Signature]</i>			
730	Santoni Barthélemy		<i>[Signature]</i>			
731	Santoni Fr ^{re} Eugène		<i>[Signature]</i>			
732	Santoni Jean Charles		<i>[Signature]</i>			
733	Santoni Jules Etienne		<i>[Signature]</i>			
734	Santoni Roch		<i>[Signature]</i>			
735	Santoni Séverin		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
736	Sautoni Simon Grand		<i>[Signature]</i>			
737	Sautoni Jean Noël		<i>[Signature]</i>			
738	Sautucci Camille		<i>[Signature]</i>			
739	Savelli Charles Marie	Matti Joseph	<i>[Signature]</i>			Citulaire ne peut se rplacer
740	Savelli Jacques		<i>[Signature]</i>			
741	Scapula Baptiste		<i>[Signature]</i>			
742	Scatelli Stienne		<i>[Signature]</i>			
743	Secoudi Jean Philipp		<i>[Signature]</i>			
744	Semidei Bernard		<i>[Signature]</i>			
745	Semidei Don Philipp		<i>[Signature]</i>			
746	Semidei Nicolas		<i>[Signature]</i>			
747	Serani Foussant		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
748	Serra Eugène		<i>[Signature]</i>			
749	Serra Marc Marie		<i>[Signature]</i>			
750	Seta Jean Augustin		<i>[Signature]</i>			
751	Silvagnoli Charles Paul		<i>[Signature]</i>			
752	Silvani Ignace		<i>[Signature]</i>			
753	Siméon de Brodberg Napoleon		<i>[Signature]</i>			
754	Simonetti Charles Joseph		<i>[Signature]</i>			
755	Simoni Don Jacques		<i>[Signature]</i>			
756	Simoni Joseph (Dr)		<i>[Signature]</i>			
757	Simoni Nona		<i>[Signature]</i>			
758	Simeoni Ours Jean		<i>[Signature]</i>			
759	Simoni Ours Léon		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
760	Simoni Rodi Marie		<i>[Signature]</i>			
761	Simonpietri Laurent		<i>[Signature]</i>			
762	Spinosi Jean		<i>[Signature]</i>			
763	Strenna Grégoire		<i>[Signature]</i>			
764	Susini Rose		<i>[Signature]</i>			
765	de Susini Nicolas	Spinosi Jean Dque	<i>[Signature]</i>			M. Susini absent & Agaccio ne peut se déplacer
766	Susini Foucault		<i>[Signature]</i>			
767	Suzzerini Joseph		<i>[Signature]</i>			
768	Zaddei Antoine Alfred		<i>[Signature]</i>			
769	Zaddei Dominique		<i>[Signature]</i>			
770	Zaddei Louis Raphaël		<i>[Signature]</i>			
771	Zaddei Perizjo Marie		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
772	Zafanelli Paul André		<i>[Signature]</i>			
773	Zafanelli Pierre		<i>[Signature]</i>			
774	Zassistro Hyacinthe		<i>[Signature]</i>			
775	Zassistro Marc Antoine	Littaluga Barthélemy	<i>[Signature]</i>			Le titulaire atteint de paralysie ne peut se déplacer
776	Zavera Antoine		<i>[Signature]</i>			
777	Zavera Michel		<i>[Signature]</i>			
778	Zeramusini Antoine		<i>[Signature]</i>			
779	Zomasini Antoine		<i>[Signature]</i>			
780	Zomasini Napoléon	Giudicelli Paul Antoine	<i>[Signature]</i>			Le titulaire ne peut se déplacer
781	Zoni Marc		<i>[Signature]</i>			
782	Zemeroni Paul		<i>[Signature]</i>			
783	Zoracuta Joseph Marie		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
784	Torre Noue		<i>[Signature]</i>			
785	Tosi Philippe		<i>[Signature]</i>			
786	Troiani Antoin Louis		<i>[Signature]</i>			
787	Urbani Jean Oger		<i>[Signature]</i>			
788	Ucciatu Antoine		<i>[Signature]</i>			
789	Valle Paul		<i>[Signature]</i>			
790	Vallecalle Louis		<i>[Signature]</i>			
791	Vecchioli Ange Marie		<i>[Signature]</i>			
792	Vecchioli Thomas		<i>[Signature]</i>			
793	Venturini Jean Bapt		<i>[Signature]</i>			
794	Venturini Paul		<i>[Signature]</i>			
795	Vergamini Baptiste		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
796	Versini Jean Thomas		<i>[Signature]</i>			
797	Versini Pascal		<i>[Signature]</i>			
798	Vesperini Louis		<i>[Signature]</i>			
799	Vesperini Mathieu Alphonse		<i>[Signature]</i>			
800	Vincentelli Claude		<i>[Signature]</i>			
801	Vincentelli Martin		<i>[Signature]</i>			
802	Vincenti Thomas		<i>[Signature]</i>			
803	Vincetti Rigobert		<i>[Signature]</i>			
804	Vitali Antoine		<i>[Signature]</i>			
805	Vitali Jean Marc		<i>[Signature]</i>			
806	Vittori Ange Pansa		<i>[Signature]</i>			
807	Vittori Ours Joseph		<i>[Signature]</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent Soixante* électeurs.

A

Ajaccio

, le

3 Septembre 1937

Le Préfet,



[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

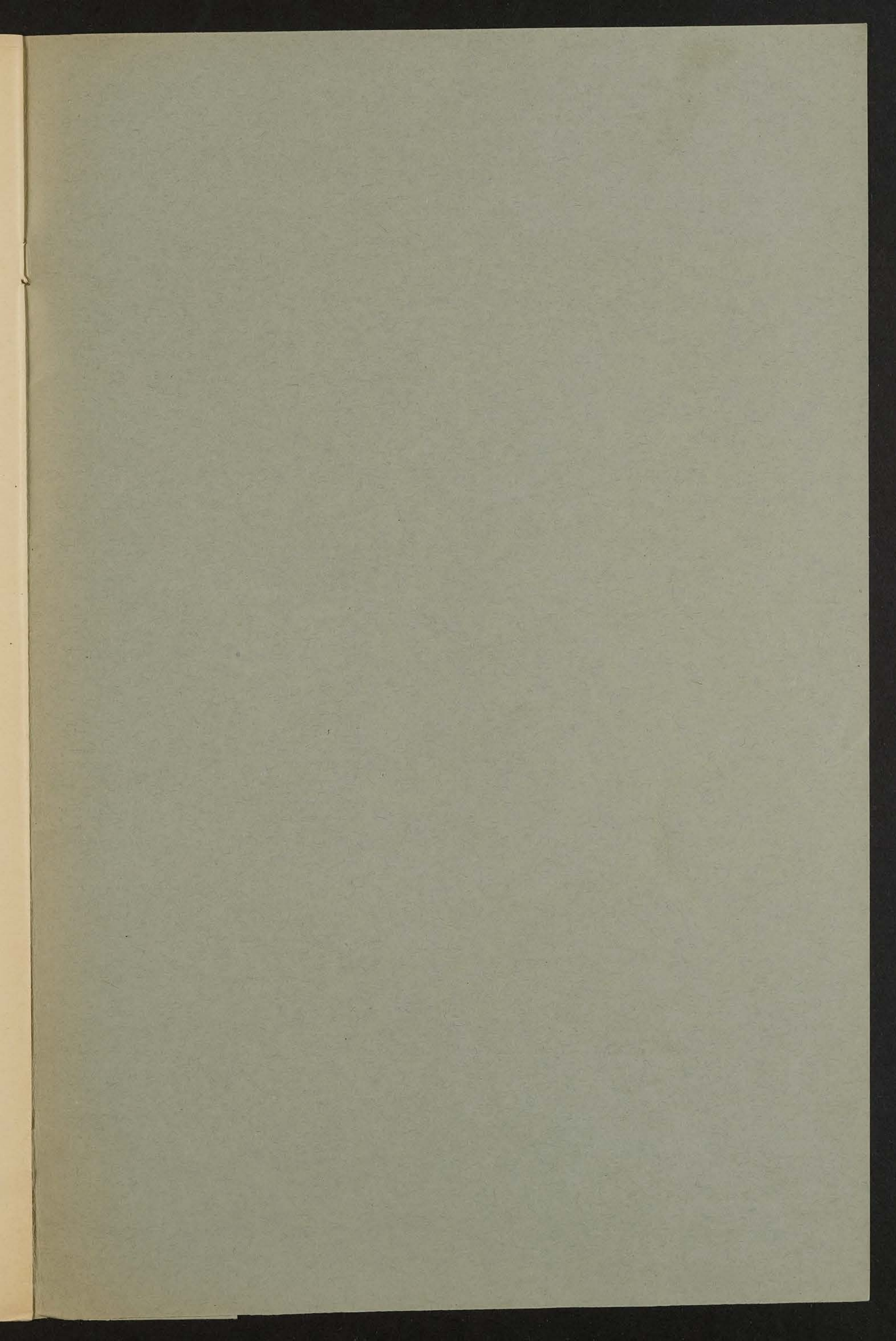
émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e *idem*.

_____ le 3^e *idem*.

Le Président du bureau de vote.

Les Scrutateurs,



1811

P.O.

P.O.

PARIS, le

9.9.1977
16 heures
Signature

Paris

8^e Bureau

Département de

la Corse

M

Musso

, élu.

Monsieur le Président

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

ÉLECTION

ANNUAIRE

du

5

1977

1977

SINI W

[Handwritten signature]
27/11/55

